

L'AGENCE  
D'URBANISME  
DE LA  
RÉGION  
GRENOBLOISE

2021

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

(SE) CONNAÎTRE ET (SE) COMPRENDRE C'EST CAPITAL

— v — v — v — v — v —  
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

# SOMMAIRE

## 1 L'AGENCE ET SON PROJET

- 4 L'ÉDITO DU PRÉSIDENT
- 5 LE MOT DU NOUVEAU DIRECTEUR
- 6 LA GOUVERNANCE :  
UN COLLECTIF D'ÉLU·E·S
- 8 LE PARTENARIAT :  
DEUX NOUVEAUX MEMBRES
- 10 LE RAPPORT FINANCIER
  
- 12 **PROJET D'AGENCE 2021 - 2026 :  
LA FEUILLE DE ROUTE**
- 12 UNE AGENCE AUGMENTÉE,  
AU SERVICE DES TERRITOIRES  
EN TRANSITION
- 13 LE PROJET EN UN COUP D'ŒIL
- 14 LE SOCLE : DES DÉFIS  
ET DES PROJETS EN COMMUN

### LÉGENDE DES PICTOGRAMMES



Pour en savoir plus


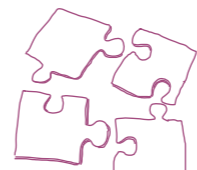

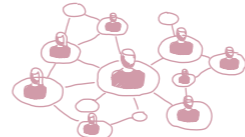


À télécharger



Vers la photothèque

## 2 L'ACTIVITÉ

-  19 > 30 **OBSERVER**
-  31 > 42 **PLANIFIER**
-  43 > 52 **PROJETER**
-  53 > 62 **ANIMER**
-  63 > 71 **PARTAGER**

## 3 LES RESSOURCES

- 72 UN CENTRE DE RESSOURCES  
ET D'INFORMATION  
À VOTRE SERVICE
- 74 UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE  
À VOS CÔTÉS

**2021**  
**RAPPORT**  
**D'ACTIVITÉ**

## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



BRUNO CATTIN

2021 était ma première année pleine de mandat à la présidence de l'Agence. Dans un contexte pour le moins perturbé, j'ai rencontré une équipe mobilisée, solide, très à l'écoute des attentes exprimées par les élus, et elles sont nombreuses. Ces attentes, autant que les multiples enjeux et défis auxquels nos territoires sont confrontés, le besoin de décryptage et d'éclairage qu'ils appellent, nous les avons recensés et analysés ensemble, en Bureau et avec l'équipe. J'ai trouvé un esprit de dialogue et une volonté affirmée d'adapter sans cesse un outil historique aux transformations et au devenir de nos territoires. L'appel de l'État et de la Fnau enjoignant les agences d'urbanisme à s'affirmer comme les « bras droits des collectivités » me paraît ici avoir été pleinement entendu.

Nous nous sommes donc mis au travail et avons établi ensemble la nouvelle feuille de route pour l'Agence, son Projet 2021-2026, avec une ambition qui peut sembler contradictoire : consolider les acquis, nombreux, du précédent mandat, tout en prenant acte du contexte, pour « penser et faire autrement ». Les injonctions contradictoires sont, finalement, le quotidien que partagent élus et techniciens... Aussi, plutôt que tracer des routes rectilignes au demeurant fort incertaines, nous avons préféré parler de trajectoires avec, en revanche une vraie ligne de conduite : faire sens et utilité communs. Je file la métaphore jusqu'au bout quitte à enfoncer le clou : une agence en mouvement, une expertise comme énergie de changement et carburant du politique.

Un carburant qui bien sûr ne vient pas puiser dans les ressources planétaires, mais dans celles des territoires. Pour les révéler, pour les accorder, pour les transformer, pour en imaginer de nouvelles, avec et au service des acteurs, des habitants et des décisionnaires. L'Agence est ici pleinement dans son rôle : observatrice autant qu'actrice ; à la fois pragmatique et inventive ; outil de dialogue, facilitatrice, médiatrice et traductrice ; entre « savoir » et « faire » ...

Définies collectivement en 2021, les priorités sont données, articulées aux enjeux de résilience, de sobriété, d'inclusion sociale, de transition climatique et numérique, avec leurs corollaires : solidarité et coopération. Dans un monde de rareté, ce n'est plus une question de choix : c'est une obligation. Libre à chacun d'y voir une contrainte ou une opportunité, personnellement, et l'Agence avec moi, il nous semble que faire corps pour améliorer ou transfigurer ce qui peut l'être, dans le respect des équilibres sociétaux et environnementaux, est une perspective positive.

Je parlais des trajectoires inscrites dans le Projet d'Agence. Forcément, elles font écho aux grandes trajectoires nationales et à leurs répercussions dans nos territoires : zéro carbone et zéro artificialisation nette. Sur ce point encore l'Agence est engagée. En aucun cas dans une posture doctrinaire, mais bien dans le registre qui est le sien : documenter, objectiver, dénouer la complexité, accompagner, aider à la décision. En s'attachant à reconnaître la diversité territoriale, à distinguer les réalités et les situations, à articuler les échelles, à promouvoir le dialogue et la mobilisation des acteurs. Un défi collectif de plus !

Très concrètement, c'est une mission pour l'ingénierie publique en général et pour l'Agence en particulier, forte de ses expertises multithématiques et de ses capacités d'observation. Appui

des collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (l'Agence accompagne son 6<sup>e</sup> PLUi !), elle est de plus en plus présente dans leur traduction et dans l'apport de solutions (le « comment »). On voit, dans le programme partenarial, fleurir les projets, à l'échelle communale. Ici encore l'Agence est à son affaire. Car après avoir accompagné les grands desseins intercommunaux, son expertise répond aujourd'hui aux besoins des communes dans la mise en œuvre.

Un beau challenge pour son nouveau directeur, Frédéric Pontoire, qui saura sans aucun doute se saisir de la dynamique impulsée par Benoît Parent.

Je lui adresse toute ma confiance.

« Une expertise  
comme énergie  
de changement  
et carburant  
du politique »

## LE MOT DU DIRECTEUR



FRÉDÉRIC PONTOIRE

Le 15 décembre 2021, Frédéric Pontoire, 47 ans, a été choisi par le jury composé des élus du bureau, réunis pour désigner le nouveau directeur de l'Agence. Frédéric Pontoire connaît l'Agence de l'intérieur, pour l'avoir intégrée en 2002 en tant que chargé d'études pendant une dizaine d'années. Il y évolue ensuite en qualité de directeur d'études et responsable du cadre Stratégies, Territoires et Montagne, relevant au passage le défi de l'élaboration du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole. Son expertise, sa connaissance des territoires locaux, sa solide expérience autant que son attachement à la structure et sa vision de son développement sont des points d'appui à sa prise de poste début 2022.

### Une diversité de registres de travail, au service des territoires en transition

L'année 2021 a permis à l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise de retrouver le plein exercice de ses missions au service de ses membres. L'Agence a su adapter ses modes de faire et d'interaction, après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, avec la généralisation du télétravail modifiant les modes de fonctionnement et d'implication des salariés. Une nouvelle activité hybride s'est mise en place et a fait ses preuves, mêlant présentiel et visioconférence pour les ateliers et réunions de travail et de restitution.

La publication du rapport d'activité est une balise importante pour l'Agence. Chaque année, elle nous autorise un double exercice : de rétrospective sur l'année écoulée évidemment (2021 pour ce rapport) mais également de projection à partir du bilan que nous partageons. Le « nous » ici évoqué est pluriel. En premier lieu, les équipes de l'Agence dans toute la diversité de leurs fonctions ; mais aussi les élus, membres, partenaires techniques et tout autre structure ou personne impliquée et intéressée aux évolutions de nos territoires.

Le rapport d'activité nous permet de garder à l'esprit l'outil d'ingénierie publique qu'est une agence d'urbanisme au 21<sup>ème</sup> siècle et ses possibilités d'action, à savoir une entreprise de réflexions qui doit être et rester accessible, une structure à fort impact, qui positionne ses expertises comme « carburant de la décision politique » (comme le rappelle souvent notre Président Bruno Cattin). Avec comme ADN une diversité de registres de travail :

- L'interconnaissance, la mise en réseau et l'échange des bonnes pratiques entre les acteurs publics et privés des territoires, pour une agence centre de ressources, plateforme de dialogue au service des coopérations, travaillant avec les autres ;
- L'observation (quantitative et qualitative), la prospective et la connaissance fine de l'aire grenobloise et de ses spécificités dans son écosystème large, pour une agence ancrée dans les territoires et leurs spécificités, de l'urbain au montagnard en passant par le périurbain et le rural ;
- La planification territoriale et thématique à toutes les échelles, de la Commune à la Région, pour une agence qui aide à bâtir les stratégies et à les mettre en œuvre ;
- La consolidation des expertises internes, pour une agence utile, dans le faire, fournissant des réponses appropriées aux préoccupations des membres, avec la production d'une expertise locale.

Forts de ces éléments, nous saisissons mieux toute la matière et tous les travaux menés en 2021. Plusieurs modes de lecture vous sont possibles pour lire ce rapport d'activité 2021 : rapide pour une vue panoramique et globale de l'activité de l'Agence, « anglée » en choisissant les rubriques et les thèmes qui vous intéressent au premier chef ou plus studieuse, en le parcourant de A à Z. Quel que soit celui que vous choisirez, vous pourrez repérer les axes d'intervention diversifiés montrant l'outil en perpétuel ajustement qu'est l'Agence.

Bonne lecture.

# LA GOUVERNANCE : UN COLLECTIF D'ÉLU·E·S



## ÉTAT



**Xavier CÉREZA**  
Directeur de la DDT Isère, représentant du Préfet



**Thierry CHAPEL**  
Directeur de la DDT Hautes-Alpes, représentant du Préfet



**Jean-Philippe DENEUVY**  
Directeur de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

Les membres du bureau  
Mise à jour octobre 2021

## BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTE



**Martial SIMONDANT**  
Membre du Bureau

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST



**Roger VALTAT**  
Secrétaire

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS



**Arnaud MATHIEU**  
Membre du Bureau

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE



**Williams DUFOUR**

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE



**Franck GONNORD**

## SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTE



**Philippe ROSAIRE**

## DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



**Anne GERIN**



**Joëlle HOURS**



**Franck LONGO**



**Sandrine MARTIN-GRAND**  
Vice-présidente



**Bernard PERAZIO**



**Christophe SUSZYLO**

## GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



**Laurent AMADIEU**



**Pierre BEJJAJI**  
Trésorier



**Ludovic BUSTOS**  
Vice-président



**Emilie CHALAS**



**Guy GENET**



**Pierre LABRIET**



**Nathalie MARGUERY**



**Anne ROCHE**



**Guy SOTO**

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS



**Bruno CATTIN**  
Président



**Serge PAPIILLON**



**Nadine REUX**

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN



**Henri BAILE**  
Vice-président



**Jean-François CLAPPAZ**



**Laurence THÉRY**

## ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SCOT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE



**Philippe CARDIN**  
Président du Conseil scientifique

## SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE GRENOBLOISE



**Coralie BOURDELAIN**

© Grenoble-Alpes Métropole, P. Jajet, F.Paitou

## LES INSTANCES 2021 EN BREF

### CA du 29 mars

Les comptes de l'année 2020 ont été arrêtés, permettant de clôturer un budget à l'équilibre malgré un programme impacté par la crise sanitaire. Le programme d'activité partenarial 2021, V2 à hauteur de 6 375 jours d'activité dont 1640 jours de socle partenarial, ainsi que le budget prévisionnel, ont été adoptés.

Les résultats obtenus par l'Observatoire local des loyers pour la collecte 2019 ont reçu un avis favorable.

### AG et CA du 30 juin

Les comptes de l'exercice 2020, les rapports général et spécial 2020 du commissaire aux comptes, le rapport moral 2020 du président et le rapport d'activité 2020, ont été adoptés. La V3 du programme d'activité partenarial 2021 et le budget prévisionnel ont été validés. Enfin, la feuille de route des orientations stratégiques du Projet d'Agence 2021-2026 a été adoptée.

### CA du 11 octobre

La V4 du programme d'activité partenarial et le budget prévisionnel ont été validés ainsi que la note d'enjeux pour l'élaboration du programme 2022. Les élus ont nommé Sandrine Martin-Grand, du Département de l'Isère, vice-présidente du bureau.

### AG et CA du 15 décembre

La clôture des comptes 2021 a été présentée. Les orientations stratégiques du programme d'activité partenarial 2022 V1 (dont l'évolution du socle partenarial avec trois chantiers identifiés : ZAN, Atelier des Futurs, Observation) ainsi que le budget prévisionnel 2022, ont été adoptés. Le CA a donné tout pouvoir au président dans le cadre du recrutement du nouveau directeur général de l'Agence, en remplacement de Benoît Parent au 1<sup>er</sup> février 2022.

### Bureaux

Le bureau s'est réuni cinq fois. Outre les questions d'actualité et de gestion courante, les ordres du jour ont porté principalement sur la feuille de route du Projet d'Agence 2021-2026, la note d'enjeux pour l'élaboration du programme 2022 et l'évolution du socle partenarial.

# LE PARTENARIAT : DEUX NOUVEAUX MEMBRES



## BIENVENUE À LA MATHEYSINE ET AU CROUS GRENOBLE ALPES !

EN 2021, LE PARTENARIAT DE L'AGENCE S'EST OUVERT À DEUX NOUVEAUX MEMBRES : UNE COLLECTIVITÉ, LA MATHEYSINE, ET UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE ADMINISTRATIF, LE CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS) GRENOBLE ALPES. CES ADHÉSIONS ILLUSTRONT À LA FOIS LA DIVERSITÉ DU PARTENARIAT ET LA VOLONTÉ DE MISE EN DIALOGUE, AU SEIN DE L'AGENCE, DES ACTEURS D'UN VASTE TERRITOIRE.



### MATHEYSINE : UNE COLLABORATION ÉTABLIE DEPUIS 2019

Le conseil communautaire du 25 mars 2021 s'est prononcé à l'unanimité sur l'adhésion de la Matheysine à l'Agence d'urbanisme, entérinée par le conseil d'administration du 29 mars. Elle porte à neuf le nombre des intercommunalités de l'aire grenobloise membres de l'Agence.

Située dans le canton Matheysine-Trièves en Sud Isère, la communauté de communes de la Matheysine, née le 1<sup>er</sup> janvier 2014, est issue du Schéma départemental de coopération intercommunale [SDCI] défini par le préfet de l'Isère, regroupant les communautés de communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais,

ainsi que dix communes isolées. Depuis septembre 2021, elle est présidée par Coraline Saurat, élue de Pierre-Châtel.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Agence régionale de Santé [ARS] d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence avait proposé en 2019 que la commune de La Mure puisse expérimenter le volet santé d'une Opération de revitalisation du territoire [ORT]. Une mission qui en a appelé d'autres, jusqu'à la signature, en janvier 2020, de la convention ORT entre l'Intercommunalité, la Commune et l'État sur la base du dossier monté avec l'Agence. Elle a également contribué à la constitution du dossier de candidature Petites villes de demain, dont la Commune de La Mure et l'Intercommunalité ont été lauréates. Puis les collaborations se sont diversifiées,

avec l'élaboration du Contrat de relance et de transition écologique [CRTE], la poursuite de l'implication dans l'ORT de La Mure dans le cadre du partenariat avec l'ARS sur le volet « urbanisme favorable à la santé » du PRSE3, des études en matière d'agriculture, des études en matière d'agriculture dans le cadre du PAiT et enfin, l'Analyse des besoins sociaux [ABS].



**Franck GONNORD**  
VP délégué à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et au logement, Maire de La Motte Saint-Martin, représentant de La Matheysine au CA de l'Agence

### ENTRE LE CROUS GRENOBLE ALPES ET L'AGENCE, UNE ALLIANCE NATURELLE

Le Crous, fortement impliqué dans l'Observatoire territorial du logement étudiant [OTLE] du sillon alpin, a officialisé son adhésion à l'Agence fin 2021. Elle permettra de consolider les liens existants, de poursuivre le travail engagé sur la fiabilisation des données et de développer les échanges sur l'évolution des attentes et des modes de vie des étudiants dans un contexte en forte évolution (croissance des effectifs, suites de la pandémie...). Le partenariat technique avec l'Agence

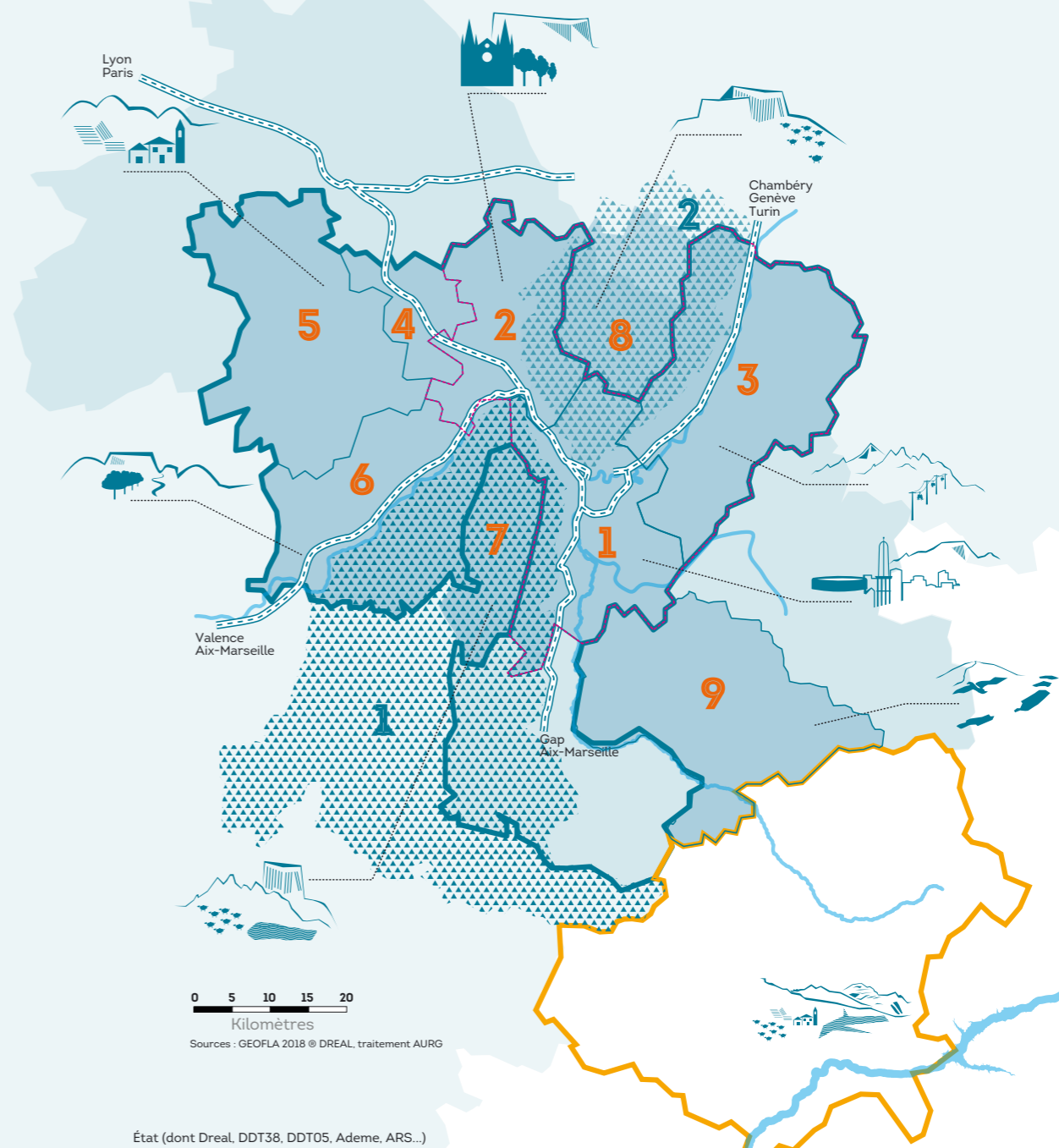
porte également sur le devenir du site du Rabot (avec la Ville et la Métropole) où le Crous (actuel gestionnaire de la cité universitaire) prévoit en 2025 la défaillance de 495 logements étudiants (reconstruits sur le Campus).



**Bénédicte CORVAISIER**  
Directrice générale du Crous Grenoble Alpes

« Le Crous est un acteur territorial impliqué dans les questions de logement étudiant. Concerné par les enjeux de mobilité et d'aménagement, il participe à l'attractivité des sites universitaires où il est implanté. »

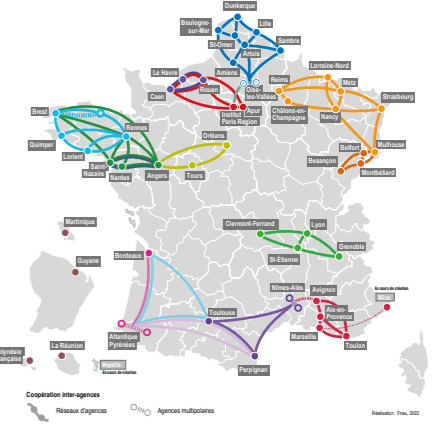
Nous menons des projets sur le long terme : l'observation, la prospective et l'évolution des usages au sein des territoires de l'arc alpin nous intéressent donc fortement, en dialogue avec les acteurs publics. C'est le sens de notre adhésion à l'Agence d'urbanisme. Ce partenariat nous donnera l'accès à des données utiles et nous permettra de participer aux réflexions prospectives sur l'évolution des territoires.»



- État (dont Dreal, DDT38, DDT05, Ademe, ARS...)
  - Département de l'Isère
  - EP SCoT de la Grande Région de Grenoble
  - Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise
  - Smmag : Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise
- EPCI**
- 1 Grenoble-Alpes Métropole
  - 2 Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
  - 3 Communauté de communes Le Grésivaudan
  - 4 Communauté de communes Bièvre Est
  - 5 Bièvre Isère Communauté
  - 6 Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
  - 7 Communauté de communes du Massif du Vercors
  - 8 Communauté de communes Cœur de Chartreuse
  - 9 Communauté de communes de la Matheysine
- + 160 communes
- Parcs naturels régionaux (PNR)
  - 1 PNR du Vercors
  - 2 PNR de la Chartreuse

- epfl - Établissement public foncier du Dauphiné (EPFL D)
- EPORA - Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (Epora)
- UGA - Université Grenoble Alpes (UGA)
- Crous - Crous Grenoble Alpes

L'Agence est membre de la Fnau et d'urbA4, le réseau des quatre agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes



# LE RAPPORT FINANCIER



LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2021 A RÉSERVÉ UNE PLACE IMPORTANTE À LA MISE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS D'URBANISME (PLUI, SCOT) ET À LA PRÉPARATION DE LEUR ÉVOLUTION.  
 LE PROGRAMME TIEN COMPTE EN OUTRE DU LANCEMENT D'UN PLUI PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE.  
 PLUSIEURS ÉTUDES THÉMATIQUES (ÉNERGIE, FONCIER, COHÉSION SOCIALE, ALIMENTATION...) ONT CONTRIBUÉ À LA DÉFINITION ET À LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES PUBLIQUES.  
 ELLES SOUTIENNENT LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OBSERVATION TOUJOURS PLUS OUVERTE, TRANSVERSE ET QUALITATIVE, INDISPENSABLE POUR CONNAÎTRE ET DÉCRYPTER LES ÉVOLUTIONS.

→ **Intercommunalités**  
 la cotisation est fixée à 85 centimes d'euro par habitant, à l'exception de Grenoble-Alpes Métropole pour qui elle s'élève à 1,30 euro par habitant.

Grenoble-Alpes Métropole  
**1,30€/habitant**

Autres EPCI  
**0,85€/habitant**

→ **Communes membres d'une intercommunalité adhérente**  
 comprise dans l'adhésion de l'intercommunalité

→ **Autres membres**  
 (Département, syndicats mixtes, PNR...): la cotisation représente le quart de leur participation totale

Cotisation des autres membres  
**25%**

→ **Communes non-membres d'une intercommunalité adhérente**  
**1,30€/habitant**

→ **Personnes morales**  
 (Caf, Ademe, Université...)

**500€**

## COTISATIONS

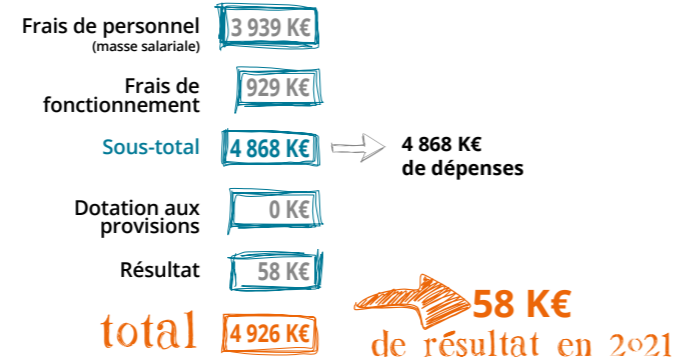
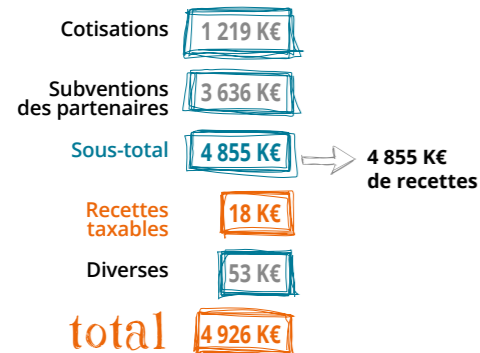
La cotisation d'adhésion permet à l'ensemble des membres de l'Agence de bénéficier des services du socle commun et donne la possibilité d'inscrire des missions (financées par des subventions) au programme partenarial.

Le montant d'une journée d'activité est fixé à **760 euros**.

**6 430 jours** affichés dans la version définitive du programme 2021 dont

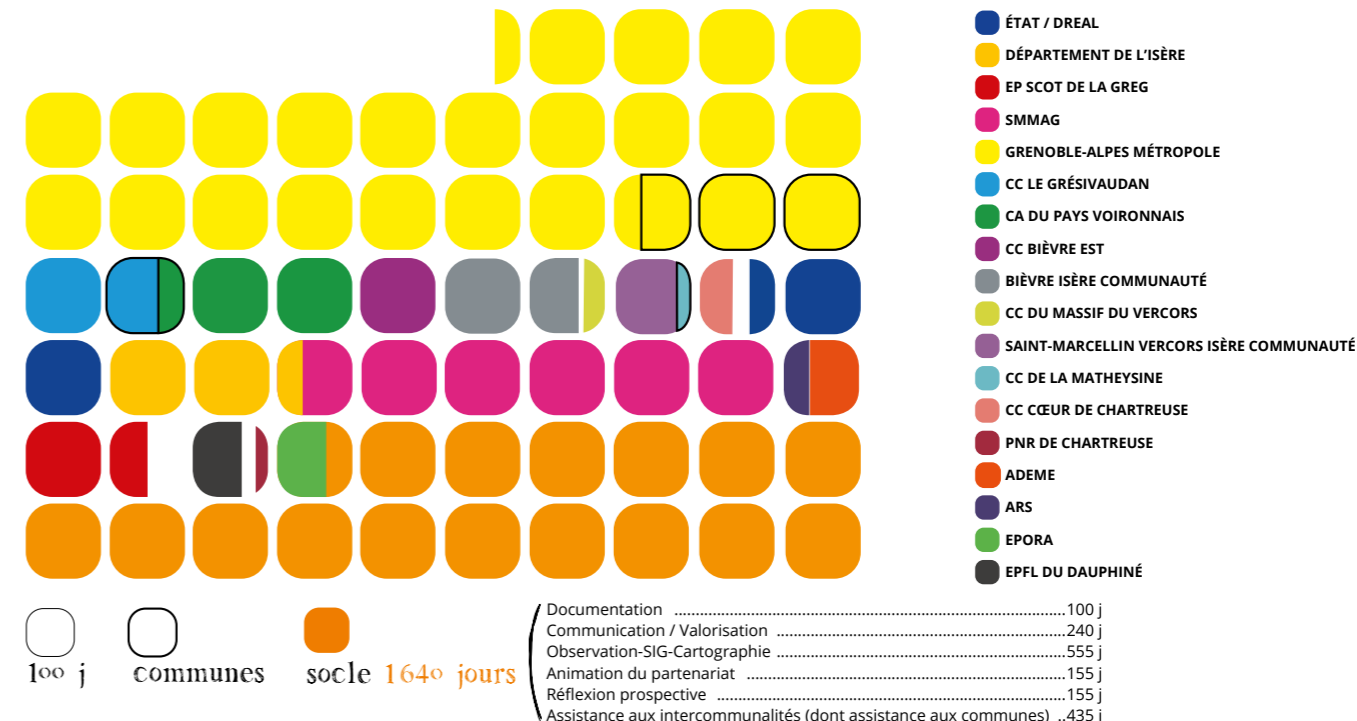
**1 640 jours** dans le socle

## CLÔTURE 2021

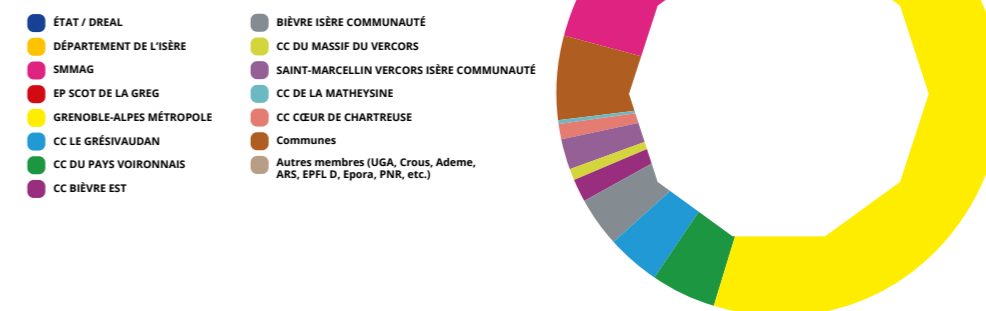


## RÉPARTITION DES JOURS D'ACTIVITÉ PAR MEMBRE EN 2021

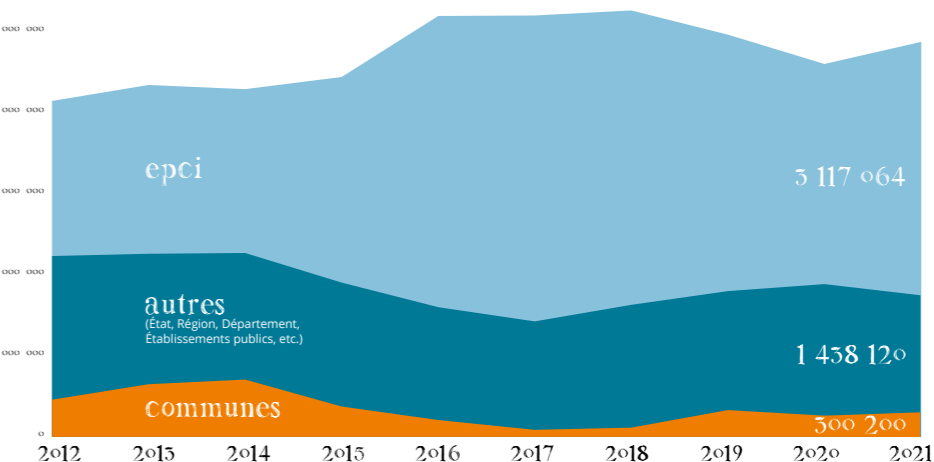
6 430 jours d'activité (JA) environ dont 1 640 de socle partenarial (adhésions)



## RÉPARTITION DES RECETTES PAR MEMBRE EN 2021



## ÉVOLUTION DU FINANCEMENT PAR TYPE DE MEMBRE



# PROJET 2021 D'AGENCE 2026

## LA FEUILLE DE ROUTE



LE 30 JUIN 2021, LES ÉLUS ONT VOTÉ LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE DE L'AGENCE, APRÈS PLUSIEURS SÉANCES DE TRAVAIL POLITIQUES ET TECHNIQUES AU PREMIER SEMESTRE 2021. LE POSITIONNEMENT ET LES VOCATIONS DE L'AGENCE SONT RÉAFFIRMÉES, CERTAINES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION SONT RENFORCÉES.

Quelles attentes pour le mandat à venir ? Quelles évolutions, quel positionnement pour répondre aux grands défis du territoire ? Quelle articulation avec les collectivités qui montent en compétences ? Le travail d'élaboration du nouveau Projet d'Agence 2021-2026 s'est engagé début 2020 avec un séminaire interne, suivi de la rédaction de notes thématiques visant à clarifier l'offre de services.



[www.basedoc.aurg.fr](http://www.basedoc.aurg.fr)

Ce travail s'est poursuivi avec les élus, une fois les instances installées au dernier trimestre 2020, à partir du bilan de l'acte II 2015-2020 du Projet d'Agence. Les séances de travail se sont enchaînées en bureau et en CA, complétées de réflexions en interne sur le socle partenarial, de réunions en équipe de direction, de rencontres entre la direction générale, les élus et les partenaires... Ce dispositif a permis d'aboutir à une feuille de route validée par les élus lors de l'Assemblée générale du 30 juin 2021.

### UNE AGENCE AUGMENTÉE,

### AU SERVICE DES TERRITOIRES EN TRANSITION

À partir des acquis considérés comme des points d'appui solides, un ensemble d'évolutions et d'améliorations dynamiques, les « trajectoires », ont été formulées. Elles tracent le chemin à suivre pour l'Agence, dans la continuité des étapes précédentes, avec de nouvelles marches à franchir d'ici 2026 : une agence « augmentée » au service des territoires en transition.

La refondation du socle partenarial est au cœur de la nouvelle feuille de route : il mobilise en effet ce qui constitue la principale valeur ajoutée de notre organisme d'ingénierie territoriale et de son ADN partenarial. Garant des valeurs de solidarité et de coopération qui unissent les membres, le socle représente une chance et une opportunité pour mener des actions mutualisées qui favorisent l'intelligence collective et la montée en compétences de tous, dans une vision interterritoriale renforcée.

La première traduction concrète du Projet d'Agence acte III s'est exprimée dès la rentrée 2021 avec la construction du programme partenarial 2022 mobilisant un processus politique et technique encore plus collégial.

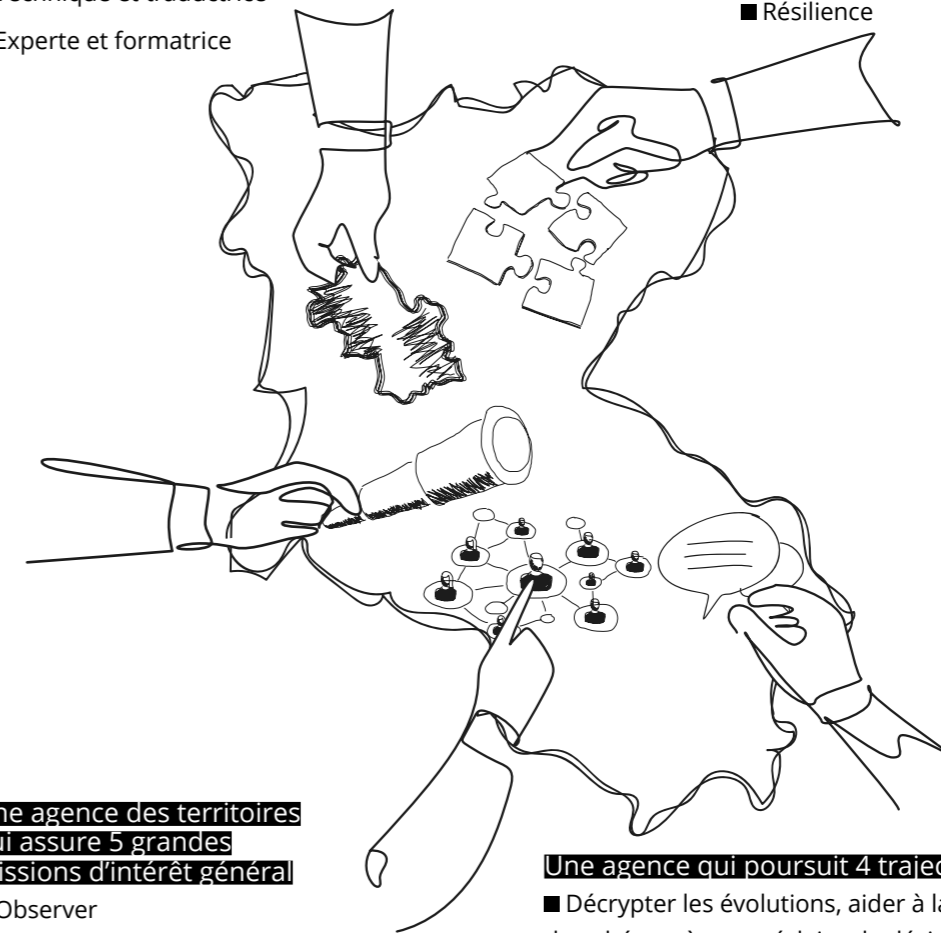
### LE PROJET 2021 - 2026 EN UN COUP D'ŒIL

Une agence multidisciplinaire et multiscalaire animée par 4 grandes vocations

- Animatrice et médiatrice
- Stratège et éclairseuse
- Technique et traductrice
- Experte et formatrice

Une agence qui sait renouveler son offre de services pluri thématique à l'aune de 4 grands défis

- Anthropocène
- Vulnérabilités
- Transitions
- Résilience



Une agence des territoires qui assure 5 grandes missions d'intérêt général

- Observer
- Planifier
- Projeter
- Animer
- Partager

Une agence qui poursuit 4 trajectoires d'évolution

- Décrypter les évolutions, aider à la compréhension des phénomènes et éclairer la décision
- Aider à monter collectivement en compétences et enrichir la connaissance territoriale
- Imaginer et préparer les futurs en accompagnant le renouvellement des représentations et des modèles
- Se focaliser sur le comment pour prendre part aux débats et soutenir le renouvellement de la fabrique de la décision

## LE SOCLE : DES DÉFIS ET DES PROJETS EN COMMUN

C'EST LE SOCLE PARTENARIAL QUI CONFÈRE À L'AGENCE SA SPÉCIFICITÉ ET SA VALEUR AJOUTÉE. AMBITION, VALEURS, PROJETS... LE SOCLE, C'EST CE SUR QUOI ON CONSTRUIT, C'EST CE QUI ASSURE UN FONDEMENT SOLIDE À NOS ACTIONS. C'EST CE QUI NOURRIT ET ÉCLAIRE. C'EST CE QUI RASSEMBLE. LES ÉLUS L'ONT BIEN COMPRIS. C'EST POURQUOI, À TRAVERS LE PROJET D'AGENCE 2021-2026, ILS ONT DOTÉ CET ESPACE DE SOLIDARITÉ DE MOYENS RENFORCÉS, DÉVOLUS À LA MISE EN ŒUVRE DE TROIS GRANDS PROJETS PORTÉS PAR ET AU SERVICE DU PARTENARIAT.



« La récente accélération de la dynamique de coopération entre les partenaires du sud Isère accentue ce besoin d'un espace de réflexions communs, d'un outil de dialogue sur le fond des projets entre collectivités. L'Atelier peut être l'occasion d'apporter du sens aux différents projets techniques engagés, de construire un cap commun et de constituer une force de travail collective capable de produire des réflexions et analyses sur les futurs du territoire métropolitain élargi. »

Extrait de la charte  
Voir page 50



### LA PLATEFORME DES PROSPECTIVES ET DES STRATÉGIES DE L'AIRE GRENOBLOISE

À l'heure de l'anthropocène, dans un monde en pleine métamorphose, les élus ont souhaité que l'Agence se mobilise et mobilise les différents acteurs et partenaires locaux soucieux de se doter d'une capacité à imaginer, à se projeter et à agir pour faciliter la décision publique. C'est ainsi que s'est initié l'Atelier des Futurs, collectif d'acteurs publics de l'aire grenobloise qui se veut tout à la fois centre de ressources, creuset d'expertises et laboratoire d'idées et de solutions neuves pour les politiques publiques locales.

### Une charte fondatrice

Une dizaine d'acteurs publics participe aujourd'hui à l'Atelier des Futurs aux côtés de l'Agence : Grenoble-Alpes Métropole, Département de l'Isère, EP SCoT de la Grande Région de Grenoble, Ville de Grenoble, Massif du Vercors, Pays Voironnais, Le Grésivaudan, Parcs de Chartreuse et du Vercors, Université Grenoble Alpes. Ensemble, à l'automne 2021, ils ont posé la pierre fondatrice de la démarche, en formulant et co-signant une charte d'engagements. Cette charte rappelle le postulat, les principes et axes de travail, et propose une organisation mutualisée.

### Une organisation et des missions claires

Un Comité technique est régulièrement réuni par l'Agence, et des groupes de travail dédiés à des projets communs ont été constitués. L'implication des membres est « à la carte », en fonction de leur intérêt ou de leur expertise.

### LE CAHIER DE RECETTES

Un centre de ressources partagé (mise en commun de méthodes et connaissance, ateliers, mutualisation de contacts, veille...)



### Trois grandes catégories de missions ont été définies

#### LE CHAUDRON

Un « laboratoire de R&D », tête chercheuse collective sur des sujets définis dans un programme et avec des moyens mutualisés (études, enquêtes, ateliers...)



#### LA BRIGADE

Une offre d'expertises mutualisées pour répondre à une « commande » concrète d'un membre intéressant l'ensemble (par exemple action « commando d'experts » en immersion pour se saisir du sujet et apporter des regards croisés)



### Des projets très concrets

Deux grands projets sont nés des réflexions des membres de l'Atelier des Futurs. Ils commencent à se dessiner.

Un premier groupe de travail s'est formé autour des enjeux d'évolution de la « fabrique de l'action publique locale dans un contexte d'incertitudes et de transitions ». Une exploration des processus de décision est en cours de définition.

De son côté l'Agence est fortement mobilisée dans un projet ambitieux, l'élaboration d'un Rapport local sur les risques et la résilience, le RARRe. L'objectif : construire une connaissance solide, pluraliste et évolutive des risques, des vulnérabilités et des ressources du territoire pour comprendre et agir.

### LE RARRe, UN PROJET D'ENVERGURE

L'idée est d'initier une transposition locale du Global Risk Report porté par le Forum Économique Mondial (« Forum de Davos »), qui analyse depuis 2006 les risques de toutes natures (environnementaux, géopolitiques, sociaux, technologiques, économiques, de santé publique...) dans une approche globale et systémique. Le projet mené par l'Atelier des Futurs s'en inspire pour conduire une approche locale récurrente, un « baromètre » visant à éclairer spécifiquement le potentiel de résilience de l'aire grenobloise au service des projets et de la décision publics.

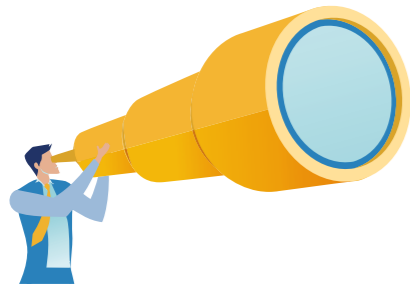
#### Comment ?

À partir d'un premier état des lieux à dire d'experts à établir en 2022, une grande enquête permettra en 2023 d'identifier les représentations sociales des risques, vulnérabilités et ressources dans l'aire grenobloise, afin de mettre en lumière les manques et identifier les méconnaissances. Ces données seront mises en discussion au sein d'un forum des parties prenantes, associant des représentants de la société civile et du monde économique, des chercheurs et des collectivités publiques, pour faire émerger des pistes d'action au service des décideurs. Ce travail, restitué sous forme d'un rapport, sera reproduit et enrichi chaque année.

#### Quelle valeur ajoutée ?

- Une approche multiscalaire et multi-acteurs qui favorise la transversalité et la coordination entre institutions et acteurs
- Une dimension globale et plurielle, qui balaye l'ensemble des risques, vulnérabilités et ressources
- Une démarche ouverte aux acteurs privés et aux habitants (via les réseaux associatifs)
- Une vocation pédagogique et de sensibilisation pour construire une culture partagée des risques et de la résilience
- Une démarche itérative, récurrente et pérenne, comme l'indique la référence au baromètre, afin d'offrir une lecture des évolutions, favoriser l'action et enrichir le travail d'une année sur l'autre
- Un atterrissage concret avec des communications régulières et l'élaboration d'un rapport annuel efficace et accessible
- Une volonté d'essaimage et d'appropriation de la méthode pour à terme, construire une grille de comparaison à l'échelle des métropoles françaises

Le  
RARRe



### UNE OBSERVATION RENFORCÉE DE L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE ET DES TERRITOIRES

L'observation financée par le socle doit être utile à tous et de ce fait, mobiliser des indicateurs robustes, établis sur un territoire élargi, exploitables dans l'ensemble des projets. Elle doit aussi permettre de réinterroger la connaissance en décryptant les mutations de la société

et des territoires, dans une approche plus systémique que les observatoires thématiques inscrits au programme partenarial.

Comment renouveler les questionnements liés aux transitions environnementales, sociétales et économiques ? **Cet autre volet prioritaire du socle partenarial est dédié au renouvellement de l'observation, activité historique de l'Agence, selon deux axes de travail : « mutualisation de données foncières » et « mobilités et modes de vie ».**



### UN ESPACE DE DIALOGUE POUR SE FORMER ET S'INFORMER

En août 2021, l'adoption de la loi climat et résilience a donné le signal de l'engagement des collectivités dans la mise en œuvre d'une trajectoire qui doit conduire à l'absence de toute artificialisation nette des sols à l'horizon 2050. Une étape majeure qui vient donner un coup d'accélérateur à une tendance engagée depuis 40 ans en faveur de la gestion économe de l'espace. La vraie nouveauté et le grand défi résident dans l'ajout d'un volet qualitatif, avec la priorité donnée à la préservation durable des fonctions écologiques des sols.

Les agences d'urbanisme sont pleinement dans leur sujet, et légitimement sollicitées par des élus en attente d'éléments de compréhension, de connaissance et d'accompagnement. Si la question est évidemment spécifiquement traitée dans les projets, elle mérite préalablement une approche mutualisée au sein du socle, afin de partager la lecture du concept et de ses conséquences, dans un cadre commun de réflexion et d'échange.

Une exploration s'est ouverte en 2021 et des chantiers spécifiques ont été menés avec les membres de l'Agence, notamment l'EP SCoT, ou dans le cadre du réseau urbA4 des agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes. À l'issue, en réponse aux sollicitations des élus, **l'Agence dédie en 2022 une part importante du socle au déploiement d'un dispositif baptisé parlon'ZAN autour de quatre principaux objectifs :**

- > construire un centre de ressources pour décrypter le ZAN et proposer une aide méthodologique ;
- > développer l'observation autour des données de consommation d'espace ;
- > construire et mobiliser une chaîne d'acteurs aux expertises complémentaires pour approfondir, au profit de tous, les dimensions les plus complexes du ZAN ;
- > monter en expertise sur les dimensions nouvelles et plurielles portées par le ZAN pour identifier les leviers opérationnels (connaissance foncière, spatiale et immobilière des tissus urbains ; meilleure connaissance et caractérisation des sols...).

## PARLON'ZAN



PAROLES D'ÉLU·E·S

« Le Zéro artificialisation nette est une mesure poussée par la convention citoyenne nationale pour le climat. Cet outil réglementaire majeur est une opportunité pour les territoires de montagne, d'autant plus sur le territoire du PNR de Chartreuse qui a vocation à préserver ses paysages et sa biodiversité. Le ZAN amène un horizon et une planification. Dans les villages de montagne, on s'aperçoit que lorsqu'on a des contraintes, on trouve des solutions pour construire autrement en privilégiant le recyclage des friches, des anciens bâtiments et autres opportunités qui finalement sont nombreuses et rarement bien traitées. C'est même une manière de leur rendre de leur valeur et de leur donner un avenir ! [...] Le travail entre le PNRC et l'Agence a rendu possible l'intégration de cette volonté dans la nouvelle charte du Parc 2022-2037. Nos échanges ont permis de rendre lisible le ZAN, tout en mettant en exergue la plus-value du Parc. Ainsi, la Charte intègre une première réflexion sur la trajectoire ZAN du territoire, de manière à guider les documents d'urbanisme dans sa prise en compte. »



**Dominique ESCARON**  
Président du Parc naturel régional de Chartreuse,  
Maire du Sappey-en-Chartreuse



**Nadine REUX**  
1<sup>ère</sup> VP de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais,  
Maire de Charnècles

« En tant que vice-présidente à la transition écologique, j'ai en charge la planification et l'aménagement. Plusieurs communes, en révision du PLU, sont en questionnement et attendent des éclaircissements de l'État sur les règles exactes d'application du ZAN. Il y a aussi un besoin urgent de précision sur les chiffres à considérer pour calculer la consommation d'espace. On a des échéances et on doit avancer sans avoir tous les éléments. Dans l'attente des décrets d'application, c'est difficile de lever toutes les inquiétudes, même si l'Agence, l'OPFI et l'EP SCoT nous ont déjà fourni des données sur le foncier et la consommation des espaces. En tant qu'élus, nous attendons de l'Agence qu'elle poursuive en ce sens. On a aussi besoin d'éléments factuels et de partage d'expériences pour alimenter nos réflexions ou croiser nos visions avec les autres territoires. Avec l'appui de l'Agence, nous pouvons avancer ensemble, construire une méthode commune, réfléchir à des solutions. »

« L'enjeu est de bien appréhender ce concept innovant qu'est le ZAN : c'est la qualité des sols qu'il va nous falloir considérer et préserver. Nous allons devoir passer d'une logique 2D en stock (planification et consommation foncière), à une logique 3D, en flux (le sol, ce qui est au-dessus et en-dessous). Cela ne pourra pas être mis en œuvre à l'échelle d'une commune. Le phénomène est global et de fait, l'enjeu est intercommunal. Un dialogue et un équilibre sont à trouver au sein de la Métropole, mais aussi avec les territoires voisins et avec l'EP SCoT [...] Nous devons avoir à l'esprit que ce nouveau modèle de ville « résiliente et désirable » induit par le ZAN va percuter les habitudes de nos concitoyens. Il faudra faire œuvre de pédagogie, tant au niveau du sens (préservation des ressources, résilience, réponse au changement climatique), qu'au niveau des réalisations (quel sera le projet à côté de chez moi ?). Chaque acteur concerné devra pouvoir expliquer pourquoi on construit et comment [...] L'Agence a toute sa place, en tant qu'acteur expert du territoire, pour créer des espaces de débat. Intervenant auprès de la Métropole dans de nombreux documents cadres (PLH, PLUi), ainsi qu'en matière d'observation, elle peut initier les échanges et contribuer à la réflexion. »



**Ludovic BUSTOS**  
VP de Grenoble-Alpes Métropole,  
Maire de Poisat

« Le ZAN est à la fois un bienfait et une nécessité. Il nous oblige à être sobres dans la consommation d'espace, à réfléchir le sol comme une ressource vivante, et à revoir le fonctionnement de nos territoires. Même si les textes réglementaires et les méthodes de mise en place peuvent être critiquables, si les objectifs et contraintes de l'État sont parfois contradictoires, la question soulevée est la bonne. Comment nos sociétés humaines peuvent-elles laisser place aux autres formes de vie ? La terre est un bien commun qu'il nous faut gérer sobrement et collectivement. Le ZAN est une opportunité pour faire respecter les indispensables équilibres sociétaux et environnementaux et empêcher notre société de se suicider en artificialisant nos sols sans limite. Je le vois donc comme une invitation à réduire la vulnérabilité face aux risques multiples et à améliorer les espaces déjà urbanisés pour la qualité de vie de tous et en particulier, des plus défavorisés, les plus éloignés des zones naturelles de qualité [...] »

Les communes très urbanisées de la métropole pensent la reconstruction de la ville sur la ville. Dans ce cadre, le ZAN invite à réfléchir les sols et leur continuité dans la ville. À Meylan, quand on réurbanise, on tient compte de la trame verte et bleue, on favorise certaines continuités écologiques, on agit aussi le long des torrents [...] »

Il est important que l'Agence suive les aspects règlementaires et juridiques, au service des élus. Mais aussi qu'elle assure une fonction de veille et de benchmark des expériences inspirantes. Enfin, on attend de l'Agence qu'au-delà de la réglementation, elle investisse un champ plus qualitatif autour de cette question de l'artificialisation et des trajectoires à construire sur les territoires. »

« Avec le ZAN, la collectivité devient l'acteur principal de l'aménagement du territoire, en lien étroit avec les acteurs professionnels.

Cela implique d'avoir une approche proactive pour anticiper le ciblage des secteurs stratégiques et analyser la temporalité des disponibilités foncières, en faveur d'une vraie stratégie à décliner dans les documents d'urbanisme pour 2027 (potentialités, atouts, faiblesses, efforts possibles). Il nous faut également travailler cette stratégie à l'échelle supra communale pour avoir une vision partagée des infrastructures et équipements structurants (localisation, solidarité foncière, etc.) Je retiens plusieurs points de vigilance pour nos territoires et leurs trajectoires ZAN.

Fonder le développement en zone rurale ou de montagne sur les seules friches (peu présentes), c'est l'échec et la dévitalisation assurés de ces territoires. Requalifier l'immobilier, c'est augmenter les coûts et exclure du marché de l'immobilier local les habitants aux revenus modestes (augmentation des coûts du logement social). La mise en conformité des documents d'urbanisme avec le ZAN risque d'entraîner une sélection des projets immobiliers et générer à terme (sur la période 2025-2035) une offre insuffisante en logements en cas de mauvaise anticipation. »



**Philippe CARDIN**

Maire de Meylan,  
Conseiller métropolitain,  
VP à l'EP SCOT de la  
Grande région de  
Grenoble



**Sandrine MARTIN-GRAND**

Présidente de la SPL Isère  
Aménagement, Groupe  
Elegia, 1<sup>ère</sup> VP en charge  
de l'équité territoriale au  
Département de l'Isère

« Depuis toujours, les villes se construisent au détriment des espaces naturels et agricoles. S'il est important de poursuivre le développement urbain pour répondre aux besoins des populations et des entreprises, il est indispensable de concilier cohésion du territoire, préservation de la biodiversité et lutte contre l'artificialisation des sols. Pour répondre à ces enjeux, la ville doit avant tout se développer sur elle-même, reconverter ses anciens sites industriels et renouveler ses zones commerciales de périphérie. En mobilisant les différents métiers du Groupe, Elegia y travaille [...] »

Le ZAN porte trois grands enjeux. Le premier est de réussir la sobriété foncière en conjuguant densité résidentielle, qualité de vie et qualité environnementale. Le second est la capacité à trouver des réponses aux besoins financiers liés aux surcoûts du recyclage. En effet, il s'avère nécessaire que tous les acteurs travaillent à élaborer un modèle économique qui permette cette priorité donnée au recyclage urbain, aujourd'hui plus coûteux que l'extension. Enfin le dernier enjeu - j'y suis très attentive en tant que vice-présidente en charge de l'équité territoriale au Département de l'Isère - veut que nos communes rurales gardent la possibilité de se développer, selon une stratégie d'ensemble associant restructuration de l'existant et extension raisonnée du tissu urbain. »



**Martial SIMONDANT**

VP de Bièvre Isère  
Communauté,  
Maire d'Artas

# 2 L'ACTIVITÉ



## OBSERVER

L'OBSERVATION DANS TOUTES SES DIMENSIONS, SPATIALES, GÉOGRAPHIQUES ET THÉMATIQUES, QUANTITATIVES ET QUALITATIVES, EST AU FONDEMENT DE L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE QU'ELLE CONTRIBUE À NOURRIR ET DONT ELLE SE NOURRIT EN CONTINU. METTRE EN PERSPECTIVE LE LOCAL ET LE GLOBAL, SUIVRE LES TENDANCES AU LONG COURS, MUTUALISER LA CONNAISSANCE EN MOUVEMENT, CROISER ET PARTAGER LES ANALYSES : C'EST UN GAGE DE CLAIRVOYANCE ET D'EFFICACITÉ POUR LA CONDUITE DES POLITIQUES PUBLIQUES.

**BREVES**

20 & 21

Suivi et évaluation du renouvellement urbain des Villeneuve  
Crimes et délits dans la métropole : analyse de l'évolution des données  
L'analyse des besoins sociaux pour le CCAS de Grenoble évolue  
Actualisation d'une ABS « pionnière », celle d'Échirolles  
Portrait des étudiants pontois au service d'une politique publique d'aide sociale

**FOCUS**

22, 26 & 27

Écoquartiers : l'Agence évalue 3 sites grenoblois  
Thèse cifre : à la rencontre des entreprises du territoire  
E-commerce : quels effets sur l'aménagement du territoire ?

**EXPERT**

23 & 28

Élaborer un diagnostic local santé environnement  
Territoires, tourisme et transitions, un nouveau champ d'observation

**PUBLI**

24 & 25

L'Obs'y explore nos paradoxes contemporains dans un Regards Croisés  
Conjoncture économique 2020 : l'OBS'yFlash de juin

**GROS PLAN**

29

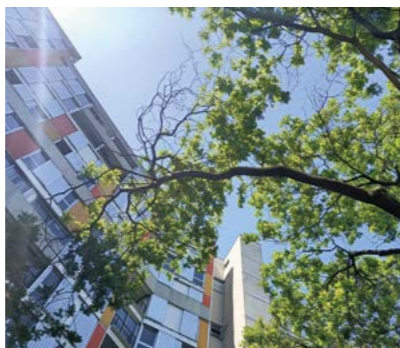
L'offre de locations touristiques meublées dans la Métropole

## BRÈVES

### Suivi et évaluation du renouvellement urbain des Villeneuve

Sur la période 2014-2030, le Nouveau programme national de renouvellement urbain [NPRU] veut réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et améliorer les conditions et le cadre de vie de leurs habitants. 200 quartiers d'intérêt national et 250 quartiers d'intérêt régional sont identifiés, dont les Villeneuve de Grenoble et d'Échirolles pour lesquelles Grenoble-Alpes Métropole porte un projet ambitieux. Dans les dix prochaines années, plusieurs phases de travaux, en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics et de commerces, vont se succéder dans les cinq quartiers concernés. L'Agence, de son côté, accompagne le dispositif de suivi et d'évaluation du NPRU, à travers plusieurs outils destinés à mieux corrélés les projets aux attentes réelles des habitants, premiers concernés. Un tableau de bord a ainsi été mis en place à partir des données quantitatives (sur les périmètres PNRU et GRANDALPE) extraites du SIT de l'Agence et d'enquêtes téléphoniques auprès des habitants. Un observatoire photographique (voir page 49) permet de suivre au long court les transformations urbaines sur le secteur de projet intercommunal GRANDALPE (voir page 45). Enfin, une enquête qualitative (initiée en 2020 et reconduite pour 6 ans) doit permettre d'appréhender le bien-être et la qualité de vie des habitants. À noter que ce chantier contribue également au suivi permanent du Contrat de Ville qui porte sur l'analyse des dix quartiers métropolitains prioritaires.

 [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)



### Crimes et délits dans la métropole : analyse de l'évolution des données

Dans le cadre du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance [CISPD] métropolitain, la Police Nationale et le Groupement de Gendarmerie de l'Isère ont transmis à la Métropole et à l'Agence des extractions de l'état 4001, outil statistique commun recensant les crimes et délits portés à la connaissance de leurs services ou découverts sur leur territoire de compétence respectif en 2017, 2018, 2019 et 2020.

La mission confiée à l'Agence a porté sur un travail d'agrégation et d'analyse de ces données, afin d'offrir une vision d'agglomération des phénomènes constatés sur l'ensemble de la période et notamment, de prendre en compte le caractère exceptionnel de l'année 2020 en matière de criminalité et délinquance, du fait de la Covid. Même si elles ne reflètent pas l'intégralité de l'activité délinquante et criminelle, ces données ont alimenté le volet quantitatif du bilan de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2017-2020 et constituent le point de départ de celle qui s'engage sur la période 2021-2024. Fin 2021, un rapport de synthèse abondamment illustré et détaillé a été remis aux participants de l'assemblée plénière du CISPD.



### L'analyse des besoins sociaux pour le CCAS de Grenoble évolue

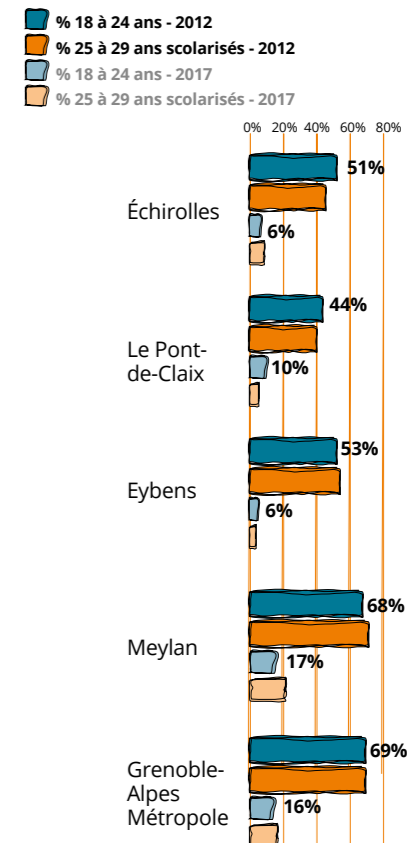
Depuis plusieurs années, l'Agence réalise une mission d'assistance générale en observation auprès du CCAS de la Ville de Grenoble. Elle contribue à la réalisation de l'Analyse des besoins sociaux [ABS] en exploitant diverses données statistiques (socio-démographie, logement, revenus-précarité, santé, petite enfance...). En 2021, cette mission portait principalement sur l'assistance à la réalisation de l'ABS généraliste et à la connaissance globale du territoire grenoblois, via différentes analyses et productions. Une attention particulière a été portée aux seniors grenoblois et à leurs conditions de logement en autonomie, dans l'objectif de mieux répondre aux besoins. Grâce à l'actualisation de l'ensemble des outils statistiques au service d'une observation plus transversale, plus de soixante cartographies d'aide à la réflexion et à la décision ont été réalisées, et un projet d'observatoire s'ébauche avec la Ville de Grenoble autour des principaux indicateurs de santé sociale et urbaine. L'évolution de l'accompagnement de l'Agence sur l'ABS Grenoble se poursuivra en 2022 par un dispositif d'enquête auprès des jeunes grenoblois (-25 ans).



### Actualisation d'une ABS pionnière, celle d'Échirolles

En 2020 l'Agence avait entamé un accompagnement méthodologique auprès du CCAS d'Échirolles pour l'élaboration de son Analyse des besoins sociaux [ABS]. Cette mission s'est poursuivie en 2021 dans le cadre de la construction du protocole méthodologique, puis de l'analyse et de la valorisation d'une partie des résultats, avec une focale particulière : le croisement des questions environnementales et sociales dans l'appréciation des conditions de vie des habitants. Une focale essentielle à l'heure de la Zone à faibles émissions [ZFE], de l'explosion des prix de l'énergie, etc. L'Agence a mobilisé ses compétences dans le champ de l'enquête, de l'analyse qualitative et des problématiques sociales des habitants, pour accompagner le CCAS dans l'actualisation de son ABS, obligation légale pour les communes de plus de 10 000 habitants à la suite des élections municipales. Elle a proposé des guides d'entretien, participé aux réunions techniques, aidé au choix des enquêtés (associations, services communaux, groupements d'habitants...), avant l'analyse des résultats et la production d'une synthèse.

Part de la population scolarisée selon l'âge



### Portrait des étudiants pontois au service d'une politique publique d'aide sociale

En 2021, avec le concours technique et méthodologique de l'Agence, la Direction des solidarités de Le Pont-de-Claix a engagé une démarche d'observation sociale pour qualifier statistiquement le public des étudiants, futurs bénéficiaires du « Complément minimum garanti », un dispositif social imaginé par la commune pour favoriser la poursuite en études supérieures des jeunes pontois-e-s en situation de faibles ressources. À partir de données Insee du recensement de la population et de données fiscales, l'Agence a réalisé un diagnostic pour tenter de caractériser leurs conditions de vie socioéconomiques. L'étude a été présentée en fin d'année lors d'un comité de pilotage du dispositif du Revenu minimum garanti auquel des éclaircissements ont été apportés sur les conditions de vie et les effectifs des jeunes. In fine, un important jeu de données a été transmis à la maîtrise d'ouvrage.

# Éclairer et objectiver la décision

> FOCUS <

# ÉCOQUARTIERS : L'AGENCE ÉVALUE 3 SITES GRENOBLOIS

DE LONGUE DATE, LA VILLE DE GRENOBLE MÈNE UNE POLITIQUE DE TRANSITION AMBITIEUSE POUR SES PROJETS D'AMÉNAGEMENT, MARQUÉE PAR TROIS LABELLISATIONS ÉCOQUARTIER : « 1<sup>ER</sup> ÉCOQUARTIER DE FRANCE » POUR LA ZAC DE BONNE EN 2009, LABELLISATION DES OPÉRATIONS BOUCHAYER VIALLET EN 2013 ET BLANCHE MONIER EN 2014, DÉPLOIEMENT DEPUIS 2009 DU QUARTIER CAMBRIDGE (TERMINÉ EN 2016) AU SEIN DE L'ÉCOCITÉ PRESQU'ÎLE. DANS UNE PERSPECTIVE D'AMÉLIORATION CONTINUE, L'AGENCE EST SOLLICITÉE POUR VEILLER AU RESPECT DE LA CHARTE ÉCOQUARTIER DANS LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DURABLE.

La démarche ÉcoQuartier a été lancée en 2009 en application de la loi Grenelle 2 dans le cadre du plan Ville durable. Vingt engagements sont inscrits dans une charte nationale, sous quatre dimensions : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat. Ils constituent des éléments d'aide à la décision pour orienter la gestion du quartier ou réajuster certains aménagements face à de nouveaux enjeux : végétalisation renforcée pour lutter contre les chaleurs urbaines, prise en compte de l'évolution des pratiques cyclables, accompagnement de la mixité sociale, etc. Il s'agit aussi d'appréhender l'effet levier des pratiques développées dans un quartier sur l'évolution de la gestion urbaine : habitat, commerce, économie, mobilité, environnement, espace public, patrimoine, urbanisme, paysage, architecture, etc.

L'Agence a mobilisé son expertise multithématique dans la construction d'une plateforme d'indicateurs d'évaluation pour suivre les évolutions des quartiers au fil du temps. Cette méthodologie a permis de réunir les acteurs autour de la table : la Ville, la Métropole, les SEM, pour prendre le temps d'échanger, de s'accorder sur l'état des lieux des quartiers, imaginer des pistes de réflexion et des compléments d'approche, notamment en ce qui concerne la santé et la biodiversité, partagés avec des élus, des habitants, des usagers, des gestionnaires. La démarche d'évaluation ne s'intéresse évidemment pas aux seuls aspects urbanistiques et architecturaux liés à l'habitat. Elle traduit plus largement les usages qui façonnent le quartier et intègre des notions de solidarité, de santé, de patrimoine, d'environnement et de climat.

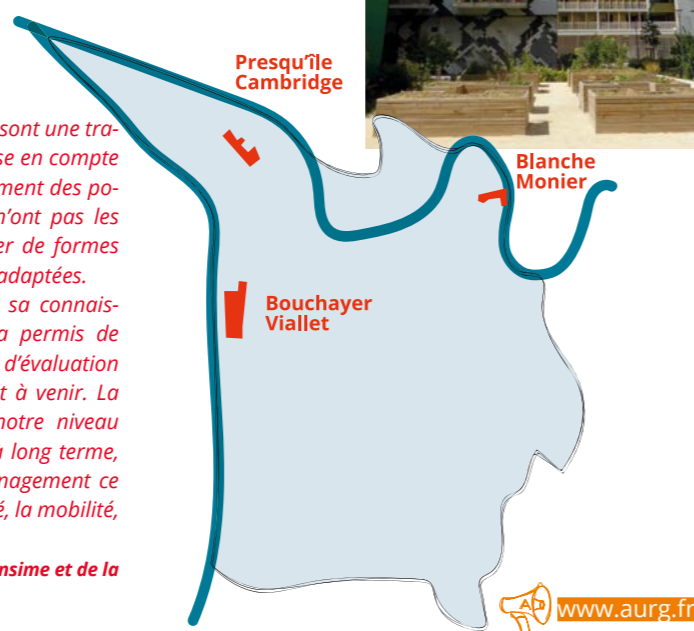
**L'AGENCE DÉVELOPPE SON EXPERTISE POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES**

En complément des travaux conduits pour la Ville de Grenoble, l'Agence renforce son expertise pour accompagner le développement de nouveaux projets. Elle participe à la commission régionale de labellisation des ÉcoQuartiers, avec les services de l'État et des réseaux d'experts (CAUE, SEM...). Elle a été mobilisée dans ce cadre pour l'expertise de projets régionaux : la requalification du site industriel Novaciéries à Saint-Chamond (42) en 2019 et l'ÉcoQuartier de l'Étoile à Annemasse (74) en 2020.



« Les ÉcoQuartiers de Grenoble sont une traduction de cette meilleure prise en compte des besoins des habitants, et notamment des populations les plus vulnérables qui n'ont pas les moyens de choisir et de se préserver de formes d'urbanisation historiques parfois inadaptées. L'Agence, à travers son expertise et sa connaissance de territoires voisins, nous a permis de mettre en place une méthodologie d'évaluation cadrée des ÉcoQuartiers existants et à venir. La labellisation nous invite à élever notre niveau d'exigence et à penser l'urbanisme à long terme, en intégrant dans les projets d'aménagement ce qui fait l'habitabilité d'une ville : le logement, la santé, la mobilité, la vie collective... »

Pierre-André Juven, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de la santé à la Ville de Grenoble



EXPERTISE



Questions Olga Braoudakis, chargée d'études Territoires / architecte DPLG et Lucas Jouny, chargé d'études Observation sociétale

ÉLABORER UN DIAGNOSTIC LOCAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

La Métropole s'est engagée dans un Contrat local de santé intercommunal [CLSI]. Pourquoi, de quoi s'agit-il, et quel a été le rôle de l'Agence ?

Dans le cadre du Plan climat air énergie métropolitain [PCAEM] approuvé en 2019, Grenoble-Alpes Métropole s'est engagée à réaliser un CLSI. De quoi s'agit-il ?

Urbanisme, logement, transports, alimentation, environnement, etc., la Métropole a de nombreuses compétences ayant un impact direct sur la santé de ses habitants. La première étape pour aller vers un CLSI a été la réalisation d'un diagnostic santé environnement, accompagné par l'Agence en 2021. Il comportait plusieurs volets complémentaires : un état des lieux de l'offre de soins, de l'accès aux soins et de la santé de la population ; un diagnostic de la santé environnementale ; une analyse du niveau de prise en compte de la santé dans les politiques et actions métropolitaines. Cette matière permet de hiérarchiser et spatialiser les enjeux de santé et pour la Métropole, de prioriser son action future de lutte contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales dans le cadre du CLSI.

« La thématique de la santé est par définition très transversale »

L'Agence a accompagné la démarche aux côtés de l'ORS et du Cerema. Pourquoi cette collaboration ?

La thématique de la santé est par définition très transversale, la Métropole a donc souhaité s'entourer d'une équipe pluridisciplinaire et partenariale, constituée de l'Agence, de l'Observatoire régional de la santé [ORS] et du Cerema. La complémentarité de nos champs d'intervention a été un vrai atout pour travailler ce diagnostic. Nous concernant, au-delà d'une contribution à l'ensemble des pièces mobilisant nos compétences en observation et pro-

duction de données, notre connaissance fine du territoire et des documents-cadres de la Métropole nous a permis d'intervenir en vigie et conseil sur les choix méthodologiques globaux.

Comment a été réalisée l'analyse du niveau de prise en compte de la santé ?

Nous avons réalisé 15 entretiens associant 18 services de la Métropole. L'objectif était d'identifier les actions ayant un impact favorable sur la santé et le bien-être des populations, de repérer les dimensions et publics bien pris en compte et ceux qui le sont moins... Mais également de faire de la pédagogie pour créer une culture commune au sein de la Métropole.

Qu'en retire l'Agence et quelles sont les suites ?

Pour mener cet état des lieux, la neutralité de l'Agence était un véritable atout. C'était une belle opportunité d'échanger avec des services que nous rencontrons moins régulièrement et de faire connaître un de nos volets d'expertise, à la frontière entre l'évaluation et l'observation. Cela confirmait en outre l'importance des entretiens en direct avec les services, dont la richesse nous a permis d'aller beaucoup plus loin que notre seule connaissance des documents-cadres ou études.

Pour la suite, sur la base du diagnostic, la Métropole s'engage dans l'étape plus opérationnelle d'élaboration du Contrat.



« Le diagnostic métropolitain est un socle de connaissances sur lequel l'Agence pourra s'appuyer pour accompagner la Métropole dans la mise en cohérence de ses politiques publiques (cohésion sociale, environnement et planification). C'est le défi à relever pour intégrer la santé dans l'action territoriale dans une double logique d'équité sociale et d'attractivité territoriale. »

Olga Braoudakis

« Le soutien de l'Agence a été précieux pour ce chantier d'ampleur, tant dans la réalisation d'une étude complexe que dans le croisement et l'analyse des données. Grâce à l'expertise de ses chargés d'études, à la qualité de leur réflexion mais aussi à leurs qualités humaines, l'Agence a apporté une vraie valeur ajoutée à ce projet multi-partenarial. »

Claire Namy, responsable de l'unité Projets et Territoires, Grenoble-Alpes Métropole



L'illustrateur grenoblois Cled'12 prête son trait de crayon malicieux, parfois caustique, à cette fresque des modes de vie.

## L'OBS'y EXPLORE NOS PARADOXES CONTEMPORAINS DANS UN REGARDS CROISÉS

L'OBS'y, RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE LA RÉGION GRENOBLOISE, A PUBLIÉ EN DÉCEMBRE UN **REGARDS CROISÉS SUR LES MODES DE VIE**. L'AGENCE A CONTRIBUÉ À CETTE PUBLICATION HYBRIDE, À MI-CHEMIN ENTRE OBSERVATION ET PROSPECTIVE.

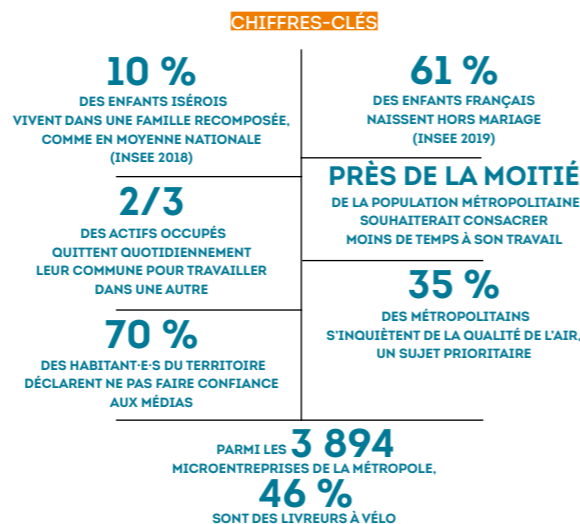
La question des modes de vie, notre quotidien, est plus complexe qu'elle n'y paraît. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle comment vivent « les gens » ? Pourquoi vivent-ils ainsi ? Qu'est-ce qui différencie les modes de vie : le lieu d'habitation, les revenus, les trajectoires sociales et professionnelles, les convictions ? Les parcours de vie sont-ils déterminés ? L'OBS'y est parti à l'exploration des réponses, sur notre territoire.

### LES MODES DE VIE, NOUVEL OBJET DES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Dans ce *Regards Croisés*, les partenaires de l'OBS'y questionnent la société métropolitaine grenobloise, d'aujourd'hui et de demain, et s'attachent à en donner des clés de compréhension.

Sont explorées en premier lieu, trois profondes transformations qui s'expriment depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle : notre rapport au temps et à l'espace, nos rapports sociaux et enfin, notre rapport à l'environnement soumis à la montée en puissance de la question écologique. Ces transformations, bien que séquencées pour en faciliter l'analyse, sont nécessairement imbriquées, et traversées par deux dimensions majeures : le numérique et les inégalités.

L'Agence s'est impliquée dans cette publication, aux côtés de la Métropole et des autres partenaires de l'OBS'y, en apportant son expertise thématique et sa connaissance du territoire, et en menant une veille documentaire sur la prospective des modes de vie.

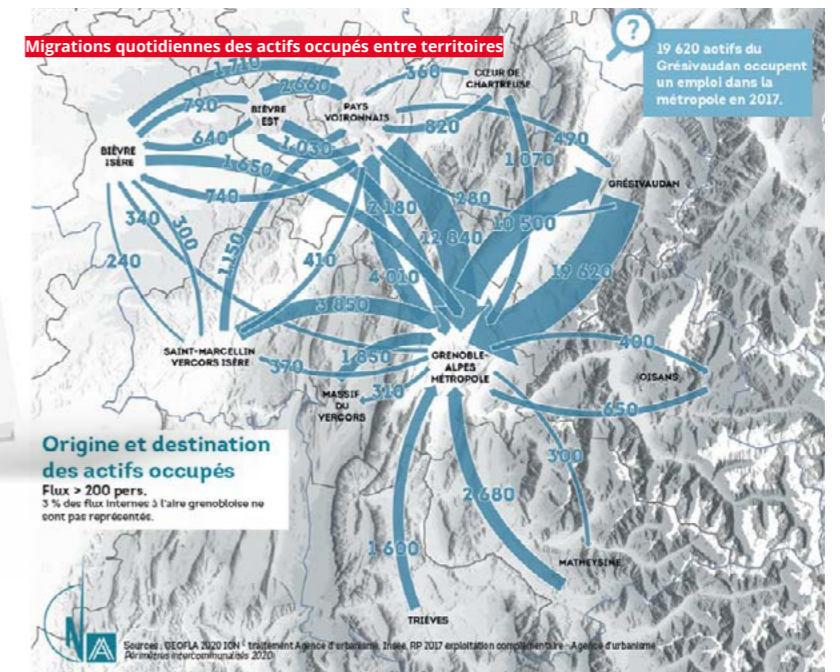


**OBS'y** Réseau des observatoires de l'agglomération grenobloise

15 partenaires engagés à faire de l'observation multithématique un outil de pilotage au service de l'action publique. Ils partagent données et analyses afin de disposer d'une vision globale et commune du territoire

A découvrir : DecrYpt La Lettre qui aide à comprendre la région grenobloise.

[www.obsy.fr](http://www.obsy.fr)



## CONJONCTURE ÉCONOMIQUE 2020 : L'OBS'y FLASH DE JUIN

DANS LE CADRE DU PACTE ÉCONOMIQUE LOCAL, LA PREMIÈRE NOTE DE CONJONCTURE 2020 DE LA RÉGION GRENOBLE-ALPES A ÉTÉ PUBLIÉE EN JUIN 2021. L'AGENCE A CONTRIBUÉ À CE PREMIER NUMÉRO **OBS'YFLASH** À TRAVERS NOTAMMENT LES REPRÉSENTATIONS DES FLUX ISSUES DE SA PUBLICATION **VOS TERRITOIRES EN MOUVEMENTS**.

Cette note de conjoncture est l'une des actions collectives engagées par le Pacte Économique Local qui réunit Grenoble-Alpes Métropole, la Communauté de Communes Le Grésivaudan, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, la CCI de Grenoble, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise. Les bassins économiques des trois collectivités territoriales sont couverts par ce Pacte. Ils concentrent près de 80 % de la population et 87 % de l'emploi total de la région Grenoble Alpes.

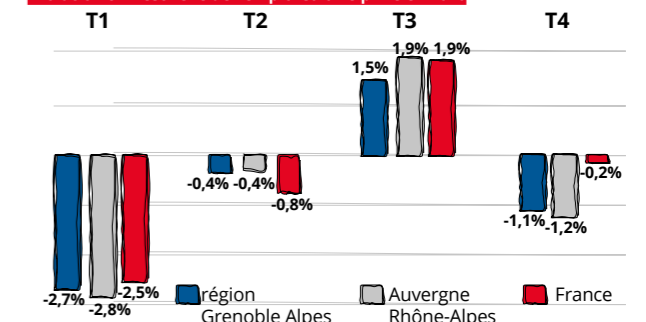
### QUE SAIT-ON DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA CRISE ?

Depuis mars 2020, la pandémie de la Covid-19 a entraîné un choc économique inédit à l'échelle mondiale. Du fait de leur spécialisation économique, tous les territoires ne sont pas exposés de la même manière aux conséquences économiques de la crise sanitaire. Comme partout en France, cette crise a entraîné une baisse d'activité générale dans la région grenobloise qui se traduit par une chute annuelle de 2,6 % de l'emploi et une hausse de 6 % de la demande d'emploi en 2020.

L'impact de la crise est nécessairement inégal selon les secteurs.

Le commerce de proximité et les activités liées au tourisme d'hiver ont été très affectés. Néanmoins, le commerce connaît un repli moins important qu'ailleurs en France et la saison touristique estivale 2020 a été meilleure qu'en 2019. Enfin l'industrie, qui reste très présente sur le territoire, semble avoir mieux résisté qu'en moyenne nationale ou régionale. Fortement utilisatrice de l'intérim, elle l'a comme souvent mobilisé en variable d'ajustement à la conjoncture.

### Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé en 2020



Une autre note de conjoncture socioéconomique est parue en 2021 et deux sont prévues en 2022.

[www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)

# FOCUS

## RECHERCHE : À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

COMPRENDRE POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE LA RÉGION GRENOBLOISE : DANS LE CADRE D'UNE THÈSE CIFRE\* ACCUEILLIE À L'AGENCE DEPUIS NOVEMBRE 2020, UNE CINQUANTAINE D'ENTREPRISES SONT ACTUELLEMENT INTERROGÉES SUR LES OPPORTUNITÉS, LES RISQUES ET LEUR STRATÉGIE POUR ANTICIPER LES ENJEUX À VENIR.

### LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE AU PRISME DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'Agence accueille Yatina Calixte, doctorante en économie, dont la thèse Cifre est cofinancée par Grenoble-Alpes Métropole et accompagnée par l'EP SCoT de la Grande Région de Grenoble. Son sujet : la résilience économique des systèmes urbains au prisme des enjeux environnementaux. Elle conduit ses recherches sous la direction de Magali Talandier, professeure des universités à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine [IUGA], laboratoire Pacte. Après une première année consacrée à la bibliographie sur la notion de résilience (origine, disciplines d'application, conceptualisations, critiques, etc.), les hypothèses de la thèse ont été énoncées et la méthodologie mise en place.

Les premiers travaux quantitatifs menés de 2019 à 2021 ont permis d'analyser la géographie de la résilience économique face aux crises de 2008 et de la Covid-19. Ces études ont débouché sur la co-publication, avec Magali Talandier, de deux articles dans la *Revue d'économie régionale et urbaine* (juin 2021) et dans *Le Monde* (octobre 2021).

### UNE CINQUANTAINE D'ENTREPRISES AUDITIONNÉES

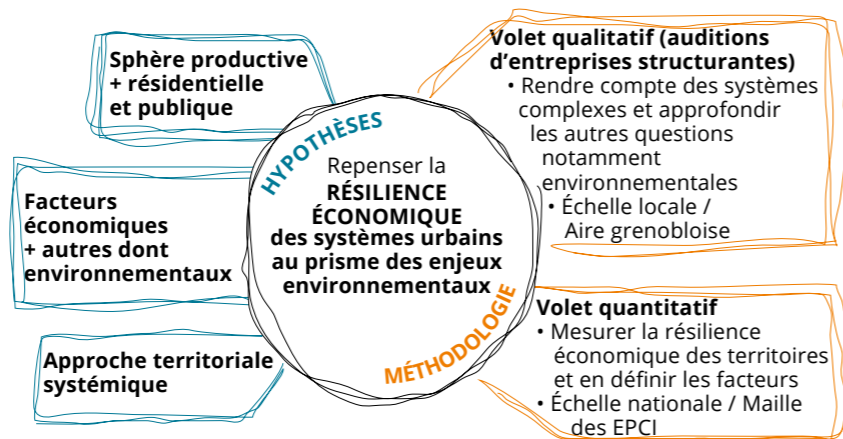
Des rencontres ont d'abord eu lieu avec les directions économiques des onze EPCI du Sud-Isère. Il s'agissait de leur présenter le travail de thèse, de faciliter la prise de contact avec les entreprises et d'échanger sur les risques et opportunités repérés pour le système économique du territoire, leur préparation aux enjeux à venir (notamment environnementaux) et leur offre de services aux entreprises.

Un panel d'une cinquantaine d'entreprises locales structurantes a été constitué selon des critères de taille, innovation technologique, ouverture à l'international, ancrage territorial, solidarité et utilité sociale, risques et écologie. Elles ont été interviewées entre novembre 2021 et mai 2022, dans le cadre d'entretiens semi-directifs, afin de comprendre le lien des établissements à leur territoire, les ressources (matérielles, énergétiques, humaines) qu'ils importent et exportent, les risques qui pourraient mettre en péril leur activité, la manière dont ils se préparent aux enjeux environnementaux et sociaux à venir et enfin, d'identifier les aides qui pourraient leur être apportées pour y faire face.

Les résultats seront éclairés lors d'un workshop à l'automne 2022 et les travaux se poursuivront en 2023 avec notamment des études quantitatives portant sur les recompositions sectorielles et les facteurs de résilience.

*Au regard de la littérature scientifique, la résilience économique n'est souvent appréhendée qu'à travers la seule lecture du système productif et de facteurs économiques [...] Il convient de la penser de façon plus complexe et plus large, en intégrant les autres moteurs du développement économique, les moteurs résidentiels et touristiques par exemple, et les facteurs environnementaux qui, dans un contexte de transition écologique et dans une visée prospective, deviennent prépondérants. Il faut également penser la résilience des territoires en tant que systèmes pour bien prendre en compte les interactions territoriales, notamment le fait que la résilience économique d'un secteur ou d'une entreprise dépend aussi de facteurs et décisions qui se jouent dans d'autres territoires.*

*Yatina Calixte, doctorante en économie*



\*Convention industrielle de recherche par la formation : un dispositif créé en 1981 pour subventionner « toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. »



[www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)

# FOCUS

## E-COMMERCE : QUELS EFFETS SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

MIS EN LUMIÈRE PAR LA CRISE SANITAIRE, L'ESSOR DU COMMERCE EN LIGNE ET DE SA LOGISTIQUE QUESTIONNENT L'ORGANISATION DES TERRITOIRES. À LA DEMANDE DE LA DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, UNE ÉTUDE A ÉTÉ CONFIÉE À URBA4, LE RÉSEAU RÉGIONAL DES AGENCES D'URBANISME, EN COOPÉRATION AVEC LE BUREAU D'ÉTUDES AID OBSERVATOIRE.

### COMPRENDRE LES ENJEUX... ET AGIR DANS LES TERRITOIRES

Symbole de l'évolution des pratiques de consommation des dix dernières années, la vente en ligne a augmenté en France de 8,5 points (Fevad 2021) et progressé de + 2 points en cinq ans dans l'aire grenobloise. Cette forte croissance bouscule le paysage marchand et pose de nombreuses questions (vacance commerciale, effets sur l'emploi, surface d'entrepôt nécessaire, outils à disposition des collectivités...). Apporter des réponses à ces questions, mieux comprendre les enjeux du e-commerce, ses impacts territoriaux et les leviers à disposition des collectivités : tels étaient les attendus de l'étude. Pour garantir une bonne articulation dans les approches et les échelles, l'Agence a mobilisé une équipe multithématique et apporté son expertise territoriale dans la démarche régionale en s'attachant à décrypter les phénomènes à l'œuvre en région grenobloise.

### LE E-COMMERCE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES À L'HORIZON 2025

Une méthodologie spécifique a été développée pour se projeter dans l'évolution du e-commerce. Après un diagnostic national et régional de la pratique, l'étude a identifié les impacts de la vente en ligne selon cinq catégories de territoires : métropoles, villes-centres d'agglomérations, villes moyennes, territoires périurbains et territoires ruraux. En complément, une étude de marché a permis d'imaginer trois scénarios de développement du e-commerce à horizon 2025, selon l'augmentation de sa part de marché : **scénario 1**, évolution tendancielle ; **scénario 2**, forte croissance ; **scénario 3**, croissance exponentielle.

### RÉSULTATS DE L'ÉTUDE À L'HORIZON 2025

- Avec une croissance mesurée du e-commerce (**scénario 1**), le commerce physique pourrait connaître un gain de chiffre d'affaires modéré, calqué sur l'évolution de la population.
- À partir du **scénario 2**, les capacités d'ouverture de nouveaux commerces se réduiraient dans les territoires déjà denses en commerce, fragilisant les centres-villes et les périphéries. Elles resteraient positives, de l'ordre de 60k à 80k m<sup>2</sup> potentiels supplémentaires pour toute la région.
- Le **scénario 3** ferait basculer en négatif le chiffre d'affaires des commerces physiques (sauf dans le rural) ce qui serait synonyme de fermetures importantes d'établissements et d'enrichissement (environs 280 000 à 385 000 m<sup>2</sup> à l'échelle régionale).

2 Adapter et renouveler l'immobilier commercial des secteurs périurbains et périphériques

1 Prendre en compte le e-commerce dans les stratégies d'aménagement

3 Faire du e-commerce un levier fort de renouvellement des centralités

4 Accompagner les commerçants vers l'omnicanal (drives, web, marketplaces, click&collect, etc.)

5 Déployer des solutions immobilières logistiques renouvelées et adaptées aux territoires

6 Réguler les flux de marchandises et de livraison à domicile au cœur des agglomérations

[www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)

*La crise covid-19 est un accélérateur des nouvelles pratiques observées depuis quelques années. L'essor du e-commerce va faire évoluer le paysage commercial, tant sur les très grands formats d'hypermarchés que sur les petites zones commerciales de périphérie. La vraie métamorphose se verra surtout dans les zones commerciales : le niveau de rentabilité des m<sup>2</sup> pourrait continuer de baisser et entraîner (dans le meilleur des cas) un recyclage immobilier/foncier et une diversification des usages. Les centres-villes pourraient perdre une partie de leur vocation commerciale, laissant place à de la vacance commerciale. Internet fera son entrée dans les magasins, donnant lieu à des expériences à la frontière entre les loisirs et la consommation.*  
**Julien Clémenti, chargé d'études Économie / Commerce**



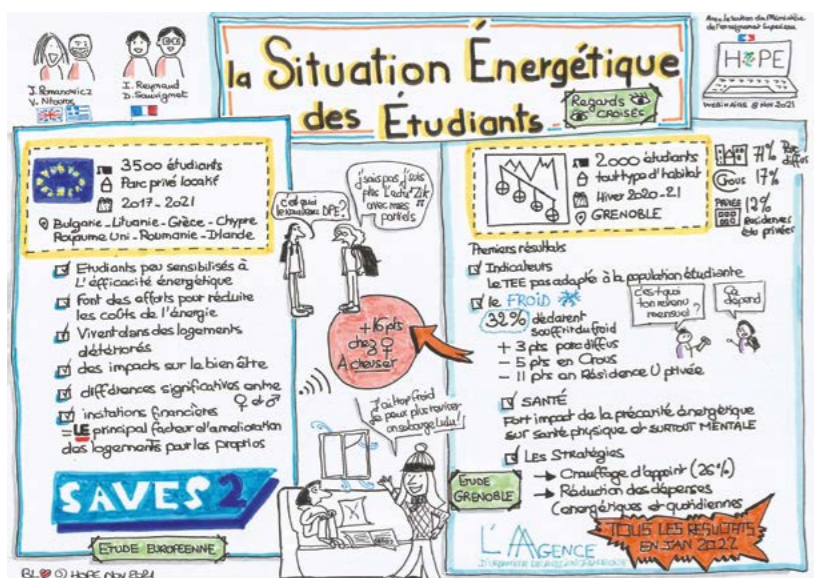


# BRÈVES

## Précarité énergétique des étudiants grenoblois

Selon l'Observatoire national de la précarité énergétique, 12 millions de personnes en France sont en situation de précarité énergétique. Quid d'une population aussi fragile et invisibilisée que celle des étudiants ? La chaire HOPE de la Fondation Grenoble INP et l'Agence ont mené une réflexion commune sur les liens entre logement, énergie et santé auprès de ce public. Les premiers résultats ont été présentés aux acteurs de la Recherche lors d'un webinar le 8 novembre 2021, dans le cadre de la journée contre la précarité énergétique, sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'Agence a proposé une première analyse des 2 000 réponses collectées par des étudiants de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine [UGA] dans le cadre d'une enquête menée sur les sites universitaires au cours de l'hiver 2020. Il s'agissait de repérer les formes de précarité énergétique étudiante à Grenoble, les stratégies étudiantes pour y faire face et les solutions existantes dans les politiques publiques, ainsi que les évolutions possibles dans la lutte contre la précarité énergétique des étudiants.

### QUELQUES CONSTATS MAJEURS



© Béatrice Le Moins, chaire HOPE

[www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)

## Observatoire local des loyers [OLL], toujours de fortes disparités territoriales

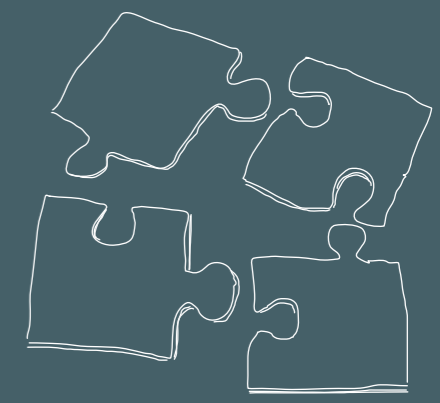
Créé en 2016 et piloté par l'Agence, l'OLL (dont la demande d'agrément ministériel soumise à l'État a été validée en août 2020) est un outil partenarial de connaissance des marchés locatifs, pour mieux accompagner les politiques publiques locales en faveur de l'habitat et du logement. Chaque année, les agences immobilières, les propriétaires ou locataires des biens en location dans les 75 communes de l'unité urbaine de Grenoble (zonage 2010) sont interrogés sur leurs niveaux de loyer. Les résultats de la collecte 2020 ont été publiés, montrant toujours de fortes disparités territoriales. L'agglomération grenobloise se situe dans le top dix français, entre Nantes et Toulouse, pour ses niveaux de loyers. À noter que cette sixième année de collecte pilotée par l'Agence a été corrélée à une sur-collecte au service de la demande d'encadrement des loyers formulée par Grenoble-Alpes Métropole en 2020 (demande refusée par l'État à l'automne 2021). La collecte 2021 se finalise, ses résultats sont en cours de traitement.

### QUELQUES RÉSULTATS (COLLECTE 2020) ÉCHELLE OLL

<b>11 €/M<sup>2</sup></b> LOYER MÉDIAN	<b>610 €</b> LOYER MENSUEL MÉDIAN
<b>10 917</b> LOGEMENTS ENQUÊTÉS (SUR UN PARC TOTAL DE 79 970 LOGEMENTS LOCATIFS)	<b>62 M<sup>2</sup></b> SURFACE MOYENNE

[www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)

# 2 L'ACTIVITÉ

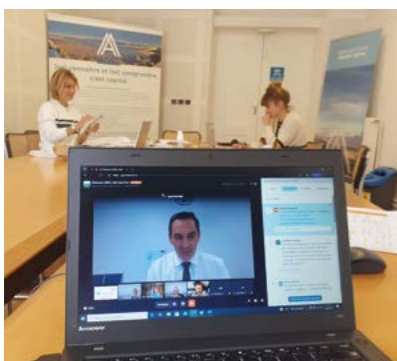


## PLANIFIER

SI LA PLANIFICATION EST UN CŒUR DE MÉTIER HISTORIQUE, ELLE ÉVOLUE AU FIL DES ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELLES, À UN RYTHME QUI S'ACCÉLÈRE FACE AUX DÉFIS DU SIÈCLE. L'EXPERTISE DE L'AGENCE EST LARGE, COMPLÈTE ET DIVERSIFIÉE, CONSTRUITE À LA FOIS SUR SA PLURIDISCIPLINARITÉ ET SA CAPACITÉ D'INTERVENTION MULTIPLE, DU QUARTIER AU GRAND TERRITOIRE, DE LA MONTAGNE À LA PLAINE. SI CES DERNIÈRES ANNÉES ONT ÉTÉ AMPLEMENT CONSACRÉES À L'ÉLABORATION DES PLUi, LES NOUVEAUX ÉLUS ISSUS DES ÉLECTIONS DE 2020 EXPRIMENT UN FORT BESOIN D'AIDE À LA MISE EN ŒUVRE. DE LA PLANIFICATION AU PASSAGE À L'OPÉRATIONNEL, IL N'Y A QU'UN (GRAND) PAS QUE L'AGENCE AIDE À FRANCHIR, EN ACCOMPAGNANT INTERCOMMUNALITÉS ET COMMUNES DANS LA PROGRAMMATION ET LE SUIVI DES PROJETS.

- BRÈVES** 32, 33 & 42  
Club PLUi, l'expérience partagée et capitalisée  
L'Agence accompagne la vie des projets du PLUi  
La préparation du suivi des PLUi : une solide base d'indicateurs à l'Agence  
De l'appropriation à la mise en œuvre des PLUi  
PNR Chartreuse, première trajectoire ZAN  
Première année de mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie métropolitain  
Micro PDU GRANDALPE, une démarche expérimentale
- FOCUS** 35 & 40  
La renaturation, levier de l'action foncière dans le cadre du ZAN  
SCoT GRG : transition et résilience, l'exploration des sujets d'évolution
- EXPERTISE** 34 & 37  
PLUi de Saint-Marcellin Vercors Isère, c'est parti !  
Urbanisme résilient : quelles avancées dans la Métropole ?
- PUBLI** 36  
Plan Climat-Air-Énergie territorial (PCAET) : une boîte à outils pour les communes du Pays Voironnais
- GROS PLAN** 38  
Le mode d'occupation des sols des agences régionales

# BRÈVES



## Club PLUi, l'expérience partagée et capitalisée

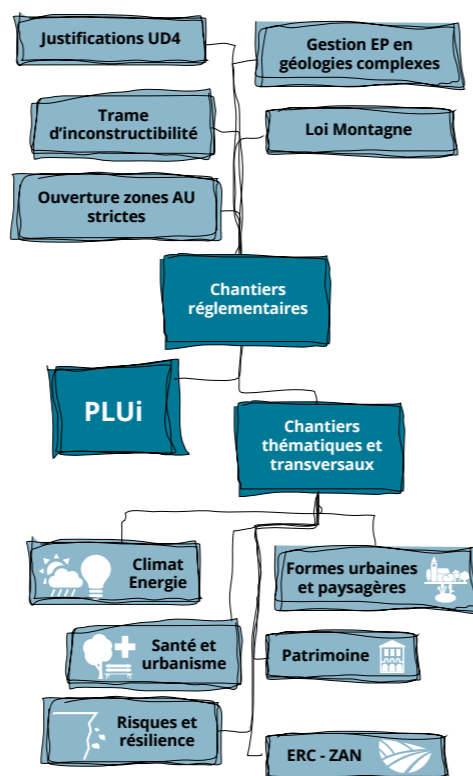
Depuis plusieurs années, le Club PLUi Auvergne-Rhône-Alpes anime un réseau régional d'échanges et de retours d'expériences ouvert aux collectivités engagées dans une démarche de PLUi. Deux principales actions ont été menées en 2021 avec l'équipe d'appui du Club (Dreal, DDT, Cerema, urbA4). Des vidéos ont été réalisées et diffusées, à partir de témoignages d'élus ou de techniciens sur les enjeux et problématiques à prendre en compte au moment de lancer une démarche PLUi, et sur les écueils ou les apports d'une telle démarche dans la construction du territoire et des politiques publiques. En complément, une séance de relance du Club PLUi s'est tenue en septembre (en visioconférence) avec les élus de 2020 et des territoires s'ouvrant à une élaboration de PLUi. Plusieurs territoires ont témoigné de leur expérience, et les participants ont été invités à faire valoir leur ressenti sur l'élaboration des PLUi et sur l'utilité du Club PLUi régional : à quelles difficultés avez-vous été confrontés lors de l'élaboration de votre PLUi ? Quels sont les points positifs ou les idées que vous avez retenus de votre participation au Club PLUi au cours de ces dernières années ? Les outils du Club (site, travaux, événements...) vous sont-ils utiles ? Autant de questionnements pour donner envie de s'informer et de proposer de nouveaux témoignages. L'aventure continue.

# Partager une vision et des projets

## L'Agence accompagne la vie des projets du PLUi

Côté Métropole, l'Agence s'est investie dans la structuration d'outils pour accompagner les démarches de projets (base de données, panorama et livret des projets), et dans le déploiement de chantiers exploratoires : elle a alimenté en particulier un chantier « Climat Air Énergie » avec la production d'un benchmark et l'analyse de la traduction du PCAEM dans le PLUi, ainsi qu'un chantier Risques et Résilience (PPRI DRAC, Cerema...). Voir page 37. Aux territoires moins outillés en ingénierie, elle a proposé un appui pour bien amorcer l'émergence de gros projets urbains, comme la friche du Village olympique, ou celle d'importants projets touristiques, en lien avec les Unités touristiques nouvelles [UTN] locales dans le Massif du Vercors.

### LES CHANTIERS MÉTROPOLITAINS



## La préparation du suivi des PLUi : une solide base d'indicateurs à l'Agence

L'Agence a, en parallèle des chantiers précédents, déployé en 2021 un chantier interne de capitalisation des indicateurs inscrits dans les PLUi de son aire d'intervention. Cela doit lui permettre d'évaluer ceux pour lesquels elle a la capacité de mettre à disposition des analyses ciblées, en lien avec ses missions générales d'observation. Le travail de mutualisation d'analyses doit se poursuivre avec un accompagnement au cas par cas des PLUi, pour compléter l'inventaire des éléments manquants dans les données mobilisables par l'Agence. Ceci afin de permettre aux EPCI de compléter la préparation du suivi des PLUi en association étroite avec d'autres partenaires de l'observation (Parcs, Département, associations...).

## De l'appropriation à la mise en œuvre des PLUi

Les cinq PLUi\* auxquels l'Agence a contribué ces dernières années ont été menés tambour battant et ajustés après les changements de mandat. En 2021, ils ont fait l'objet de premières modifications, avec un « toilettage » réglementaire, surtout mené dans une sphère technique mais aussi politique, comme dans les deux Bièvre où les élus ont souhaité s'impliquer. Après un temps d'appropriation par les élus et de mise en perspective avec les feuilles de route du mandat sur les divers territoires, certains EPCI, comme la Métropole et Bièvre Isère, ont d'ores et déjà lancé les travaux en vue d'une nouvelle modification à approuver en 2022 ou début 2023, tandis que le Vercors ou la Chartreuse ont choisi de reporter les délais de leur première modification pour se laisser le temps d'intégrer les principaux projets en refondation.

De manière générale, ce temps d'appropriation par des nouveaux élus qui n'avaient pas élaboré les PLUi a nécessité de l'Agence un fort accompa-

gnement pédagogique sur les contenus des documents et la notion de densification. Il a fallu sensibiliser les élus aux enjeux de la mise en œuvre et à la manière de prendre en main les projets en lien avec les secteurs d'OAP. Bièvre Est en particulier, a mis en place une charte de mise en œuvre qui fixe le cadre des évolutions régulières du document. Après une première année pleine de mandat, c'était aussi l'occasion pour les élus d'adapter les évolutions au contexte local : relance de l'attractivité résidentielle et économique pour la Bièvre, attractivité accrue et problématiques liées à l'explosion des prix sur le marché immobilier et foncier pour le Vercors...

Les EPCI ont pu aussi se structurer ou s'interroger sur les instances de suivi et de mise en œuvre de leur PLUi : réactiver les instances mobilisées dans le cadre de l'élaboration (Bièvre Isère), créer une instance nouvelle (comité de suivi à Bièvre Est), assurer les conditions de pérennisation de la commission urbanisme intercommunale pour le Massif du Vercors...

\*Grenoble-Alpes Métropole, CC du Massif du Vercors, CC Cœur de Chartreuse, CC Bièvre Isère et Bièvre Est



### DEUX ÉVÉNEMENTS

**GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ : L'ATELIER DES URBANISTES DU 30 SEPTEMBRE 2021.** co-animé par l'Agence et le service Urbanisme de la Métropole, a réuni les services techniques des 49 communes.

#### DEUX OBJECTIFS :

- > Partager les principaux sujets d'évolution du PLUi, le calendrier des procédures envisagées dans le mandat, les grands chantiers et la démarche des projets.
- > Informer sur la loi climat et résilience et le ZAN.

**CŒUR DE CHARTREUSE : UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE AVEC LES ÉLUS EN SEPTEMBRE**

**L'OBJECTIF :** prendre de la hauteur à l'égard des enjeux de densité en Chartreuse et de la manière dont s'appliquent les règles du PLUi-h approuvé, pour évaluer ce qui peut être intégré à sa modification.



Questions à Murielle Pezet-Kuhn, responsable du cadre Transitions environnementales et Mobilités et Julien Clémenti, chargé d'études Économie / Commerce

### PLUI DE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE, C'EST PARTI !

**Forte de son expérience de contribution à cinq PLUi dans l'aire grenobloise, l'Agence accompagne depuis le 16 décembre celle de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté [SMVIC], un territoire à l'identité bien trempée, à l'articulation des agglomérations grenobloises et valentinoises.**

#### Pourquoi les élus communautaires ont-ils fait appel à l'Agence pour leur PLUi ?

Le lien entre l'Agence et le territoire remonte au début des années 2000, avec des missions diverses pour les EPCI ou les communes constituant alors le « Sud Grésivaudan ». Quand la nouvelle communauté a été créée par fusion en 2017, l'Agence l'a accompagnée sur des politiques sectorielles, économiques et foncières. À l'heure de se lancer dans « le grand bain » de l'élaboration d'un PLUi, les élus communautaires ont pris conseil, dès 2019, auprès de l'Agence, sur les passages obligés préalables au lancement. Ils ont aussi bénéficié de l'expérience de territoires voisins comme Bièvre Isère, dont élus et techniciens sont venus, à deux reprises, témoigner de leur propre démarche et de l'appui qu'ils ont trouvé auprès de l'Agence.

En résumé, les élus ont choisi de collaborer avec l'Agence pour son expérience des PLUi, son expertise multithématique et les relations déjà nouées avec le territoire, mais aussi et surtout, pour sa capacité d'accompagnement à la décision politique et à la réflexion technique en toute neutralité et transparence.

#### Comment l'Agence s'est-elle mobilisée pour accompagner ce projet majeur ?

L'élaboration d'un PLUi est un projet à part dans le programme partenarial de l'Agence : il nécessite une mobilisation au long cours et une diversité d'expertises impliquant une trentaine de collaborateurs ! Après une phase de sensibilisation des élus et techniciens à l'urbanisme intercommunal dès 2020, le premier semestre 2021 a été consacré à aider l'intercommunalité à préfigurer l'élaboration de son PLUi dans ses aspects financiers et techniques autour de plusieurs scénarios d'intervention proposés par l'Agence. Le choix final : une assistance renforcée assurée par l'Agence avec des interventions ciblées de bureaux d'études et un pilotage fort de l'intercommunalité.

L'activation dès octobre des premières instances de travail (commission urbanisme, groupes territoriaux, bureau exécutif) a permis d'aboutir aux délibérations de prescription (objectifs poursuivis et modalités de concertation) et de collaboration entre SMVIC et ses 47 communes, votées à l'unanimité au Conseil communautaire du 16 décembre officialisant le lancement du projet.

#### Comment s'envisage le projet et quelles sont les spécificités à prendre en compte sur ce territoire ?

L'élaboration d'un PLUi est une aventure collective, qui articule les expertises au service d'un projet porté en commun par les élus, techniciens et acteurs du territoire. L'Agence s'investit pleinement pour les aider à se mobiliser dans le partage de l'analyse de la situation du territoire et de ses spécificités, qui sont nombreuses : agricoles, touristiques, patrimoniales, économiques, sociales, de fonctionnement, etc. Dès lors pourront émerger, et être partagés, les enjeux à faire porter par le PLUi. Cette notion du collectif vaut tout autant au sein-même de l'Agence, afin que la large équipe mobilisée soit dans les meilleures dispositions possibles pour produire les contenus, animer la démarche et soutenir son partenaire sur le temps long du projet.



## > FOCUS <

# LA RENATURATION, LEVIER DE L'ACTION FONCIÈRE DANS LE CADRE DU ZAN

À LA DEMANDE DE LEUR MEMBRE, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER RHÔNE-ALPES [EPORA], LES AGENCES D'URBANISME RHÔNE-ALPES ONT MENÉ EN 2021 UNE APPROCHE EXPLORATOIRE DE LA RENATURATION. CE CONCEPT CONTRIBUE À L'INTÉRÊT PORTÉ AUX FONCTIONS ÉCOLOGIQUES DU SOL DANS LE CADRE DE L'OBJECTIF ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE [ZAN].

En tant qu'acteur foncier travaillant auprès des collectivités à l'exécution de leur projet de territoire par la reconversion et la valorisation de friches, l'Epora est interpellé dans sa pratique professionnelle par l'application du ZAN, notamment les objectifs de sobriété foncière qu'il impose. Garant de l'écoresponsabilité des projets d'aménagement dont il permet l'émergence, l'Epora doit être en mesure d'accompagner les collectivités partenaires dans la mise en œuvre de projets vertueux et durables. Le levier de la renaturation des friches s'impose comme un axe de travail incontournable.

#### LES ACTEURS DE LA RENATURATION AUDITIONNÉS

Pour mener à bien cette étude, les agences ont réalisé une série d'entretiens auprès d'acteurs de la renaturation et fait ressortir, à travers l'analyse de retours d'expérience concrets, les facteurs de réussite d'un projet de ce type. L'étude a permis en outre, de poser les premiers jalons d'un outil d'aide à la décision par la proposition d'un jeu d'indicateurs visant à l'évaluation du potentiel de renaturation d'un site selon trois entrées : biodiversité, artificialisation et intégration urbaine.

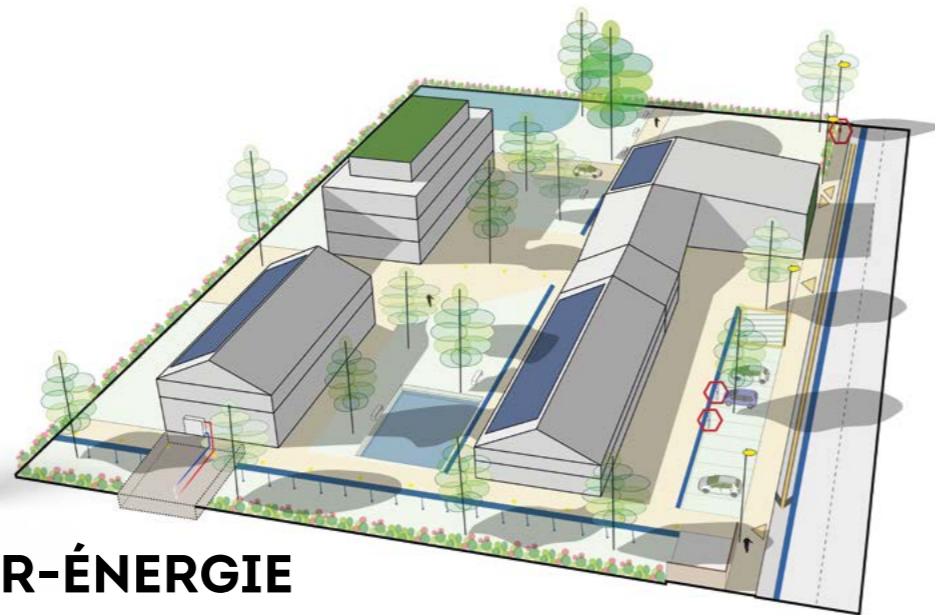
Dans la continuité de cette première phase de prospective, l'Epora souhaite poursuivre en 2022 avec le réseau des agences son exploration du champ des possibles à travers l'expérimentation et la construction des outils nécessaires à la mise-en-œuvre des objectifs de l'axe 4 de son PPI.

« L'étude exploratoire conduite avec le réseau des agences d'urbanisme nous permet d'initier une démarche de préparation progressive à l'application des règles du ZAN pour être prêts en temps voulu. Elle porte sur le sujet de la renaturation mais nous permet plus largement de mieux appréhender la variété des notions liées à la désartificialisation et de cerner les futures expérimentations à lancer en développant en mode « preuve de concept », une stratégie, des méthodes et des savoir-faire au sein de l'EPORA. Dans cette vision exploratoire, il y a en outre un vrai enjeu à faire culture commune en interne, et les agences ont une vision d'ensemble qui se prête tout à fait à l'exercice. La phase d'expérimentation se structure actuellement et l'accompagnement par les agences va se poursuivre avec l'idée de construire ensemble un outil d'analyse des sites de l'EPORA au regard des enjeux de désartificialisation / renaturation. »

Véronique Guirimand, directrice des études travaux et achats de l'EPORA



La renaturation d'une friche permet de créer de la valeur foncière mais pas seulement. La restauration de certains services écosystémiques s'accompagne de nombreuses aménités pour l'homme : retour sur le site de la biodiversité, possibilité d'une production agricole locale, confort thermique, prévention des risques naturels et gestion des eaux pluviales, etc.



## PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL [PCAET] : UNE BOÎTE À OUTILS POUR LES COMMUNES DU PAYS VOIRONNAIS

LES COLLECTIVITÉS CONTRIBUENT À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX EN FAVEUR DE L'ATTÉNUATION ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE. L'AGENCE POURSUIT L'ACCOMPAGNEMENT DU PAYS VOIRONNAIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SON PCAET DONT ELLE A ACCOMPAGNÉ L'ÉLABORATION EN 2019. CETTE ANNÉE, UNE BOÎTE À OUTILS A ÉTÉ RÉALISÉE À DESTINATION DES COMMUNES POUR RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX ET LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT.

### LE PCAET 2019-2025 : LA FEUILLE DE ROUTE « CLIMAT-AIR-ÉNERGIE » DU PAYS VOIRONNAIS

Le PCAET doit répondre aux attentes fortes en matière de qualité de l'air et de santé publique, de développement des énergies renouvelables et d'évolution des pratiques notamment en matière de mobilité. Le Pays Voironnais a défini des objectifs de réduction de la consommation énergétique et de production d'énergies renouvelables à plusieurs échéances, exprimés dans son PCAET selon 4 axes, déclinés en 25 actions conformément à la séquence ERC : éviter (sobriété), réduire (efficacité), compenser (développer les alternatives).

### PCAET & URBANISME : UNE ARTICULATION NÉCESSAIRE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX

Orientations, choix d'aménagement, dispositions réglementaires... Les outils de l'urbanisme constituent les leviers de la politique Climat-Air-Énergie d'une collectivité. L'Agence, qui a accompagné le Pays Voironnais dans l'élaboration du PCAET en réalisant l'évaluation environnementale stratégique, poursuit sa mission avec des travaux de repérage des îlots de chaleur et des puits de fraîcheur sur les principaux pôles urbains du territoire. Par ailleurs une boîte à outils a été élaborée à destination des élus et des techniciens, pour accompagner les communes dans la prise en compte du PCAET dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement. Elle se présente comme un « catalogue » où piocher les outils les mieux adaptés au contexte.

### UNE BOÎTE À OUTILS, DEUX OBJECTIFS, HUIT FICHES THÉMATIQUES

■ Offrir un cadre réglementaire favorable à des opérations d'aménagement vertueuses

Le Plan local d'urbanisme communal ou intercommunal constitue le principal outil de planification locale pour coordonner les enjeux du climat, de l'air et de l'énergie avec les autres thématiques territoriales qu'il aborde : habitat, mobilité, gestion économe de l'espace, économie, biodiversité, risques, paysage... Il permet de transcrire les objectifs du PCAET.

■ Produire des opérations d'aménagement exemplaires, au regard de la stratégie climat-air-énergie du PCAET, qu'il s'agisse de petits projets isolés ou d'opérations de plus grande ampleur sous maîtrise d'ouvrage publique.



Chaque fiche comporte un volet illustrant les enjeux et un volet proposant des réalisations, ainsi qu'un espace pratique : ressources, liens utiles et lexique.

[basedoc.aurg.fr](https://basedoc.aurg.fr)

## EXPERTISE



3 questions à Vincent Boudières, responsable de la mission Risques à Grenoble-Alpes Métropole

### URBANISME RÉILIENT : QUELLES AVANCÉES DANS LA MÉTROPOLE ?

Comment rendre compatible le renouvellement urbain avec les zones inondables et l'aléa rupture de digues ? C'est tout l'enjeu des travaux menés dans la métropole d'un point de vue opérationnel dans le cadre du PPRI\* Drac mais aussi, au sein d'un partenariat recherche-action avec la définition d'un indicateur de priorisation.

#### Quels sont les axes de collaboration entre la mission Risques de la Métropole et l'Agence ?

Les partenariats sont nombreux avec l'Agence et s'inscrivent de façon pluriannuelle sur ces sujets de risque et de résilience. Face à cet enjeu majeur pour le territoire, l'Agence a toujours été présente, que ce soit dans le cadre de son exercice classique vis-à-vis du PLUi ou d'actions plus spécifiques comme le PPRI Drac. Même si notre territoire est très en avance sur ces questions, c'est une richesse pour nous de bénéficier de cette expertise de l'urbanisme pour enrichir nos stratégies et toutes les démarches que l'on peut porter.

#### Le nouveau PPRI Drac va être soumis à enquête publique. Quelles sont les avancées en matière d'urbanisme résilient et les apports de l'Agence ?

Cette nouvelle mouture du PPRI Drac résulte d'un travail très opérationnel et innovant, réalisé en 2021, qui concrétise le décret PPRI sorti en 2019 dans la réglementation locale. C'est une approche du renouvellement urbain qui, via le projet, permet de réduire la vulnérabilité en proposant une ville plus adaptée aux risques potentiels (dont les défaillances des systèmes d'endiguement). On construit autrement, à condition de bénéficier de systèmes d'endiguement robustes, qualifiés, et d'une bonne gestion de crise. La Métropole a mené ce travail au service des communes, avec les équipes de l'Agence, sous l'animation de

l'État, dans le cadre d'ateliers consacrés à la définition d'une réglementation favorisant le renouvellement urbain en zone inondable.

Les apports de l'Agence ont été nombreux, autour de deux principales questions : quelles formes peut prendre le renouvellement urbain sur la rive gauche du Drac, en fonction des typologies des communes et de leur urbanisme ? Quels pourraient être les modèles d'architecture et de projets urbains ? L'Agence a été démonstrative. Par exemple avec un travail sur le « point mort », ou l'étude des besoins en logement au regard de la démographie : en construisant plus de logements, vait-on augmenter ou maintenir la population dans les villes ? Ce travail d'envergure se poursuit aujourd'hui dans des projets de renouvellement urbain ou des réflexions en amont de projets.

#### Dans une démarche de recherche-action commune, la Mission Risques, le Cerema et l'Agence travaillent à une nouvelle cartographie de priorisation du renouvellement urbain en zones de rupture de digues. De quoi s'agit-il ?

L'objectif est de définir un indicateur de priorisation du renouvellement urbain en cas de rupture de digues sur nos territoires. On regarde la fragilité, la vulnérabilité des tissus urbains, en fonction de

leur configuration, de leur âge, des caractéristiques du territoire ; pour finalement caractériser la vulnérabilité des quartiers, avec une approche fine de leurs typologies.

On pourra ainsi ajouter à terme un critère de vulnérabilité du territoire face à l'aléa rupture de digue afin de privilégier des zones en renouvellement urbain, au-delà des classiques priorisations liées aux réseaux, à la densité, aux infrastructures. Au sein du groupe de travail, l'expertise urbanistique et architecturale de l'Agence nous a permis d'accéder à ses bases de données (notamment celle relative à l'analyse des tissus urbains), de les expertiser et de les croiser. Les architectes ont investi la ques-

« Ce partenariat a livré en 2021 une modélisation de la vulnérabilité »

tion des maçonneries et de la datation des constructions pour caractériser la vulnérabilité de nos villes en fonction de plusieurs critères liés aux aléas de rupture de digues. Ce partenariat a livré en 2021 une modélisation de la vulnérabilité ; il se poursuit avec les équipes de l'Agence, avec la sortie prochaine d'un « Guide de l'aménagement résilient ».

\* PPRI : plan de prévention des risques d'inondation



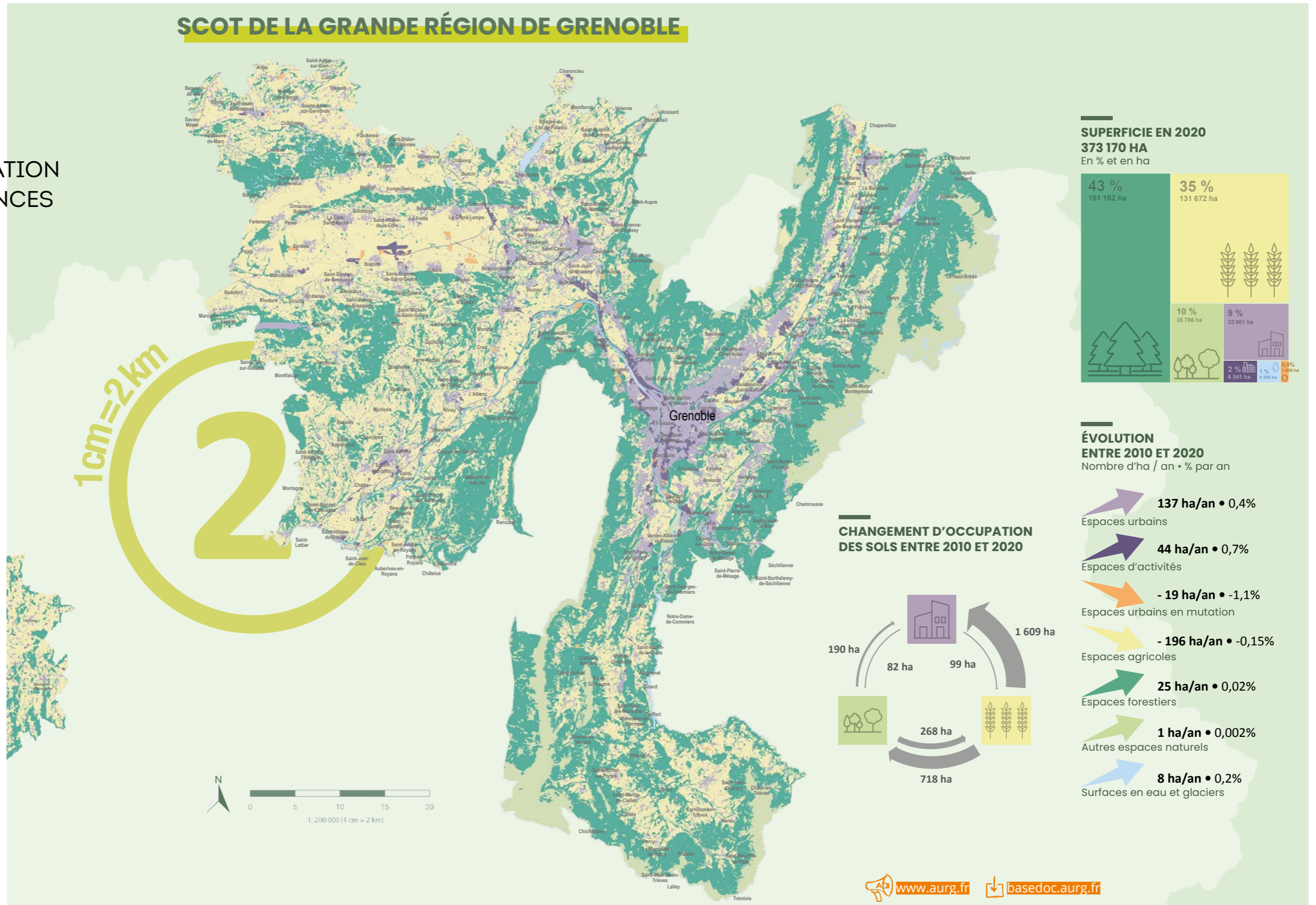
## LE MODE D'OCCUPATION DES SOLS DES AGENCES RÉGIONALES

# MOS

LES QUATRE AGENCES D'URBANISME DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES (RÉSEAU URBA4) ONT COPRODUIT DEUX POSTERS : ILS REPRÉSENTENT L'OCCUPATION DU SOL ET SON ÉVOLUTION ENTRE 2010 ET 2020 SUR LES TERRITOIRES PARTENAIRES COUVERTS PAR LE MODE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS) 2020.

Impliquées de longue date dans l'observation et le suivi de la consommation d'espace ainsi que dans l'accompagnement des territoires vers une trajectoire de sobriété foncière, les agences d'urbanisme du réseau régional sont dotées, depuis le début des années 2000, d'un outil performant d'analyse de l'occupation des sols sur une partie de leurs territoires d'intervention. Cet outil, SPOT Thema, a évolué vers le MOS 2020. Cette base de données de grande qualité permet de mesurer les efforts des territoires en matière de réduction de la consommation des espaces agricoles et naturels. Un outil d'analyse des plus pertinents à l'heure du ZAN.

## SCOT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE



# FOCUS

## SCOT GREG : TRANSITION ET RÉSILIENCE, L'EXPLORATION DES SUJETS D'ÉVOLUTION



**APRÈS UNE ANNÉE DE MISE EN PLACE D'UNE DYNAMIQUE À L'ÉCHELLE DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE ET DE PORTAGE TECHNIQUE DE TROIS CHANTIERS THÉMATIQUES ABORDANT LES ENJEUX DE TRANSITION ET DE RÉSILIENCE (RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE, RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE, TRANSITIONS SOCIÉTALES, COMMERCE), L'AGENCE A POURSUIVI EN 2021 SA FORTE MOBILISATION AUX CÔTÉS DE L'EP SCOT, POUR ACCOMPAGNER L'APPROPRIATION DES ENSEIGNEMENTS DE CES CHANTIERS PAR LES NOUVEAUX ÉLUS. UN TRAVAIL DE FOND, COMPLÉTÉ PAR L'EXPLORATION DES MOTIFS D'ÉVOLUTION DU SCOT POUR AIDER LES ÉLUS À DÉFINIR UNE FEUILLE DE ROUTE DE MANDAT.**

### 8 ATELIERS THÉMATIQUES D'ÉLUS ET UNE IMPORTANTE PRODUCTION

La finalisation des rapports sur les volets « biodiversité », « énergie », « éviter, réduire et compenser l'imperméabilisation » et la contribution au volet « économie » ont permis d'alimenter entre janvier et avril huit ateliers thématiques d'élus que l'Agence a aidé à préparer et à animer. Une note complémentaire sur l'agriculture et l'alimentation a par ailleurs été produite spécifiquement à la demande des élus.

Partage des enjeux de transition, point sur les exigences portées par les documents-cadres et portrait du territoire : pour chaque thématique abordée, l'Agence a fourni le matériau permettant d'alimenter les deux grands axes de débat des élus, à savoir d'une part le niveau de mise en œuvre dans les territoires du SCoT ainsi que les freins et leviers repérés sur la thématique et d'autre part, les sujets prioritaires à aborder en inter-territoires et les pistes pour amplifier les dynamiques et accompagner les projets.

Les riches débats tenus lors des ateliers, ainsi que plusieurs séances de « débriefing » avec les élus référents des thématiques, ont permis de partager plus largement les enseignements de la démarche, lors d'un séminaire d'élus le 28 avril. Un point d'étape-clé que l'Agence a contribué à animer et alimenter, notamment par une synthèse des principaux enseignements de cinq ateliers thématiques (« agriculture et alimentation », « mobilités », « économie », « proximités », « énergie »). Cette séance a été l'occasion pour les élus de débattre des pistes de travail à engager pour le mandat.

Fortement mobilisée pour défricher la thématique du Zéro artificialisation nette [ZAN], l'Agence a par ailleurs produit à la demande de l'EP SCoT un document de référence, intitulé « *Leviers d'action mobilisables pour Éviter Réduire Compenser [ERC] l'imperméabilisation des sols* », restituant une démarche conduite en 2019 et 2020 (voir page suivante).

Notes thématiques pour alimenter les ateliers



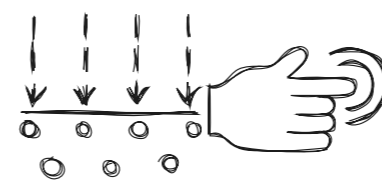
### ET TOUJOURS UN SCOT EN CHANTIERS...

Le second semestre a été l'occasion de réaliser un focus sur le chantier « transitions sociétales », que l'Agence a alimenté par une note de synthèse inventoriant les enjeux identifiés et questions prospectives. Quatre séances d'un jeu sérieux, développé spécifiquement à cet effet par l'Agence, ont réuni un public varié d'élus, techniciens et habitants autour de ces enjeux (voir page 59).

Le travail de prospective sur les contours et enjeux des évolutions du contenu du SCoT conduit au second semestre a été formalisé par l'Agence dans une VO d'un rapport faisant le point sur les grands motifs d'évolution du SCoT. Quatre ont été retenus sur la base du bilan de 2018 et des chantiers de 2019 et 2020. Cinq autres sont issus des obligations réglementaires s'imposant au SCoT avec une estimation du niveau de compatibilité du SCoT avec le Srdet, le Sdage, les Sage et les projets de chartes des PNR Chartreuse et Vercors. Des pistes de travail autour de la volonté d'engager

un Projet d'aménagement stratégique (PAS) « à blanc », annoncé en Comité syndical de juillet, ont également pu être avancées.

En parallèle, l'Agence a été mobilisée par l'EP SCoT dans le comité de suivi d'une démarche d'échange entre EPCI sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. Elle s'inscrit dans le cadre d'un partenariat lancé avec l'Ademe et de sa démarche « Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires » [TACCT].



### LEVIERS D'ACTION MOBILISABLES POUR ERC L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS

Avant même la publication de la loi climat et résilience et son objectif de trajectoire ZAN, le Sdage Rhône Méditerranée Corse faisait de la prévention de l'imperméabilisation l'un des enjeux majeurs sur son territoire et identifiait les documents d'urbanisme et de planification, ainsi que les opérations et actions conduites par les collectivités comme des leviers fondamentaux pour y répondre. Depuis 2018, l'Agence a conduit pour l'EP SCoT une démarche visant à mieux appréhender les conditions de la mise en œuvre de cette disposition « Éviter, Réduire et Compenser l'impact des nouvelles surfaces imperméabilisées » du Sdage. Appliquer la séquence ERC à l'urbanisme et à l'aménagement a pour buts et effets de limiter l'imperméabilisation nouvelle des sols, de réduire l'impact des nouveaux aménagements, et de désimperméabiliser l'existant, en améliorant la perméabilité de surfaces déjà artificialisées, en renaturant des surfaces actuellement artificialisées et/ou en déconnectant certains secteurs du réseau d'assainissement. L'Agence a réalisé un état des lieux des outils mobilisables par les collectivités pour atteindre cet objectif, enrichi par la mobilisation d'un groupe technique dédié et la rencontre d'une quinzaine de communes de la région grenobloise. Cette démarche a abouti, en 2021, à la publication d'un document faisant la synthèse de ces travaux.

[basedoc.aurg.fr](http://basedoc.aurg.fr)

## BRÈVES



### PNR Chartreuse, première trajectoire ZAN

L'Agence a été mobilisée par le Parc pour l'assister dans le confortement du volet urbanisme de sa Charte, qui traversait en 2021 une série d'étapes administratives, dont les dernières modifications à apporter pour donner suite aux avis reçus. Elle a travaillé sur un ensemble de propositions de compléments, liés à l'intégration du Zéro artificialisation nette [ZAN] dans les mesures liées au foncier et à la consommation d'espace. Cette expérience a constitué pour l'Agence l'un des premiers exercices pratiques de réflexion et de mise en situation sur la mise en œuvre du ZAN dans nos territoires : un travail fin sur les échéances, une prise en compte des documents en vigueur et un éclairage sur les mesures pour « éviter-réduire-compenser » qui a été apprécié du comité de pilotage et de l'État. La version finale de la Charte s'est ainsi enrichie, en proposant le cadre d'une « trajectoire ZAN » en plusieurs temporalités, correspondant à la fois aux grandes échéances des directives, à la durée d'application de la future Charte et aux mandats électoraux.

### Première année de mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie métropolitain

Le PCAEM 2020-2030 a été approuvé en février 2020 autour de 5 grands axes : adapter le territoire au dérèglement climatique, investir dans la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air, partager et valoriser les ressources du territoire, mobiliser l'ensemble des acteurs pour réduire les émissions directes et l'empreinte carbone du territoire et se doter d'outils performants de suivi et d'évaluation. En 2021, l'Agence a poursuivi son accompagnement à la mise en œuvre d'actions du PCAEM, dont l'un des volets du Diagnostic Santé Environnement [DSE] abordant les modes de vie sains (mobilités actives et alimentation), la haute qualité du cadre de vie (qualité du bâti et du cadre de vie urbain, îlots de chaleur urbains, nature en ville) et les atteintes aux milieux et ressources (milieux naturels, eau potable, air ambiant, nuisances sonores, pollution des sols, champs électromagnétiques). Pour chacun de ces thèmes, avec l'appui ciblé du Cerema, l'Agence a présenté les principaux constats, chiffres et messages-clés, qu'elle a territorialisés autant que possible (à l'aide de cartes et d'indicateurs-clés) et dont elle a fait ressortir les enjeux pour le territoire. Les enseignements de ce travail ont été mobilisés pour alimenter plus globalement le DSE, voir page 23 (en complément de l'analyse des politiques publiques portée par l'Agence et du diagnostic de la santé des populations par l'ORS) et le séminaire santé interservices du 30 juin 2021 réunissant les vice-présidents métropolitains concernés. Au service de l'objectif ultime, l'atteinte de la neutralité carbone 2050, l'Agence a accompagné l'équipe projet interservices sur les objectifs à se fixer et dans le recrutement d'un groupement de bureaux d'études.

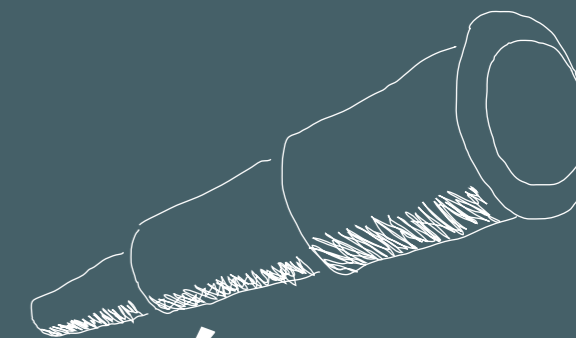
### Micro PDU GRANDALPE, une démarche expérimentale

Le PDU 2030 de l'agglomération grenobloise prévoit la réalisation de « micros-PDU » à l'échelle des territoires présentant des enjeux particuliers de mobilité. Premier du genre, celui de GRANDALPE, secteur intercommunal attractif et en pleine transformation urbaine, a été lancé en 2021 avec l'aide de l'Agence qui a accompagné le Smmag dans les dimensions techniques et dans la conduite de la démarche. Elle a contribué aux quatre ateliers techniques associant les services du Smmag, la Métropole et les communes, ainsi qu'au comité de pilotage de GRANDALPE dédié au micro-PDU le 26 octobre. Cette association des acteurs a permis la coproduction de la stratégie et des pistes d'action, en bonne articulation avec les démarches opérationnelles (projets urbains et d'espaces publics, dont le secteur gare d'Échirrolles). L'exploration des différentes sources de données sur le stationnement a pu se faire en lien avec la démarche d'observatoire du stationnement portée par la Métropole avec l'appui de l'Agence. Concernant le secteur gare d'Échirrolles, la mobilisation d'un atelier d'étudiants de L3 « géographie et aménagement parcours urbanisme » de l'UGA a permis de réaliser un diagnostic approfondi des usages de la marche dans le secteur et de faire émerger des propositions d'aménagement du pôle d'échanges et des espaces publics environnants. Ces propositions ont nourri les réflexions des maîtres d'ouvrage.



# 2

## L'ACTIVITÉ



# PROJETER

DANS LE CONTEXTE D'INCERTITUDE QUI EST LE NÔTRE, LES ÉLUS ONT BESOIN DE BOUSSOLES. L'AGENCE LES ACCOMPAGNE, DÉVELOPPE DES STRATÉGIES, DES OUTILS D'ENQUÊTE, D'ANALYSE ET D'AIDE À LA DÉCISION, COMME LES MODÈLES ET LES PROJECTIONS QUI AIDENT À BALISER LE DÉVELOPPEMENT. AVEC SES PARTENAIRES, ELLE EST INVESTIE DANS UNE VEILLE DYNAMIQUE DES MODES DE VIE ET DES PHÉNOMÈNES, ELLE SUIT LES EFFETS DE LA CRISE DANS LES TERRITOIRES, PROPOSE DES SCÈNES DE DÉBAT, MUTUALISE LES RECHERCHES, LES EXPERTISES ET LES EXPÉRIENCES.

### BRÈVES

44, 45 & 48

Observatoire dynamique des friches : une vision prospective et opérationnelle des friches urbaines  
Évolution des protections du patrimoine végétal de la Ville de Grenoble  
Étude de gisement foncier pour le Pays Voironnais : le ZAN en ligne de mire  
Une étude habitat approfondie à Voreppe  
GRANDALPE : faire la ville autrement  
Zone à faibles émissions-mobilité [ZFE-m] : quelle association des habitants ?  
Évaluation socio-économique du câble et schéma de mobilité Nord-Ouest  
Valorisation ligne Grenoble Gap, volet gares : quelles pistes d'action ?

### FOCUS

51

Pays Voironnais : quelles perspectives pour la compétence opérations d'aménagement structurantes ?

### EXPERTISE

46, 47 & 49

Du PLUi aux projets urbains  
Plaine des sports : un schéma de référence pour un territoire impensé  
Un observatoire photographique pour suivre la transformation de l'espace urbain

### PUBLI

50

Atelier des Futurs : la charte d'engagements

### GROS PLAN

52

Carte d'interpellation : débattre des enjeux de planification dans le Grésivaudan ?

# S'adapter aux évolutions et aux enjeux

## BRÈVES

### Observatoire dynamique des friches : une vision prospective et opérationnelle des friches urbaines

L'Établissement public foncier local du Dauphiné [EPFL D], membre de l'Agence, souhaite se doter d'une vision prospective et opérationnelle sur les besoins de portage et de proto-aménagement relatifs aux friches existantes et en devenir sur l'ensemble de son territoire d'intervention. Si les friches industrielles constituent le principal vivier de besoins d'intervention foncière, d'autres types de friches urbaines existent, qu'une étude d'identification et de caractérisation aidera à mieux connaître. Après Bièvre Est et Grenoble-Alpes Métropole, l'Agence a finalisé en 2021 une étude dans le Pays Voironnais et en a initié une autre sur Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, en exploitant son outil en ligne, VizualiZ. Un travail important a été réalisé en étroite collaboration avec les services de la CAPV (Aménagement, Habitat, Économie, Foncier), jusqu'à la réalisation d'une fiche de synthèse pour chacun des 31 sites repérés. Il a permis à l'EPFL D d'engager des discussions sur une hiérarchisation des friches, afin de définir un portage foncier.

En parallèle, c'est auprès d'un autre de ses membres, l'Épora, que depuis 2018, l'Agence intervient pour identifier et qualifier les friches économiques. Les communautés de communes de Bièvre Isère et des Vals du Dauphiné puis, en partenariat avec UrbaLyon, celles des Balcons du Dauphiné, de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné, d'Entre Bièvre et Rhône, ainsi que l'ensemble du SCoT des Rives du Rhône, et prochainement la Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère, ont fait l'objet d'une étude selon la même méthodologie en trois étapes :

- 1 Repérage
- 2 Caractérisation
- 3 Potentiel de valorisation.



### Évolution des protections du patrimoine végétal de la Ville de Grenoble

Cette mission d'accompagnement de la Ville porte sur une question nouvelle pour l'Agence : comment identifier et mieux protéger le patrimoine végétal, notamment arboré, par les outils du PLUi de la Métropole ? Il s'agit de s'intéresser aux espaces publics comme privés, et de viser un enrichissement des protections par la mobilisation des articles du règlement du patrimoine, dans la perspective d'une intégration à la modification n°2 du PLUi (attendue courant 2022).

Cette mission toujours en cours, constitue une opportunité pour l'Agence de monter en compétence globale sur la nature en Ville : tant sur les outils de protection réglementaires existants que sur les problématiques de gestion du patrimoine végétal et de relation aux citoyens (acceptabilité des protections et pédagogie sur leur intérêt). Trois grands axes de travail ont guidé la mission : un bilan des outils réglementaires du PLUi métropolitain visant à protéger le patrimoine végétal (avantages / inconvénients de leur utilisation) ; un benchmark d'expériences inspirantes d'autres territoires (Canton de Genève, Métropoles de Lyon et Bordeaux, Villes de Rennes et Montreuil) ; un accompagnement des services de la Ville à la définition d'une stratégie d'identification renforcée du patrimoine végétal, puis son intégration dans la modification n°2 du PLUi.



© Francis Helgorski

### Une étude habitat approfondie à Voreppe

L'objectif résidentiel du PLU de Voreppe, validé en 2014, est de favoriser le parcours résidentiel des ménages, de retrouver une évolution démographique maîtrisée et de rendre le territoire attractif pour de nouveaux actifs, notamment les jeunes ménages. Pour autant, le ressenti et les premières analyses laissent penser que le PLU n'a pas permis de répondre pleinement à ces objectifs. C'est pourquoi la Ville de Voreppe a sollicité l'Agence pour réaliser une étude résidentielle approfondie, déclinée en une partie Diagnostic et une partie Propositions. Un diagnostic approfondi a permis à l'Agence de formuler des préconisations d'actions concrètes et variées : réhabilitation des logements existants et orientation de la construction neuve, avec un focus sur l'habitat abordable et la mise en œuvre d'une stratégie foncière.

### Étude de gisement foncier pour le Pays Voironnais : le ZAN en ligne de mire

Les élus du Pays Voironnais ont approuvé un PLH pour la période 2019-2024. Dans le cadre de son suivi, le service Habitat a sollicité l'Agence pour réaliser un diagnostic exhaustif du potentiel foncier et immobilier de la ville-centre ainsi que des pôles principaux et d'appui du territoire (au titre du SCoT) permettant d'estimer et d'anticiper la production de logements.

En effet, dans la perspective du ZAN, l'offre foncière mobilisable doit être en partie recherchée sur des fonciers déjà tout ou partie bâtis (processus de renouvellement urbain et d'évolution des tissus bâtis). L'Agence a déployé une méthode innovante dans le repérage et la qualification des gisements immobiliers, s'appuyant sur le croisement de plusieurs indicateurs (vacance immobilière, dureté foncière, taille des fonciers bâtis, renouvellement générationnel). Ce travail, réalisé avec les communes, a constitué une première approche de la problématique ZAN. Il a fait l'objet d'une restitution sous forme de fiches de synthèse pour les neuf communes.

1 938  
GISEMENTS

135  
HECTARES DE PROJETS IDENTIFIÉS POUR UNE LIVRAISON AVANT LA FIN DU PLH 2019-2024

495  
HECTARES REPÉRÉS

DONT 55 % DE GISEMENTS NON BÂTIS ET 45 % DE GISEMENTS BÂTIS DONT 20 % DE GISEMENTS IMMOBILIERS

## Type d'urbanisation

Renouvellement  
Gisement d'ores-et-déjà bâti

Densification  
Gisement inséré dans un tissu urbain constitué

Dent creuse  
Unité foncière libre au sein d'un tissu urbain

Enclave urbaine  
Gisement libre important entouré de tissu urbain (critère de superficie)

Extension urbaine  
Gisement en dehors de l'enveloppe urbaine (AU)



© Lucas Frangella

### GRANDALPE : faire la ville autrement

GRANDALPE constitue le plus grand secteur de transformation de la métropole avec de nombreux défis à court, moyen et très long terme. Les interventions programmées sont multiples, avec des opérations de rénovation (Villeneuve de Grenoble et d'Échirolles), de mutation des grandes emprises économiques (friches, parcs industriel Grand'Place...), de réinvention des grands axes routiers en espaces publics végétalisés (cours de l'Europe, avenue des États Généraux, franchissements de la rocade...), d'aménagement de pôles multimodaux (Grand'Place, Halte ferroviaire d'Échirolles) et encore bien d'autres démarches transverses comme l'art dans la ville, l'urbanisme transitoire, le réemploi des matériaux, etc.

La Métropole a fait appel à l'Agence pour l'aider à affiner et préciser sa stratégie et sa programmation urbaines au sein des secteurs de projets, en prenant en compte les divers enjeux et sensibilités. L'Agence rejoint une équipe projet composée de la maîtrise d'ouvrage, du cabinet Aktis et de la SPL Sages-Innovia chargée de la mise en œuvre opérationnelle. Un partenariat élargi regroupe, autour de la Métropole, les Villes de Grenoble, Eybens et Échirolles, ainsi que le Smmag et de nombreux acteurs privés (entreprises, promoteurs, investisseurs). Pour mener à bien sa mission, l'Agence a établi des perspectives et des scénarios, animé des ateliers, et elle réalise en parallèle plusieurs expertises relatives à l'armature commerciale, aux équipements publics et aux mobilités avec notamment un micro-PDU (voir page 42).

EXPERTise



Questions à Christophe Bilic, chargé d'études Territoires

DU PLUI AUX PROJETS URBAINS

En 2021, l'Agence s'est particulièrement investie aux côtés des territoires souhaitant mettre en œuvre une démarche de projet urbain ou de centre-bourg pour traduire concrètement les PLU(I). Elle s'adapte à la diversité des questions des élus de tous les territoires.

Quels sont les types d'intervention de l'Agence ?

L'Agence est sur de nombreux fronts, des diagnostics en amont des projets aux évaluations en aval, à la prospective urbaine et à l'analyse pré-opérationnelle de projets d'aménagement. Elle s'engage particulièrement dans l'animation d'ateliers de réflexion ou de définition d'enjeux, la rédaction de programmes urbains, la composition de formes urbaines et l'élaboration de schémas de référence ou de plans-guides, avec un panel inventif de méthodes agiles.

Comment l'Agence accompagne-t-elle les grands projets dans la métropole grenobloise ?

Lors de l'élaboration du PLUi, la Métropole a identifié trois grandes polarités de projets : Nord-Est, Nord-Ouest et GRANDALPE, ainsi que deux centralités historiques, Vizille et la Bastille, et enfin, l'axe Lesdiguières. Pour la seconde année, l'Agence a accompagné la Métropole dans le suivi et l'élaboration de la Polarité Nord-Est et de GRANDALPE. La Métropole a fait appel à elle pour l'aider à assurer la synthèse et la traduction des politiques publiques métropolitaines sous forme d'orientations urbaines au sein des projets d'aménagement identifiés. L'Agence est également intervenue pour aider à animer des temps de travail techniques ou politiques.

Et côté communes ?

Aux côtés des communes, l'Agence s'implique dans des exercices de définition de stratégies urbaines de quartiers et de projets. Pour Grenoble, sous forme de prospective urbaine et d'actions à mener pour revaloriser des lieux urbains comme le Rabot à la Bastille, ou sur la Plaine des Sports,

dans le secteur des avenues Jean Jaurès et Marcel Cachin, avec Grenoble et Saint-Martin-d'Hères. Dans un registre plus opérationnel, l'Agence a accompagné la Ville d'Échirolles pour anticiper les évolutions du paysage urbain le long du cours Jean-Jaurès, et pour évaluer la faisabilité de la Zone d'aménagement différé du Tremblay à proximité du chantier du Rondeau. Pontcharra également a bénéficié d'un accompagnement de l'Agence, en partenariat avec la SDH, pour élaborer son projet de rénovation urbaine des tours Bayard en cohérence avec son Opération de revitalisation du territoire [ORT].

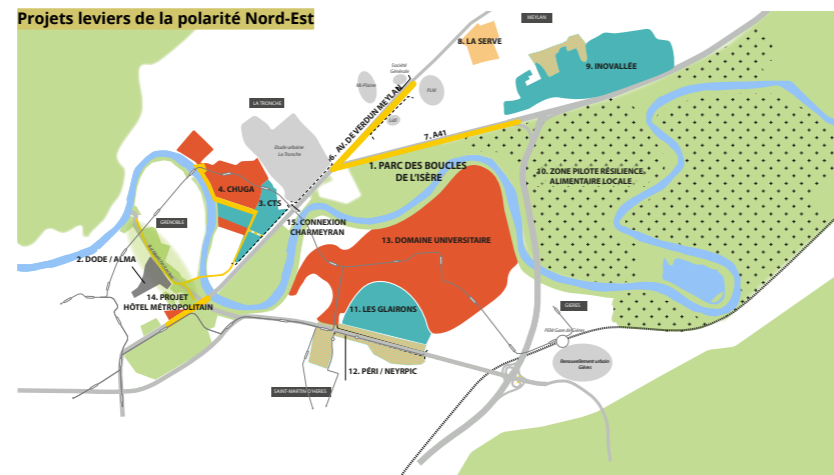
Pourquoi mener les études en partenariat étroit avec Villes et Métropole ?

La Métropole ainsi que plusieurs communes (Meylan, Corenc, La Tronche, Vif, Seyssinet-Pariset) ont lancé des démarches de projet pour accompagner qualitativement le processus de rattrapage SRU. En tenant compte de la subtilité du paysage de chaque commune, l'Agence a mené un travail de fond pour révéler de nouveaux

gisements fonciers et immobiliers, et réaliser de nouveaux projets d'aménagement ou de construction potentiels, mais aussi, révéler les ressources de la commune pour la qualité de vie locale des habitants autour des espaces libres à préserver et valoriser. Ces études amènent souvent à questionner et optimiser l'organisation des équipements, des espaces publics, à promouvoir la résilience face aux risques naturels, et à porter l'aménagement de l'échelle de la parcelle à celle d'îlots, pour mieux préserver les sols, les arbres et l'eau dans la ville, consolidant ainsi l'organisation urbaine des communes.

Évaluer, c'est un pas de plus pour améliorer ?

L'Agence a réalisé une évaluation des Éco-Quartiers de la Ville de Grenoble ainsi que de l'exercice de la compétence opérations d'aménagement structurantes de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Ces démarches d'évaluation de projets doivent aider les élus à formuler de nouvelles perspectives d'intervention, pertinentes et éclairées.



EXPERTise



Questions à Laure Mouhot, chargée d'études Territoires / Urbanisme de projet

PLAINE DES SPORTS : UN SCHEMA DE REFERENCE POUR UN TERRITOIRE IMPENSE

La Plaine des Sports est un vaste espace d'environ 50 hectares situé aux frontières de Grenoble et de Saint-Martin-d'Hères. En 2021, l'Agence a été missionnée par les deux communes pour faire émerger un projet partagé sur ce territoire fragmenté et longtemps impensé, mais riche en potentiel, notamment dans ses interstices.

Quelle est l'approche de l'Agence ?

C'est une approche sensible. Je m'explique : patchwork complexe agrégeant une multitude de fonctions (terrains de sport, zones d'activité, terrains agricoles, logements, etc.), la Plaine des Sports constitue à la fois une barrière entre les quartiers et entre les communes, mais aussi une pause et une respiration bienvenue dans le tissu urbain dense. Pour comprendre ce site, l'Agence a opté pour un diagnostic s'attachant à transcrire le « sensible » de cet espace : les vues offertes sur les massifs, les îlots de fraîcheur et les points chauds, les zones de calme comme le Verger Aventure et les secteurs bruyants, etc. Dans le cadre d'un atelier « en vélo sur site », les élus et techniciens ont été invités à formuler leur ressenti agréables et dérangeants.

« Le site regorge d'espaces capables »

posées. Elles s'attachent notamment à décaler la vision actuelle de la Plaine des Sports en l'ouvrant à d'autres pratiques et usages, tout en s'appuyant sur les espaces déjà existants : la plaine ludique, la plaine productive, la plaine éponge, etc. Les actions ont été formulées sous forme de récits illustrés par des références comme « fais tes lacets », « bienvenue aux stades » ou encore « plaine nourricière ».

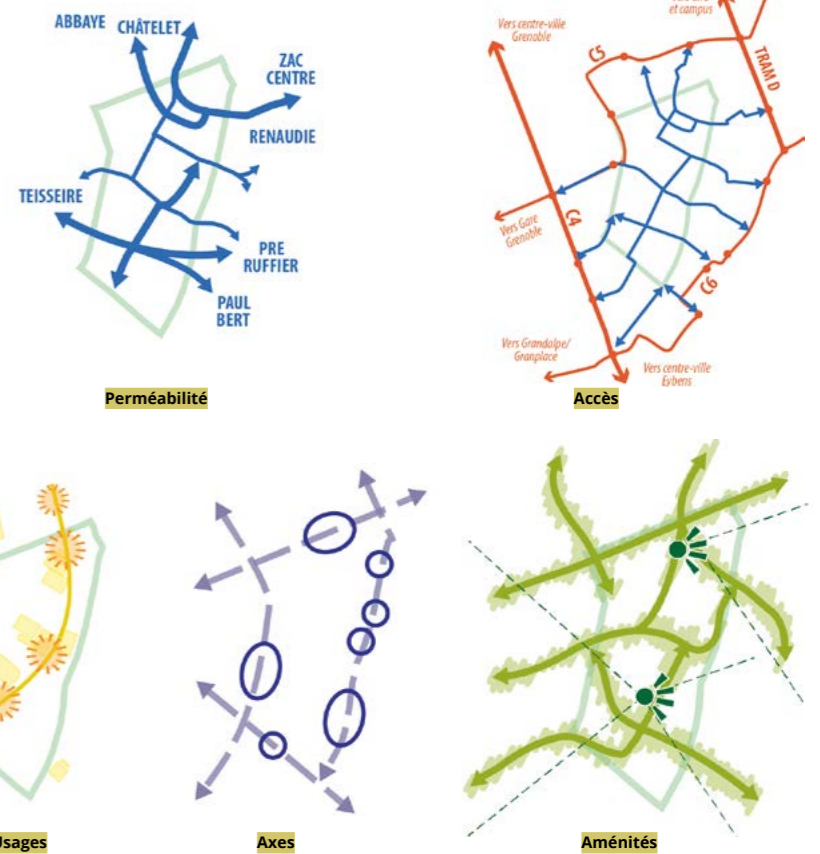


Comment redonner du sens sans tout chambouler ?

L'approche d'un projet urbain classique, lourd en mise en œuvre, ne convenait pas pour redonner du sens à cet espace fragmenté : il était préférable ici de travailler en creux, en rentrant par les interstices. Le site regorge d'espaces « capables » (espaces verts délaissés, petits stationnements, espaces résiduels, etc.) à partir desquels il est possible de redonner de la lisibilité et de la porosité tout en articulant les projets plus structurants envisagés : logements Rival, agriculture urbaine, etc.

Quelle sera la « mise en récit » de la Plaine des Sports ?

Pour répondre aux orientations partagées, des pistes d'action ont été pro-



## BRÈVES

### Zone à faibles émissions-mobilité [ZFE-m] : quelle association des habitants ?

Après la mise en œuvre entre 2017 et 2020 d'une ZFE véhicules utilitaires légers et poids-lourds [VUL/PL], la Métropole grenobloise a engagé des travaux de préfiguration d'une ZFE-m pour les voitures particulières et les deux-roues à moteur, comme un outil « d'amorçage des transitions » ayant pour but d'accélérer les changements de comportements de mobilité.

À l'issue du 1<sup>er</sup> Comité de pilotage de la nouvelle mandature sur ce sujet en mars 2021, la Métropole a sollicité l'Agence sur deux points : l'approfondissement de la caractérisation des habitants touchés par la ZFE-m et l'étude de la capacité d'adaptation des publics vulnérables. Elle est intervenue en assistance dans la préfiguration d'un schéma d'études pour l'année et en production dans la mise en œuvre d'une démarche qualitative auprès des personnes touchées (entretiens, focus groups). Cette démarche a permis de clarifier la diversité des publics touchés et leurs besoins spécifiques, d'identifier les freins et les leviers à la capacité d'adaptation à la ZFE-m ainsi que les conditions d'acceptabilité. Des approfondissements quantitatifs ont ensuite été menés.



### Évaluation socio-économique du câble et schéma de mobilité Nord-Ouest

Le projet de câble constitue un maillon structurant du système de mobilité dans le secteur nord-ouest de la métropole. Le lancement de la phase de réalisation du marché public global de performance nécessite la consolidation des éléments de faisabilité technique, dont l'évaluation socio-économique du projet par un bureau d'études. Le Smmag a sollicité l'Agence dans une mission de coordination, pour l'accompagner dans le suivi du prestataire (vérification des éléments quantitatifs, analyses complémentaires...), ainsi que pour produire des éclairages ponctuels sur le système de mobilité du secteur (rabattement en voiture et covoiturage). En complément, l'Agence a contribué au dossier de candidature à l'appel à projet de l'État ainsi qu'à la production d'une note d'analyse de l'opportunité d'un P+R à la station Hôtel de ville de Saint-Martin-le-Vinoux.



### Valorisation ligne Grenoble Gap, volet gares : quelles pistes d'action ?

La Métropole grenobloise, le Smmag et la communauté de communes du Trièves ont lancé en 2020 une étude de valorisation du potentiel de développement économique et touristique de la ligne de train historique entre Grenoble et Gap. Un groupement de bureaux d'études a été retenu qui en 2021, via une démarche participative, a établi des pistes d'action publique et privée. Dans la continuité des missions de 2020, l'Agence est mobilisée à la fois en assistance à maîtrise d'ouvrage générale pour accompagner les travaux du groupement, et sur la finalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement des secteurs gares entre Le Pont-de-Claix et Saint-Maurice-en-Trièves, qui doit s'articuler avec les phases de participation menées par le groupement. Une fiche par secteur gare a pu être constituée, présentant une analyse fonctionnelle et patrimoniale, et un état des lieux de l'accessibilité (mobilités douces, connexion aux réseaux TC...), de la qualité des espaces publics et de la circulation liés aux gares, de la proximité des zones d'habitat et de commerces-services... De premiers enjeux sont fléchés pour le réaménagement des sites gares ou la requalification des abords, pour en augmenter l'attractivité et la fonctionnalité (usagers quotidiens ou de passage). Ils seront partagés avec les élus locaux, les acteurs et les habitants en phase participative.

## EXPERTISE



Questions à Nathalie Henner, chargée d'études Paysagiste DPLG

### UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE POUR SUIVRE LA TRANSFORMATION DE L'ESPACE URBAIN

**Démolition de l'autopont et de logements, réaménagement d'une avenue, création de nouveaux espaces publics... Les quartiers en projets de Grenoble et d'Échirrolles se métamorphosent. Quelle mémoire en garder ? Comment évaluer et documenter les transformations ? L'Agence a accompagné la Mission stratégie et innovation publique dans une démarche expérimentale de traçage photographique.**

#### Une importante banque d'images se constitue. Que fait l'Agence ?

Les projets urbains du Nouveau programme national de renouvellement urbain [NPNRU] et de GRANDALPE vont changer en profondeur le territoire. Il était important d'établir un T0.

Après un repérage des angles de vue pour les projets, l'Agence a participé au cahier des charges de recrutement des photographes professionnels. 120 premiers clichés ont été réalisés durant l'automne 2020 et la campagne s'est poursuivie en 2021. Au total, 250 lieux seront photographiés, avec le même angle de vue, une à deux fois par an, pendant plusieurs années. Actuellement, l'Agence travaille avec la Métropole à la création d'une base de données photographiques permettant d'intégrer et de mettre à jour les prises de vues aux différents temps : T0, T1, etc.

Cet observatoire constitue une expérimentation pour la Métropole, qui envisage d'exploiter ce type de dispositif pour d'autres projets métropolitains.

#### Est-ce une première pour l'Agence ?

Non, nous avons déjà accompagné des territoires dans la mise en place d'observatoires photographiques, comme le Pays Voironnais. Réalisé à l'échelle de la communauté de communes, cet observatoire permet d'évaluer les conséquences de la mise en œuvre des politiques publiques sur les grands paysages. Les spécificités de l'observatoire de la Métropole résident

dans l'échelle d'intervention (le quartier et le contexte (le renouvellement urbain). Les évolutions y sont très rapides, donc très visibles !

#### D'une manière générale, quels sont les objectifs des observatoires photographiques ?

Il est important d'analyser l'évolution des paysages et d'évaluer les politiques publiques qui s'y appliquent et les transformations. C'est le rôle de cet outil d'observation qui participe également à retranscrire la mémoire des lieux et permet d'assurer sa transmission dans le temps.

Mais les observatoires photographiques sont aussi des outils pédagogiques et de sensibilisation à destination des habitants ou des scolaires, pour leur expliquer comment le paysage se lit et se comprend, et comment notre environnement évolue.

« Il est important d'analyser l'évolution des paysages et d'évaluer les politiques publiques qui les transforment »



baseimage.aurg.fr

24  
ENTRETIENS  
SEMI-DIRECTIFS AVEC  
LES PUBLICS TOUCHÉS

6  
GROUPES TECHNIQUES  
RÉUNIS



# ATELIER DES FUTURS : LA CHARTE D'ENGAGEMENTS

EN 2021, SOUS L'IMPULSION DE L'AGENCE, EST NÉE LA PLATEFORME DES PROSPECTIVES ET DES STRATÉGIES DE L'AIRE GRENOBLOISE, UN COLLECTIF D'EXPERTISES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES, MATÉRIALISÉ DANS UNE CHARTE D'ENGAGEMENT.



# PAYS VOIRONNAIS : QUELLES PERSPECTIVES POUR LA COMPÉTENCE OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT STRUCTURANTES ?

IL Y A 10 ANS, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS [CAPV] CRÉAIT DE TOUTE PIÈCE UNE COMPÉTENCE RÉSERVÉE À L'AMÉNAGEMENT DE PROJETS URBAINS STRUCTURANTS SUR SON TERRITOIRE. AUJOURD'HUI, À L'HEURE DU ZAN, DE LA NOUVELLE DONNE FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS ET DES NOUVELLES FEUILLES DE ROUTE, LES ÉLUS ONT SOUHAITÉ FAIRE LE BILAN DE L'EXERCICE DE CETTE COMPÉTENCE À TRAVERS L'ANALYSE DE LEURS SEPT OPÉRATIONS. L'AGENCE LES A PASSÉS AU CRIBLE POUR ÉCLAIRER LE DÉBAT ET OUVRIR DES PERSPECTIVES.

## UNE MÉTHODOLOGIE EN DEUX VOILETS

Le premier volet était programmatique : en quoi les programmes des opérations structurantes (habitat, activités économiques, espaces publics et paysagers) se distinguent-ils des autres opérations d'aménagement sur le territoire ? En la matière, ce sont notamment les logements (typologies, mixité, peuplement) qui ont été particulièrement observés. Une évaluation quantitative, à partir d'entretiens avec les chefs de projets de la CAPV et les opérateurs et de l'analyse des données foncières et immobilières, a permis de reconstituer et de comparer le profil des logements réalisés mais aussi, l'effet sur le peuplement et la mixité sociale à partir des fichiers d'Occupation du parc social (OPS).

Le second volet s'est intéressé au processus : dans quelle mesure les méthodes, gouvernance et moyens déployés permettent-ils de mettre en œuvre la compétence et d'atteindre les objectifs ? Pour cela, les objectifs initiaux de chaque opération ont été mis en perspective de leurs réalisations effectives et des objectifs de la délibération-cadre du Pays Voironnais, en tenant compte de leur niveau d'avancement et de la gouvernance de chaque opération. Des pistes de confortement et d'amélioration ont également été suggérées.

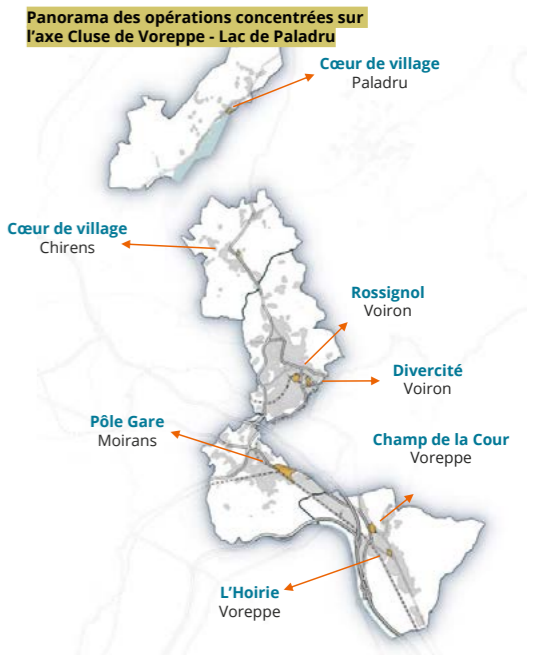
## UNE ANALYSE DÉTAILLÉE ET UN BILAN PLUTÔT POSITIF

En décembre, un rapport a été présenté, comportant une analyse détaillée :  
 > de la construction de la compétence aménagement des opérations structurantes ;  
 > des logements produits, et partiellement du peuplement de ces logements ;  
 > du coût des opérations ;  
 > de leurs impacts sur les politiques thématiques de la CAPV et sur le schéma de secteur ;  
 > des perspectives d'évolution de la compétence au regard des enjeux d'aménagement futurs.

Cette évaluation a permis de montrer l'impact de la compétence « opérations structurantes » et son rôle précurseur comme outil d'application de la loi SRU et du projet de territoire. Elle devrait permettre aux élus de mieux circonscrire cette compétence, ses apports et ses perspectives d'évolution, afin de disposer d'un éclairage pour les futurs débats relatifs aux enjeux d'aménagement notamment en lien avec le ZAN et la requalification des centres-bourgs.

### LES INDICATEURS IDENTIFIÉS

- Plus de 70 ha aménagés, quasi exclusivement en renouvellement urbain, sans consommer de foncier naturel ou agricole
- Plus de 50 % des objectifs du PLH de la CAPV sont réalisés dans les opérations structurantes

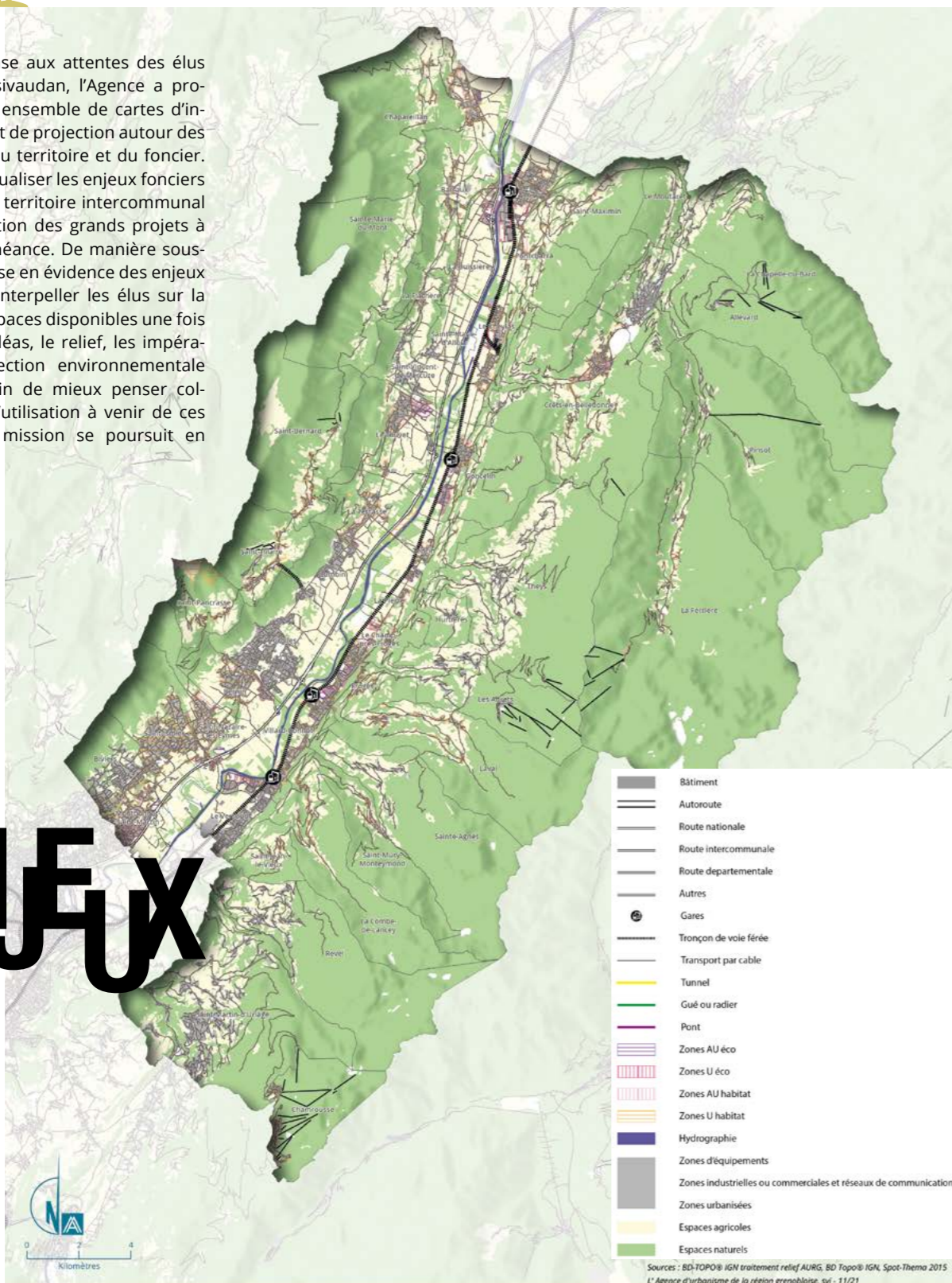


En parallèle de l'étude, une analyse paysagère (avant/après) des évolutions des 7 sites structurants a été réalisée donnant lieu à un rapport détaillé.



## CARTE D'INTERPELLATION : DÉBATTRE DES ENJEUX DE PLANIFICATION DANS LE GRÉSIVAUDAN ?

**E**n réponse aux attentes des élus du Grésivaudan, l'Agence a produit un ensemble de cartes d'interpellation et de projection autour des contraintes du territoire et du foncier. L'objectif : visualiser les enjeux intercommunaux et la localisation des grands projets à moyenne échéance. De manière sous-jacente, la mise en évidence des enjeux permettra d'interpeller les élus sur la rareté des espaces disponibles une fois pointés les aléas, le relief, les impératifs de protection environnementale et autres, afin de mieux penser collectivement l'utilisation à venir de ces espaces. La mission se poursuit en 2022.



**ENJEUX**

# 2 L'ACTIVITÉ

## ANIMER

LE RÔLE D'ANIMATION D'UNE AGENCE D'URBANISME EST FONDAMENTAL : POUR GARANTIR LA TRANSVERSALITÉ DES APPROCHES ET DES REGARDS ; POUR ORCHESTRER LES PROJETS QUI NÉCESSITENT LA MISE EN DIALOGUE DES ACTEURS, DES TERRITOIRES ET DES ÉCHELLES ; POUR FAIRE PREUVE ENSEMBLE D'INNOVATION ET DE CRÉATIVITÉ ET ENFIN, POUR MOBILISER LES RÉSEAUX. PLUSIEURS FOIS PAR AN, L'AGENCE RÉUNIT UN COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL QUI FAVORISE L'ANIMATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ ET LES ÉCHANGES AUTOUR DE SUJETS OU QUESTIONNEMENTS PARTAGÉS.

**BRÈVES**

54, 55 & 56

Cœur de Chartreuse signe un CRTE et élabore un projet de territoire  
Les foncières à l'honneur lors de l'atelier foncier économique de l'OFPI  
Une scène d'échanges Ademe / urbA4 autour de la requalification des friches  
Vers une évolution de la tarification des transports collectifs ?  
PLH Grésivaudan : tournée des communes, ateliers d'acteurs, réflexions croisées  
Isère 2030 : l'Agence accompagne le Département  
Rabot et Bastille : le dialogue est ouvert

**FOCUS**

57

L'Agence anime le Club local des centralités de l'Isère

**EXPERTISE**

58 & 60

Faciliter la mise en œuvre des OAP des PLUi de Bièvre Isère Communauté  
La Tronche : une étude alimentée par l'expertise habitante

**PUBLI**

59 & 61

Observation des modes de vie : l'Agence conçoit et expérimente un « jeu sérieux »  
lots de chaleur urbains : comment agir sur mon territoire ?



62

Typologie sociodémographique des territoires de l'aire grenobloise

## BRÈVES

### Cœur de Chartreuse signe un CRTE et élabore un projet de territoire

Les nouvelles équipes municipales ont ressenti le besoin de se fixer des objectifs partagés pour le mandat. C'est pourquoi la communauté de communes Cœur de Chartreuse a souhaité élaborer un projet de territoire et se porter candidate pour un Contrat de relance et de transition écologique [CRTE]. L'Agence a été sollicitée, en collaboration avec l'Agence alpine des territoires [Agate] pour le côté Savoie, afin de capitaliser une première ébauche de projet, de nourrir les débats des éléments d'orientations récents (PLUI-h valant SCoT, révision de la Charte de Parc, stratégie des deux communes Petites Villes de Demain...) pour à la fois préparer le dossier de candidature et formaliser le projet de territoire et son programme d'actions.

La phase CRTE (élaboration de la stratégie à court-moyen terme et identification des principales actions) s'est déroulée à un rythme soutenu, pour tenir les objectifs de signature des contrats avant l'été, délai imposé par l'État. Un nouvel avenant financier a été constitué fin 2021 par les services. Plusieurs séances de concertation organisées par Agate et l'Agence ont réuni en ateliers les acteurs socioprofessionnels du territoire. Les élus, souhaitant une large association des acteurs et habitants du territoire et l'appropriation collective des actions à engager dans le mandat, ont voulu se laisser un temps suffisant de mobilisation, pour un vrai partage de la feuille de route. Le projet de territoire devrait être abouti mi-2022.

Réunir  
les  
acteurs  
pour  
construire  
ensemble



### Une scène d'échanges Ademe / urbA4 autour de la requalification des friches

Le partenariat entre les agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes [urbA4] et l'Ademe s'intéresse à la problématique des friches, en réponse aux enjeux des transitions, notamment ceux liés à la trajectoire ZAN. Après un premier recueil des opérations exemplaires de requalification de friches économiques publié en 2020, des scènes d'échanges ont été organisées sur les territoires des quatre agences avec des acteurs et des techniciens travaillant sur les questions d'aménagement, de foncier, d'économie et de transitions. L'une d'elles a été organisée à l'initiative de l'Agence le 14 décembre. Elle a réuni des représentants de l'Ademe, des EPCI du Sud Isère, de l'EPFL D, de l'Épora, de l'Ofpi, du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a été l'occasion de souligner l'intérêt d'une meilleure intégration de la revalorisation des friches dans les stratégies territoriales d'aménagement, de balayer l'actualité juridique et de présenter les outils d'identification et de qualification de friches développés par les agences d'urbanisme de la région grenobloise et de Clermont-Ferrand. Les participants ont émis le souhait de poursuivre les échanges en 2022, en partageant des expériences sur le volet opérationnel de la requalification. L'EPFL D prendra le relais de l'Ademe et l'organisation en est confiée à l'Agence.



basedoc.aurg.fr

### Vers une évolution de la tarification des transports collectifs ?

Le Smmag, nouvelle Autorité organisatrice des mobilités [AOM] créée le 1<sup>er</sup> janvier 2020, a missionné l'Agence pour accompagner ses réflexions sur l'évolution de la tarification des transports collectifs, à partir d'un diagnostic des différents réseaux puis de scénarios d'évolution. L'objectif : permettre une convergence et une lisibilité des tarifs (Tag et Tougo) du point de vue des usagers. Outre la réalisation du diagnostic des gammes tarifaires existantes sur le périmètre du Smmag, l'Agence a mis en exergue les convergences et divergences des grands principes tarifaires, analysé les gammes tarifaires en fonction des clientèles ciblées et à partir de là, elle a contribué à enrichir l'animation d'un groupe de travail d'élus au second semestre. En fin d'année, un travail de construction de scénarios d'évolution tarifaire a été lancé, qui va se poursuivre en 2022.

3  
GROUPES DE TRAVAIL  
AVEC LES TECHNICIENS

2  
GROUPES DE TRAVAIL  
AVEC LES ÉLUS



### PLH Grésivaudan : tournée des communes, ateliers d'acteurs, réflexions croisées

Après un début d'année 2021 axé sur la définition de la méthodologie d'élaboration du PLH, l'Agence a accompagné le Grésivaudan dans la préparation d'une tournée des communes menée par la vice-présidente à l'Aménagement, l'Habitat et au Logement, ainsi que sur la constitution des premiers éléments de diagnostic. L'objectif étant de partager les enjeux de l'élaboration et de laisser le temps à une appropriation politique du processus.

L'Agence s'est aussi mobilisée dans l'identification des thèmes à approfondir au sein d'ateliers d'acteurs prévus en 2022 : l'accès au logement dans un territoire au marché foncier et immobilier élevé, la nécessité de s'adapter aux nouveaux modes d'habiter et d'étudier les modalités d'habitat alternatif sur le territoire. À cela s'ajoutent des réflexions déjà engagées dans le cadre d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), sur l'adaptation du logement aux personnes âgées et la rénovation énergétique. Tous ces sujets s'imbriquent avec les axes d'engagement du Grésivaudan dans son Opération de revitalisation du territoire [ORT] : amélioration de l'habitat et opportunité d'une OPAH-renouvellement urbain, appui au développement économique et revitalisation des commerces en centre-bourg, amélioration de la qualité des équipements et espaces publics, connexions modes doux et accessibilité aux trois gares du territoire.

# BRÈVES



## Isère 2030 : l'Agence accompagne le Département

Le Département de l'Isère a lancé en 2020 une démarche de réflexion prospective pour enrichir l'élaboration de son projet d'administration. L'objectif : prendre en compte les mutations sociétales et écologiques en cours pour ajuster les modes d'intervention du Département, stimuler l'anticipation et l'innovation. Après une première esquisse de scénario en 2020, cinq focus groups mobilisant une cinquantaine de cadres volontaires ont été organisés entre septembre et décembre 2021 dans le cadre d'un séminaire prospectif. L'Agence et Futuribles (centre de réflexion et d'études prospectives) ont accompagné cette démarche coordonnée par la Direction de la performance et de la modernisation du service au public (DPM). Un important travail préparatoire a mobilisé huit chargés d'études, experts dans différents domaines. L'exercice a consisté à croiser différents types de transformations touchant aujourd'hui les territoires isérois afin d'identifier les besoins de décloisonnement de l'action publique. Les intervenants de l'Agence et du Département ont pu débattre des questionnements prospectifs posés par ces croisements. En complément, un appui à la communication interne de la démarche, à travers des newsletters et un relais dans l'Intranet du Département, a été assuré par l'Agence.

## Rabot et Bastille : le dialogue est ouvert

En 2021, l'Agence était mobilisée par la Ville de Grenoble pour poursuivre et valoriser le travail entamé en 2020 autour des vocations du site du Rabot sur l'emblématique colline de la Bastille : contribution aux réunions techniques et comités de pilotage, poursuite des investigations thématiques. Les « récits prospectifs » produits avec différents acteurs ont été présentés en comité de pilotage et approfondis lors d'une réunion technique associant la Ville, le Crous et la Métropole. L'Agence a également aidé la Ville de Grenoble à monter son dossier pour le concours European (concours européen d'idées et de projets ouvert à des

architectes et paysagistes de moins de 40 ans) et à analyser les propositions des équipes de jeunes architectes qui ont imaginé le devenir des sites. Elle a enfin mobilisé des étudiants en master de l'UGA pour conduire une enquête in situ sur les pratiques et usages de la Bastille. Depuis deux ans, l'Agence facilite et objective le dialogue entre les acteurs impliqués dans la gestion des sites du Rabot et de la Bastille. Elle a pu accompagner la Métropole pour préfigurer son intervention à l'échelle de la polarité Bastille-Centre ancien sur un périmètre élargi aux cinq communes riveraines et monter un premier comité de pilotage sur ce sujet en novembre 2021.

<p><b>1</b> COMITÉ DE PILOTAGE «BASTILLE-RABOT» ORGANISÉ PAR L'ÉTAT EN FÉVRIER 2021</p>	<p><b>1</b> COMITÉ DE PILOTAGE «POLARITÉ BASTILLE -CENTRE ANCIEN» ORGANISÉ PAR LA MÉTROPOLE EN NOVEMBRE 2021</p>	<p><b>16</b> ÉQUIPES DE JEUNES ARCHITECTES ONT RÉPONDU AU CONCOURS EUROPAN SUR LE SITE RABOT / BASTILLE</p>
---	--	---

©Raphaël Lassablière

# FOCUS

## L'AGENCE ANIME LE CLUB LOCAL DES CENTRALITÉS DE L'ISÈRE

**OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT), PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD), ACTION CŒUR DE VILLE... PLUSIEURS DISPOSITIFS NATIONAUX POUR REDYNAMISER LES CENTRES-VILLES ONT VU LE JOUR CES DERNIÈRES ANNÉES. À LA DEMANDE DU DÉPARTEMENT ET AVEC LE SOUTIEN DE LA DDT DE L'ISÈRE, L'AGENCE ANIME LE CLUB LOCAL DES CENTRALITÉS, QUI RASSEMBLE UNE QUARANTAINE DE COMMUNES DE L'ISÈRE. UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE.**

### FAVORISER LE RETOUR À LA VIE DES CENTRES-VILLES

La concurrence commerciale et la production de logements en périphérie des villes ces dernières décennies ont contribué à la perte de dynamique des centres-villes. Déqualification de l'offre de logements, vacance immobilière, dégradation de l'image, perte d'attractivité des commerces, disparition de certains services... un cercle vicieux doit être rompu, ce qui nécessite l'élaboration de projets de territoire fédérateurs et appelle une intervention publique multithématique, partenariale, inscrite dans la durée.

### CLUB LOCAL DES CENTRALITÉS EN ISÈRE : DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN

Depuis plusieurs années, l'Agence développe son expertise sur les centres-bourgs et accompagne les territoires dans des opérations de revitalisation. En 2021, le Département de l'Isère et la Direction départementale des territoires [DDT] l'ont sollicitée pour animer le Club local des centralités en Isère qui réunit des chefs de projet et techniciens des communes et EPCI, ainsi que des élus. L'objectif est de proposer aux acteurs des opportunités d'échanges et un appui méthodologique au plus près des besoins concrets, pour créer une dynamique durable et un réseau départemental d'acteurs. Si le club s'adresse d'abord aux quatorze communes en PVD, le Département et la DDT ont souhaité l'ouvrir à l'ensemble des communes engagées dans une démarche de revitalisation, qu'elles soient ou non dans un dispositif national. Une enquête auprès des communes a permis de recenser leurs besoins et attentes, suivie d'une première réu-

nion du Club avec la participation d'une quarantaine de communes en visio-conférence en octobre. Elle a permis de faire connaissance, d'échanger sur les thématiques prioritaires et de partager des expériences à travers les interventions de la commune de Vienne et de l'Agence d'urbanisme de Lyon. Une seconde rencontre a eu lieu en décembre à Saint-Marcellin, consacrée aux outils de réhabilitation de l'habitat en centre-ville (OPAH-RU, RHI, THIRORI...), avec le concours de l'Agence nationale de l'habitat [Anah] et des bureaux d'études Urbanis et Soliha dont les témoignages ont été précieux. Des thèmes comme le vieillissement de la population, le logement des jeunes, les familles avec enfants ou la nature en ville ont été abordés in situ. De nouvelles rencontres sont prévues en 2022.

« Les communes ont besoin de réponses opérationnelles ! Quels partenaires et financements sont mobilisables ? Comment coordonner les actions à l'échelle du territoire ? Conventions, cahier des charges, fiches-actions, plan-guide... Quels outils pour mettre en œuvre les projets ? Comment faciliter la coordination entre les communes et leurs intercommunalités ? Le club des centralités a vocation à être un lieu de partages, d'échanges, de mutualisation... à travers des ateliers et journées pratiques sur le terrain. »

**Florent Sion, chargé d'études Territoires / Patrimoine**

« Après les premières rencontres, les retours des chefs de projets ont été très positifs. Le club leur a permis dès leur prise de poste d'identifier les acteurs clefs, de disposer d'un espace d'échanges départemental au service des communes et intercommunalités impliquées dans des démarches de revitalisation des centralités, cherchant à être au plus proche des réalités du terrain. »

**Régine Bourgeois, directrice du développement au Département de l'Isère**

**PROGRAMME DES RENCONTRES 2022**

- 14 avril à Mens Démarches participatives et de co-construction
- 30 juin à Voiron Mobilités, stationnement et espaces publics
- 13 octobre en Nord Isère Commerce



Questions à Murielle Pezet-Kuhn, responsable du cadre Transitions environnementales et Mobilité

**FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES OAP DES PLUI DE BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ**

Assez rapidement après l'approbation des PLUi (deux secteurs et deux PLUi pour un même projet : Bièvre Isère et Région Saint-Jeannoise) fin 2019, des communes ont fait savoir leurs difficultés à mettre en œuvre les Opérations d'aménagement et de programmation (164 OAP sur le territoire des PLUi !). L'Agence, qui avait accompagné l'élaboration, a été sollicitée. Elle a proposé un cycle de formation.

**Quelles étaient les attentes des élus ?**

Dans un contexte de fort dynamisme urbain du territoire et de renouvellement des élus, le besoin d'un accompagnement à l'appropriation du PLUi était important. Les élus, particulièrement ceux qui n'avaient pas participé à l'élaboration, ont exprimé le souhait de comprendre le projet de territoire et ses ambitions, et de disposer des arguments nécessaires dans la négociation avec les porteurs de projets. Bièvre Isère Communauté a alors sollicité l'Agence pour conduire une démarche de sensibilisation et de formation, pour accompagner la montée en compétence des maires et leur permettre de jouer leur rôle dans le portage des ambitions du PLUi, transcrites dans les OAP (densité, accès, entrée, réseaux, végétation, etc.).

« Les élus ont bénéficié d'une véritable initiation à l'urbanisme négocié »



(Une OAP, qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert ? Comment les OAP ont été construites sur le territoire ?), de partager une vision générale à l'échelle intercommunale et également, d'échanger autour du passage à l'opérationnel.

**Des ateliers de mise en situation ont été conduits. De quoi s'agit-il ?**

Au-delà des clés de compréhension apportées aux nouveaux élus, il a semblé indispensable de les accompagner dans la mise en pratique. L'Agence a proposé un atelier par groupe territorial, organisé autour d'exemples d'OAP du territoire et de situations concrètes, identifiées avec le maître d'ouvrage. Chaque élu s'est vu attribuer en début de séance le rôle d'une partie prenante de la mise en œuvre d'une OAP : maire / élu EPCI, riverain / habitant / propriétaire foncier, promoteur / bailleur. Cela leur a permis de mieux appréhender les intérêts et attendus de leurs futurs interlocuteurs. Véritable initiation à l'urbanisme négocié, ces séances ont également

donné l'opportunité aux élus plus aguerris de partager leur expérience et d'échanger sur leurs projets urbains.

**Quelles sont les perspectives pour la suite ?**

L'une des propositions initiales de l'Agence pour 2021 était d'accompagner Bièvre Isère Communauté dans la définition d'une stratégie intercommunale de mise en œuvre de ses nombreuses OAP. Pour l'aider à se positionner et accompagner les communes, l'Agence a proposé une méthode pour identifier les OAP stratégiques nécessitant une vigilance renforcée de la collectivité. Elle a par ailleurs proposé d'accompagner la mise en place d'un système d'acteurs sur lequel s'appuyer. Après le choix des critères d'analyse avec les services (en mobilisant la base de données constituée en 2021), la démarche sera déployée en 2022.



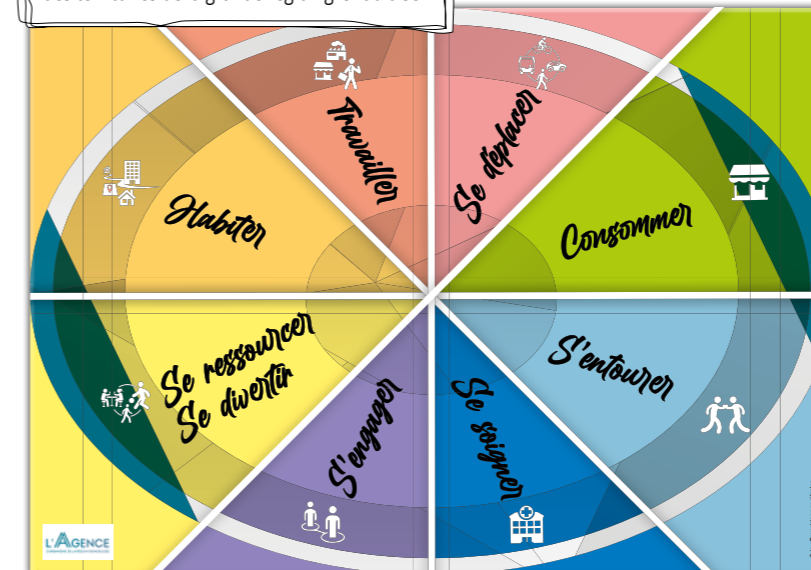
**OBSERVATION DES MODES DE VIE : L'AGENCE CONÇOIT ET EXPÉRIMENTE UN « JEU SÉRIEUX »**

TROIS TABLES, DES PARTICIPANTS AUX PROFILS DIVERSIFIÉS, UN PLATEAU DE JEU, DES CARTES DE PERSONNAGES FICTIFS ET DES LIEUX REPRÉSENTATIFS DE LA DIVERSITÉ TERRITORIALE DE LA GRANDE RÉGION GRENOBLOISE... VOULEZ-VOUS ENTRER DANS LA PEAU D'UN PERSONNAGE ET IMAGINER SA VIE DANS LES PROCHAINES ANNÉES ? « MODES DE VIE HORIZON 2045 » EST UN JEU SÉRIEUX ENTièrement CONÇU PAR L'AGENCE DANS LE CADRE D'UN TRAVAIL MENÉ POUR L'EP SCOT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE. L'OCCASION DE PROPOSER UNE NOUVELLE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE AUTOUR DES TRANSITIONS SOCIÉTALES ET DES PRATIQUES DE PROXIMITÉ. QUATRE ATELIERS « HORS LES MURS » ONT ÉTÉ ORGANISÉS EN OCTOBRE PAR L'AGENCE ET LE SCOT, LE TEMPS D'UNE EXPÉRIENCE INNOVANTE ET LUDIQUE, RICHE EN ENSEIGNEMENTS.

**MODES DE VIE HORIZON 2045**

Durée : 2h à 2h30  
Entre 12 et 16 participants  
Matériel : 1 plateau de jeu (boussole des 8 sphères de vie quotidienne), 12 persona, 16 photos illustratives des territoires de la grande région grenobloise

Le « serious game » ou jeu sérieux a initialement une vocation pédagogique et informative, il est majoritairement utilisé dans le milieu scolaire et universitaire. Cependant, son application est large et permet de traiter de sujets variés hors de ces champs.



« L'idée est d'apprécier la capacité de projection des modes de vie par les élus, les techniciens et les habitants de l'aire grenobloise. Cette méthode qualitative mobilise les imaginaires au service de l'écriture d'un récit de la Grande Région de Grenoble qui témoigne des réalités géographiques et des tendances socioéconomiques de nos territoires urbains, ruraux ou de montagne. »

Lucas Jouny, chargé d'études observation sociale et Clément Mazzega, apprenti Chargé d'études et innovation

« Les outils que nous mettons à disposition de nos partenaires facilitent l'expression et permettent de développer de nouvelles approches plus sensibles, plus immersives, utiles dans les réflexions sociales, la réalisation de diagnostics territoriaux ou encore l'animation de dispositifs d'implication large d'acteurs de nature différente. »

Françoise Pichavant, directrice d'études Observation et responsable du cadre Modes de vie, Activités économiques et Société

# EXPERTise



Questions à Amélie Garnier, chargée d'études Territoires

## LA TRONCHE : UNE ÉTUDE ALIMENTÉE PAR L'EXPERTISE HABITANTE

Dès l'approbation du PLUi en 2019, à la suite d'une pétition des habitants du quartier Carronnerie-Doyen Gosse, la commune de La Tronche, en lien étroit avec la Métropole, a instauré un PPCP (périmètre de prise en considération de projet). Elle a alors confié une étude à l'Agence afin de faire évoluer le tissu urbain et le zonage associé, et de répondre aux objectifs de la loi SRU concernant le rattrapage de logements sociaux. En complément, elle a souhaité partager la démarche avec les habitants. Les résultats seront traduits et intégrés dans la modification de droit commun n°2 du PLUi.

### Sur quoi l'Agence était-elle sollicitée ?

En 2020 l'Agence a effectué une étude urbaine multithématique : analyse historique de la commune et plus finement du quartier, analyse typo-morphologique, paysagère, foncière, etc. Cette étude a permis d'aboutir à de premières orientations pour le quartier Carronnerie-Doyen Gosse, qui ont été mises en discussion et affinées avec les élus lors d'un atelier in situ fin 2020 associant les services métropolitains.

En 2021, la volonté communale était de partager la démarche avec les habitants et de les mettre à contribution. Cela s'est donc traduit dans différents formats d'animation mis en œuvre par l'Agence au cours de l'année.

### Comment la population a-t-elle été associée ?

En premier lieu, une réunion publique s'est tenue en visioconférence en mai 2021, afin de restituer les éléments principaux de l'étude et présenter les étapes à venir. Ce format a permis de mobiliser un plus grand nombre d'habitants et de lancer un appel à participation pour un prochain atelier sur site. Celui-ci a rassemblé 14 habitants, sélectionnés par la commune, un samedi du mois de juin. Entre parcours piéton dans le quartier le matin et travail en salle sur carte l'après-midi, de nouveaux éléments ont alimenté la réflexion. Une soirée de restitution au groupe d'habitants a ensuite été organisée en novembre, alliant la synthèse des éléments de l'atelier et la posture des

élus communaux et métropolitains. Enfin, une nouvelle réunion publique s'est tenue en février 2022 en visioconférence, avec près de 80 personnes connectées. Elle a permis de partager à la population l'ensemble des évolutions qui seront intégrées au PLUi mais aussi leur apport à un projet de ville plus global.

### Que faut-il retenir ?

La mobilisation d'habitants du quartier a permis de mieux comprendre leurs usages des espaces, d'identifier des parcours, d'affiner des besoins pressentis et de mettre en discussion les orientations travaillées en amont avec les élus pour les faire évoluer. Ce travail au long cours a aussi été le lieu d'échanges avec les élus et techniciens communaux. Un élu de Meylan était régulièrement associé aux réflexions puisque le quartier étudié est limitrophe de cette commune et que des enjeux communs étaient identifiés au départ. De la même manière, les techniciens métropolitains ont été consultés et associés étroitement en fonction des sujets (services habitat, urbanisme et PLUi, espaces publics, etc.) pour mettre en discussion et valider des positionnements.

« La Tronche a décidé de se faire accompagner par l'Agence pour cet important dossier du Périmètre de prise en considération de projet. Elle ne peut que se féliciter de l'expertise de l'équipe, fort professionnelle et dynamique, qui l'accompagne ainsi depuis 2020. Cette collaboration, encore en cours, a en effet permis, dans une démarche participative avec les habitants, de contribuer utilement à une cohérence d'ensemble de notre commune, de nos acquis vers notre futur. »

Marie-Claude Blin, maire adjointe, déléguée à l'urbanisme et aux droits du sol

**LE PARCOURS PIÉTON** (réalisé en deux groupes pour permettre à chacun de s'exprimer plus facilement) était défini en amont avec des points d'arrêt pour solliciter une analyse des lieux avec un tour de parole et une brève mise en discussion. La trame conductrice était : un ressenti-une ambiance / un élément prédominant / un élément qui vous surprend / l'usage qui en est fait / ce que l'on pourrait imaginer demain.



# PUBLi



## ILOTS DE CHALEUR URBAINS : COMMENT AGIR SUR MON TERRITOIRE ?

Imperméabilisation des sols, matériaux et couleurs stockant la chaleur, structure des villes qui limite la circulation de l'air, activités humaines et consommation d'énergie... De nombreux facteurs contribuent aux phénomènes des îlots de chaleur urbains [ICU] qui impactent la biodiversité, les ressources en eau, accroissent les besoins énergétiques... et affectent la santé et le bien-être des habitants, particulièrement l'été. Les collectivités se mobilisent, notamment dans le cadre des PCAET (Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux). C'est ainsi que le Pays Voironnais a demandé à l'Agence de réaliser une cartographie des potentiels îlots de chaleur et de fraîcheur de cinq pôles urbains du territoire, pour permettre aux communes d'engager leurs démarches opérationnelles et réglementaires.

Comment s'y prendre ? Quels leviers mobiliser pour accompagner le passage à l'action ? À partir de la méthodologie mise en œuvre dans le Pays Voironnais, l'Agence a édité une note MÉTHODO explicitant les étapes. Elle propose une approche pragmatique, pour apporter un premier niveau de connaissances aux communes.

- 1 Identifier les zones potentiellement impactées par les phénomènes d'îlots de chaleur urbains (ICU) et repérer les puits de fraîcheur du territoire
- 2 Repérer les établissements et équipements recevant des publics vulnérables
- 3 Partager et échanger avec les communes, pour confronter les données à la connaissance du terrain
- 4 Informer sur les leviers à mobiliser pour le passage à l'action



« La connaissance de l'Agence des communes et de l'urbanisme opérationnel, couplée à sa maîtrise de l'outil cartographique, a permis de réaliser un travail précis, adapté à chaque commune, et de favoriser une bonne appropriation du sujet. Les épisodes de fortes chaleurs et de canicules vont se multiplier. L'adaptation est indispensable pour préserver la qualité de vie des habitants, notamment dans les centres urbains. Ainsi, la poursuite du travail de sensibilisation est nécessaire, tant auprès des élus, des techniciens que du grand public, à travers des supports pédagogiques, des cartes et des partages d'expériences. Par ailleurs, les communes ont besoin d'être accompagnées pour acquérir les compétences et réflexes nécessaires leur permettant d'agir et de contribuer efficacement à la lutte contre le réchauffement climatique. »

Olivier Chirpaz, service Énergie et Environnement du Pays Voironnais

[basedoc.aurg.fr](http://basedoc.aurg.fr)

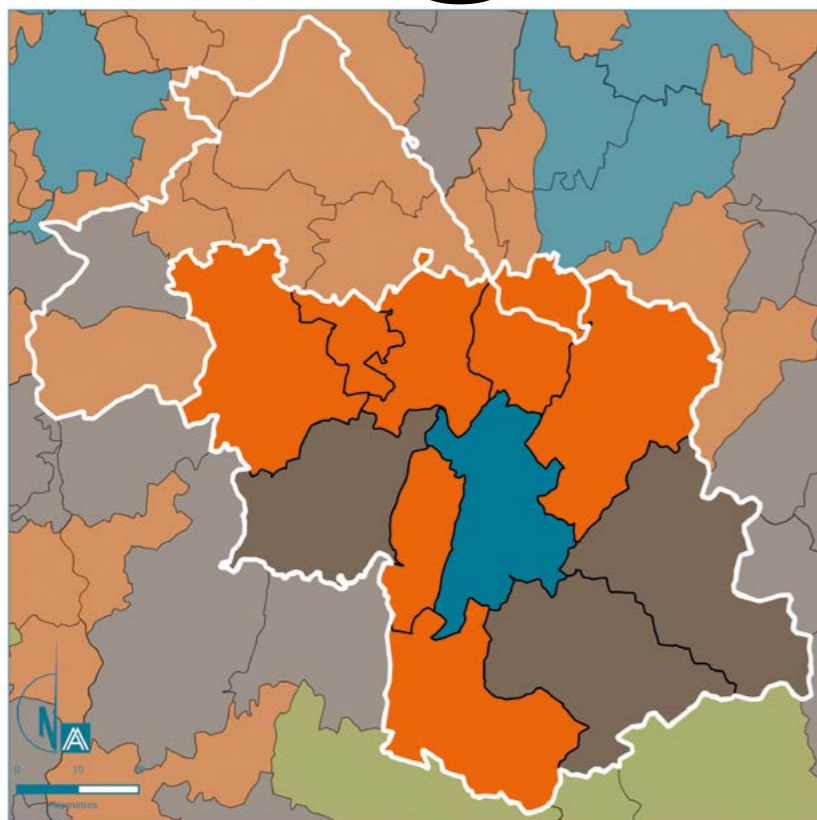
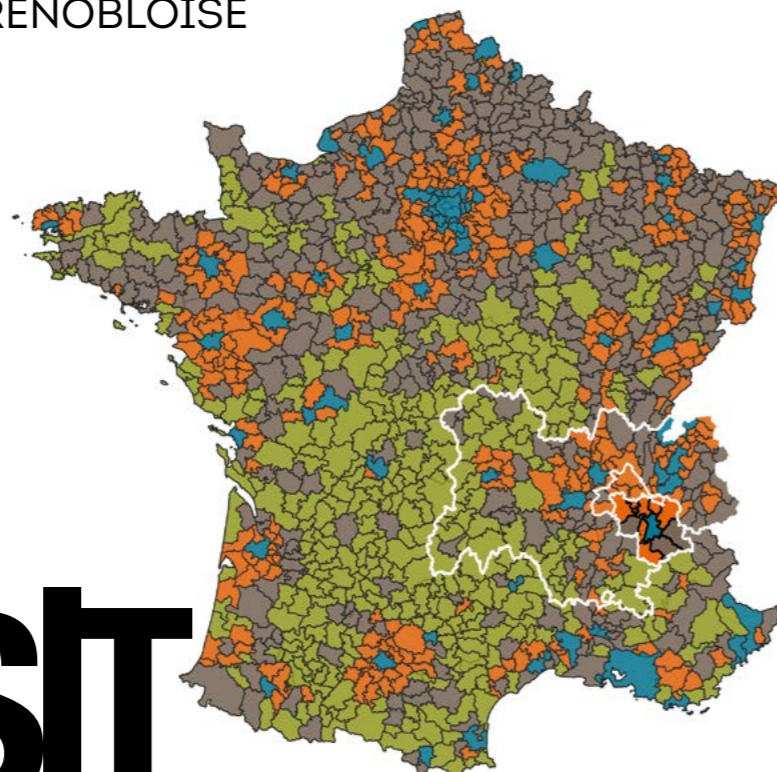


## TPOLOGIE SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES DE L'AIRE GRENOBLOISE

**D**onner des clés de lecture et de compréhension du territoire : tel est l'objet principal de l'observation à l'Agence dans l'exploitation des données de son Système d'information territoriale [SIT]. Elle réalise régulièrement des approches monographiques qui analysent de façon fine la situation des territoires d'un point de vue sociodémographique ou économique.

Pour apporter une vision synthétique du contexte et positionner les territoires de l'aire grenobloise au regard de l'ensemble des EPCI français ou auralpins, l'Agence a réalisé une typologie à partir d'un ensemble de variables sociodémographiques (dynamiques, âges, structures familiales, situations sociales et niveaux de vie).

# SIT



La carte et le zoom ci-contre représentent les résultats des quatre grands groupes obtenus (désignés ici sous l'appellation clusters) :

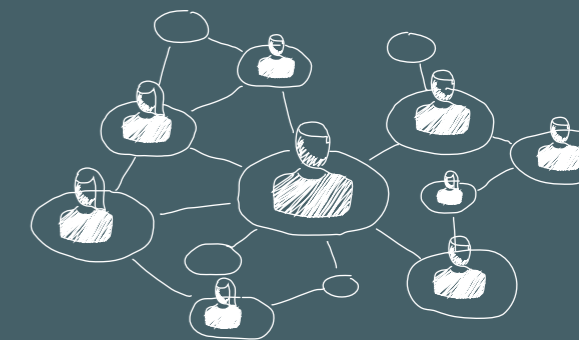
- > **CLUSTER 1, des territoires ruraux avec une forte proportion de personnes âgées, de personnes seules et de ménages aux revenus modestes**
- > **CLUSTER 2, des territoires peu denses, à la population vieillissante, avec une forte présence d'ouvriers (principalement Nord de la France)**
- > **CLUSTER 3, des territoires densément peuplés, avec une forte présence d'étudiants, de cadres, mais aussi de populations précaires (forte disparité de revenus)**
- > **CLUSTER 4, des territoires à la périphérie des grandes métropoles, accueillant des ménages aisés, avec une part importante de familles avec enfants et une démographie dynamique**

Sources : BD-TOPO © IGN traitement relief AURIG, BD Topo © IGN, Corine Land Cover 2012, Spot-Thema 2015  
L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, clo - 05/18

[basedoc.aurg.fr](http://basedoc.aurg.fr)

# 2

## L'ACTIVITÉ



# PARTAGER

PARTAGER : LES INFORMATIONS, LES ANALYSES, LES EXPÉRIENCES, LES CONNAISSANCES, LES IDÉES... QUI MIEUX QUE L'AGENCE PEUT METTRE À DISPOSITION, NON SEULEMENT DE SES MEMBRES, MAIS DE TOUS CEUX QUI S'INTÉRESSENT À LA RÉGION GRENOBLOISE, LA GRANDE DIVERSITÉ DE RESSOURCES QU'ELLE RASSEMBLE OU PRODUIT À TRAVERS SES MISSIONS, SES OBSERVATIONS, SES RÉSEAUX... AU SERVICE DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET DE LA CONNAISSANCE, L'AGENCE SE CONÇOIT COMME UN ESPACE DE MUTUALISATION, DE DIALOGUE ET DE TRANSMISSION.

BRÈVES

64 & 65

Un guide pratique pour mettre en œuvre le volet TVB du Sradet  
Vos territoires à la carte : indicateurs actualisés et portraits de territoires  
5<sup>e</sup> PPI de l'EPFL du Dauphiné, fruit d'une collaboration étroite avec l'Agence  
L'OTLE consolide la connaissance du logement étudiant dans le sillon alpin  
Enquête à bord des TER  
L'observation agricole et alimentaire du PAIT

FOCUS

67

Citiz Alpes-Loire : les clés de l'autopartage grenoblois

EXPERTISE

66, 68

Comment l'Agence d'urbanisme contribue aux politiques alimentaires ?  
Mobilités dans la Grande région Grenoble : l'EMC<sup>2</sup> livre ses premiers résultats

PUBLI

70 & 71

Grand A : émergence(s), Métropole(s) à venir  
Nos données en images : la focale géodata thématique sur les territoires de l'Aire grenobloise



## EXPERTISE

L'Agence a participé à un cycle d'échanges en webinaire autour de l'alimentation, organisé le 23 février 2021 par Terres en Villes, en partenariat avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme [Fnau].

Extrait des propos de Lilian Vargas, chef du service Agriculture, Forêt, Biodiversité, Montagne de Grenoble-Alpes Métropole



### COMMENT L'AGENCE D'URBANISME CONTRIBUE AUX POLITIQUES ALIMENTAIRES ?

Lors de cette séance, Lilian Vargas a apporté son témoignage en expliquant le rôle joué par l'Agence dans le Projet alimentaire inter territorial [PAiT], initié en 2015 et labellisé PAT en 2020 pour le territoire alpin. Pour mémoire, le PAiT repose sur une gouvernance souple, originale et fédératrice, autour d'une douzaine d'acteurs publics des collectivités territoriales et parcs naturels régionaux, du monde associatif, des socioprofessionnels ainsi que des citoyens. Sa vocation : structurer un système alimentaire territorial durable et cohérent à l'échelle alpine.



« Dans la mise en place des PAT, l'approche alimentaire, qui dépasse l'approche agricole, amène souvent les territoires à élargir le périmètre au-delà de l'EPCI, cœur de métropole ou cœur d'agglomération [...] Le cas de Grenoble est peut-être l'un des plus emblématiques pour illustrer cette coopération interterritoriale puisque notre PAT englobe la moitié du département et les deux tiers de la population, soit le bassin de vie et d'alimentation de la métropole grenobloise.

La démarche de PAiT nous a amené à rassembler des partenaires et territoires aux compétences et de natures très diverses. À notre échelle, on compte une métropole, une communauté d'agglomération, trois communautés de communes, deux parcs naturels régionaux... Pas un n'a le même statut, les mêmes moyens, les mêmes capacités techniques ou financières ! Faire travailler tous ces partenaires ensemble nécessitait d'avoir des appuis méthodologiques ou même logistiques. La dimension fédérative de l'Agence a été extrêmement importante.

En mobilisant l'Agence d'urbanisme dans la mise en place de notre PAiT, nous avons plusieurs objectifs stratégiques.

Il nous fallait aller chercher des compétences complémentaires au comité technique, notamment méthodologiques, c'est pourquoi nous avons fait appel à l'expertise de l'Agence. Son apport a été précieux dans la définition de la gouvernance et dans le travail avec la société civile. Les échanges nous ont fait progresser. En second lieu nous avons besoin d'une compétence en observation [...] or c'est l'Agence d'urbanisme qui est le principal apport d'ingénierie à nos observatoires sur Grenoble-Alpes Métropole. Ensuite nous avons besoin d'une expérience de la transversalité [...] On est habitué dans nos belles maisons à fonctionner en silo, par services, par direction et de façon étanche... À l'Agence, il y a de vraies compétences et expériences de la transversalité. Enfin, nous avons fait le choix de nous appuyer sur son savoir-être [...]

« L'Agence est un outil d'appui et d'expertise, pour poser et objectiver le débat politique »

Au début, nous avons eu un peu de mal à assumer le leadership de la Métropole. L'apport de l'Agence, c'était la caution neutralité, les autres territoires étant également membres de l'association.

Développer la compétence de l'Agence sur les questions de l'alimentation,

considérant qu'elle accompagne de nombreux décideurs locaux, c'est s'assurer aussi d'une meilleure prise en compte de cet enjeu, à tous les niveaux, dans nos territoires. Cela permet d'objectiver les enjeux et de poser les débats politiques.

L'Agence propose des cycles de conférence et d'animation interterritoriaux, des lieux de débats et d'échanges où l'on parle d'alimentation,

stratégie et objectifs [...] Nous avons souvent un peu trop tendance à mener des débats d'orientation, mais rarement des débats d'objectifs. L'Agence est un outil d'appui et d'expertise, pour poser et objectiver ce débat politique. Elle aide à évaluer les politiques publiques, tant sur le plan méthodologique que sur le plan des moyens et des indicateurs à mettre en place.

Avec d'autres structures telles que les chambres d'agriculture, le réseau des conseils de développement... les agences d'urbanisme nous appuient et participent à créer une équipe d'ingénierie de territoire. Elles sont des partenaires incontournables aux côtés des services techniques des collectivités quelles qu'elles soient. »

## FOCUS

### CITIZ ALPES-LOIRE : LES CLÉS DE L'AUTOPARTAGE GRENOBLOIS



LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOPARTAGE, PERÇU COMME UNE ALTERNATIVE CRÉDIBLE À LA POSSESSION DE LA VOITURE INDIVIDUELLE, EST UNE ORIENTATION DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE VOTÉ EN 2019. POUR MIEUX CONNAÎTRE CETTE PRATIQUE, UNE ÉTUDE SUR L'AUTOPARTAGE GRENOBLOIS A ÉTÉ MENÉE PAR L'AGENCE EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE [SMMAG] ET CITIZ ALPES-LOIRE.

Citiz Alpes-Loire est un acteur pionnier de l'autopartage. Il propose depuis une vingtaine d'années un service d'autopartage parmi les mieux dotés en France. L'objectif de l'étude était de mener un diagnostic des usages (données 2019) et d'analyser les facteurs-clés de réussite du service avant d'en tirer des enseignements pour son déploiement sur le territoire grenoblois.

#### QUELS ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX ?

Globalement, l'autopartage de Citiz Alpes-Loire (service historique « en boucle ») est aujourd'hui encore très urbain mais le service tend à se développer en dehors du centre de la métropole notamment auprès d'une clientèle professionnelle. L'usage privé quant à lui reste concentré là où les alternatives à l'usage de la voiture sont importantes, notamment les transports collectifs. L'analyse différenciée du service en boucle et en freefloating (Yea ! mis en place en juin 2019 par Citiz) permet de comprendre les interactions entre ces deux services complémentaires. Yea ! apparaît aujourd'hui comme un produit d'appel attirant une clientèle plus jeune pouvant ensuite basculer sur l'autopartage classique.

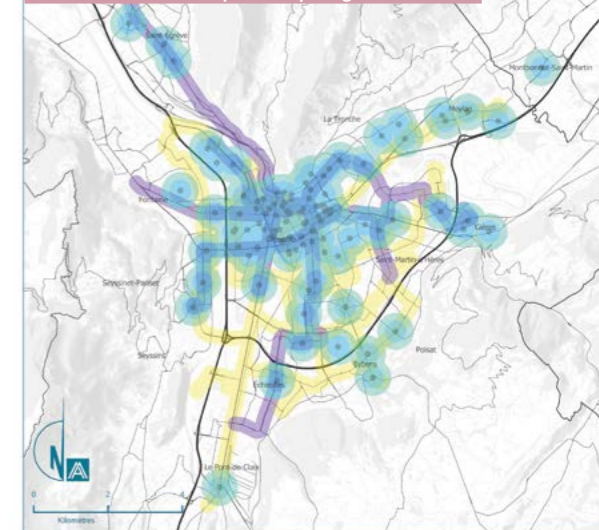
#### QUELLES PERSPECTIVES ?

L'autopartage grenoblois a montré en 2019 un dynamisme intéressant. Il ouvre des perspectives que la crise sanitaire est venue (un peu) bousculer. Des leviers existent pour poursuivre ce développement et renforcer l'intérêt des ménages de la région grenobloise, comme une flotte de véhicule diversifiée, l'incitation financière (pour attirer

un nouveau public) et la mise en place de services innovants, qui sont autant de pistes à creuser. S'appuyer sur les grands pôles multimodaux (les gares TER en premier lieu) et des entreprises volontaires pour utiliser l'autopartage semblent deux leviers efficaces pour sortir le service de l'hyper-centre. Ainsi, le rôle de l'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) paraît crucial pour mieux faire connaître ce service de mobilité et pour mieux l'inscrire dans la chaîne des mobilités. Enfin, c'est bien la connaissance fine des usages (initiée par ce partenariat entre le Smmag, Citiz et l'Agence) qui peut participer au développement cohérent et ambitieux de l'autopartage.



Couverture du territoire par l'autopartage en boucle Citiz






Légende  
 très bonne couverture (station à - de 300m)  
 bonne couverture (station à - de 500m)  
 stations citiz  
 Réseau de transports collectifs structurants (avec tampon de 200 m)  
 chrono  
 tram

#### VOUS AVEZ-DIT AUTOPARTAGE ?

L'autopartage est défini par le code des transports (art. L1231-14) comme « la mise en commun d'un véhicule ou d'une flotte de véhicules de transport terrestre à moteur au profit d'utilisateurs abonnés ou habilités par l'organisme ou la personne gestionnaire des véhicules [...] pour le trajet de son choix et pour une durée limitée. »

Dans les faits, on distingue trois types d'autopartage :

-  L'autopartage en boucle (autopartage historique)
-  L'autopartage « one way » (trace directe)
-  L'autopartage en « freefloating » (flotte libre)

[basedoc.aurg.fr](https://basedoc.aurg.fr)

[www.aurg.fr](https://www.aurg.fr)

# EXPERTISE



Questions à Isabelle Reynaud, chargée d'études principale Mobilité / Énergie

## MOBILITÉS DANS LA GRANDE RÉGION GRENOBLOISE : L'EMC2 LIVRE SES PREMIERS RÉSULTATS

Comment les habitants de l'aire grenobloise se déplacent ? Pourquoi ? Quelles évolutions depuis 10 ans ? L'Agence a contribué, aux côtés du Smmag, à l'élaboration de l'enquête mobilités [EMC2] et à l'analyse des résultats, publiés en partie au mois de décembre.



### Une enquête sur les déplacements, pour quoi faire ?

Outil privilégié des analyses statistiques sur la mobilité, les enquêtes mobilités certifiées Cerema sont l'équivalent du recensement de population pour la question des déplacements. Elles permettent d'établir une photographie globale des déplacements des habitants quels que soient le motif et le mode de transport. C'est un outil indispensable pour élaborer et évaluer les politiques de mobilité dans les territoires. Au-delà de nourrir les modèles de déplacements, l'enquête alimente de nombreuses études, en apportant la connaissance fine des déplacements de la population, de leur évolution et de leurs déterminants. C'est un outil pour ajuster les priorités à l'échelle de la grande région grenobloise et coordonner les politiques de mobilité entre les acteurs. L'intérêt de cette source de données dépasse les réflexions sur la mobilité : elles éclairent toutes les démarches de planification (PDU, SCoT, PLU/PLUi, plans climat) et de multiples analyses transversales (vulnérabilité énergétique, fragmentation socio-spatiale). Pour l'Agence et ses membres, c'est une mine d'informations valorisée au sein du Club des partenaires de la mobilité qu'elle anime.

### Qu'a fait l'Agence dans l'enquête mobilité ?

L'observation de la mobilité est très ancienne sur le territoire grenoblois, avec huit enquêtes mobilités réalisées depuis les années 60. L'Agence, partenaire historique de ces enquêtes, intervient à la fois sur les aspects techniques, l'analyse et la valorisation des résultats et sur l'animation du partenariat.

Investie dans des projets de recherche, elle contribue également à l'évolution de la méthodologie. Aux côtés du Cerema, elle a joué le rôle d'assistance générale et technique au Smmag, maître d'ouvrage délégué pour le compte des partenaires, en s'investissant dans la conception de l'enquête, le suivi des travaux de recherche et l'analyse des résultats.

Dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19, des questions spécifiques ont été intégrées pour apprécier les potentiels changements de comportements de mobilité induits.

En 2021, l'Agence a analysé les premiers résultats et les a valorisés auprès du Comité de pilotage, avec la production d'une lettre d'information et de fiches « chiffres-clés » des territoires.

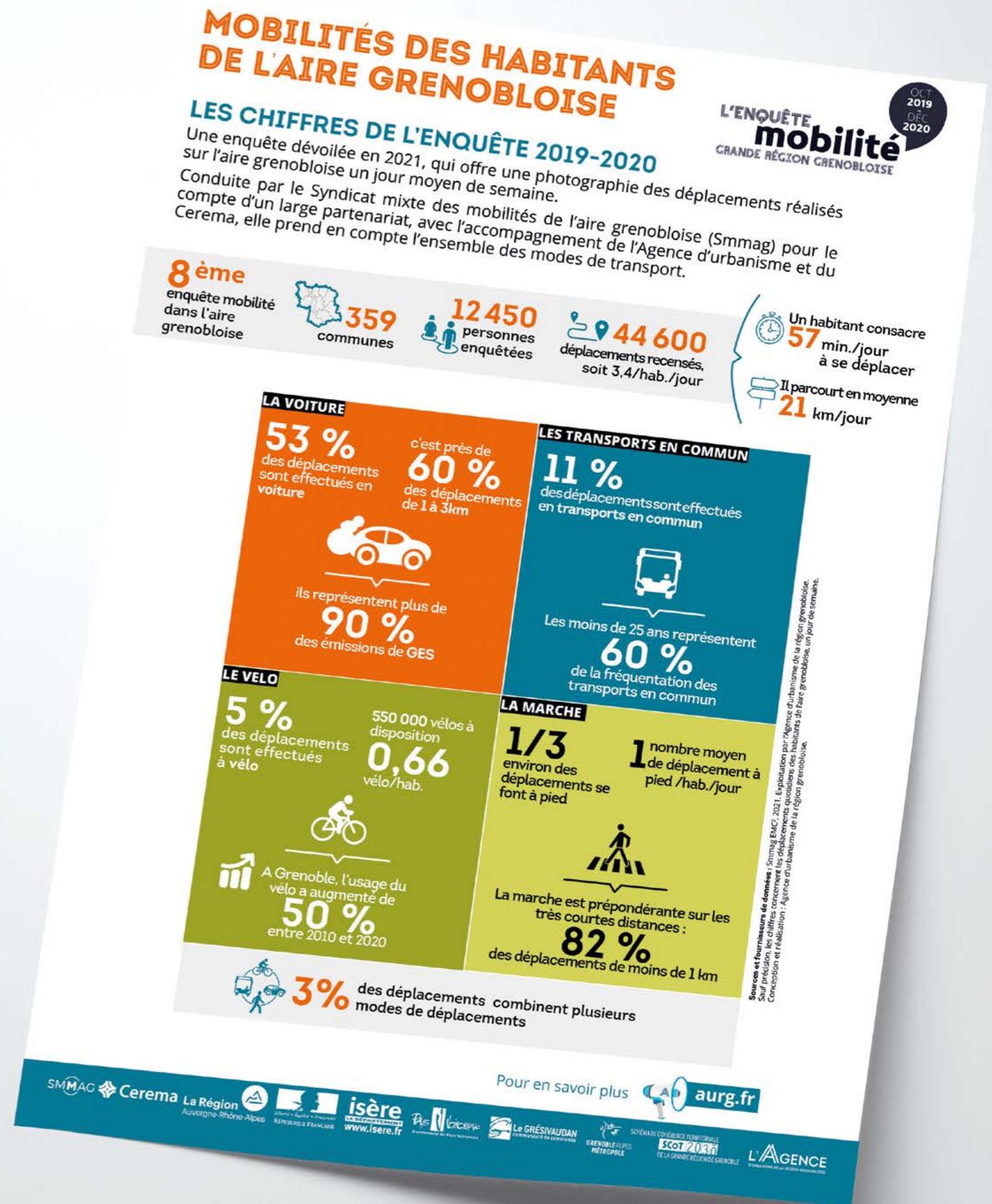
### Quelles suites à l'enquête ?

Des analyses approfondies et des zooms thématiques vont être réalisés par l'Agence en 2022. Le premier sujet d'approfondissement prévu est l'usage du vélo dans la mobilité quotidienne.

L'Agence accompagnera également ses partenaires dans l'appropriation des résultats en proposant une formation à destination des techniciens des collectivités locales, et elle réactivera le Club des partenaires. Celui-ci vise la mise en commun des données et le partage des enseignements des différents programmes d'études locales sur la mobilité. Les rencontres du Club sont aussi l'occasion d'ouvrir la réflexion sur les évolutions de la mobilité à travers la présentation de divers travaux (Enquête Nationale Transports, EMD d'autres agglomérations, travaux de recherche, etc.).

« Les rencontres du Club sont l'occasion d'ouvrir la réflexion sur les évolutions de la mobilité »

[www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)



[basedoc.aurg.fr](http://basedoc.aurg.fr)

# PUBLI

## GRAND A : EMERGENCE(S), MÉTROPOLÉ(S) À VENIR



ET DE... 5. À TRAVERS DES ARTICLES ET DES VIDÉOS D'ACTEURS D'HORIZONS VARIÉS, GRAND A LE MAG ET GRAND A LA LETTRE NOUS EMMÈNENT À LA DÉCOUVERTE DE LA MÉTROPOLÉ DE GRENOBLE : SES HISTOIRES, SES GÉOGRAPHIES, SES ÉCONOMIES, SES DÉFIS ET SES ENJEUX, DÉVOILÉS PAR LES RÉSULTATS DU PROGRAMME DE RECHERCHE POPSU.

L'expérience de la proximité pendant la crise... ou la redécouverte de la métrique pédestre.



Cette nouvelle édition de Grand A réalisée en partenariat partage les productions scientifiques issues du programme Popsu Métropole mené avec divers chercheuses et chercheurs des laboratoires Pacte (IUGA), AAU (Cresson) et GEM, ainsi que des équipes de la Métropole et de l'Agence. Une vingtaine d'acteurs d'horizons variés prennent la parole, croisent leurs regards et expériences, pour explorer les ressorts de la résilience territoriale sous trois angles principaux : économie(s), géographie(s), hospitalité(s). Au fil des pages, on voit ainsi émerger un nouveau récit pour les métropoles et leur environnement. L'hypothèse formulée est "celle d'un besoin à porter l'attention sur les émergences, ces petites choses à la fois invisibles et ordinaires, mais essentielles pour engager un changement de modèle", selon les propos de Magali Talandier, la directrice scientifique du programme.

Au menu, on trouve, entre autres, des informations sur l'équipe et le programme de recherche, un récit métropolitain qui se dessine au fil d'itinéraires d'habitants, une analyse de l'image de Grenoble qui passe au crible 9 500 articles de presse parus entre 1945 et 2020, une étude des startups et en contrepoint de l'Économie sociale et solidaire [ESS] comme moteur de l'innovation, une géohistoire du territoire à travers son eau et ses pentes, une exploration des collectifs solidaires, des films, récents ou d'archives, et comme toujours, une belle carte inédite réalisée par l'Agence.

« En 2019, quand s'est initié le programme Popsu national, l'objectif était déjà, selon Marie-Christine Jaillet, directrice de recherche au CNRS, de proposer un autre récit que celui de la disqualification métropolitaine. Que d'enseignements, que d'idées et de richesses émergent de ce fertile partenariat entre la Recherche, la Métropole et l'Agence ! (...) Le pari de la résilience, d'aller vers une ville plus choisie que subie, où chacun a son rôle à jouer, ouverte à la diversité, pleinement réconciliée avec son environnement, n'est pas celui des intellectuels, c'est celui de tous. La métropole grenobloise ne manque pas d'atouts pour le gagner. Grand A les explore. »

Benoît Parent, ex-directeur général de l'Agence



# PUBLI

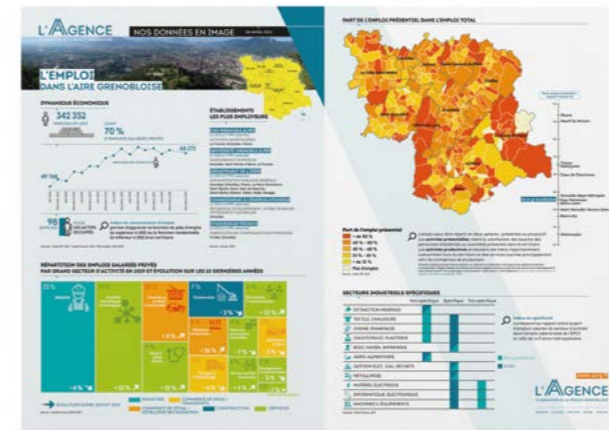
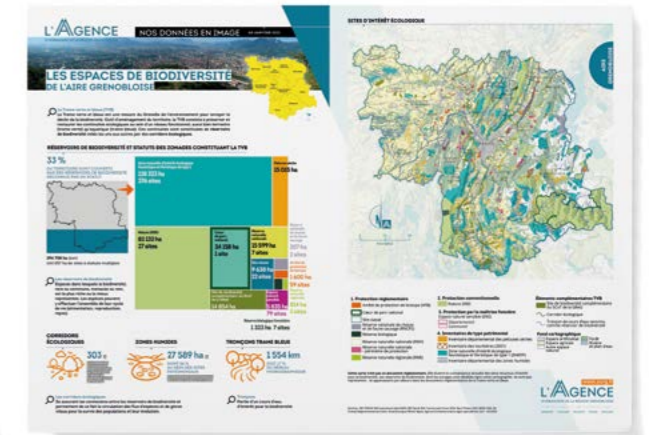
## NOS DONNÉES EN IMAGE : LA FOCALÉ GÉODATA THÉMATIQUE SUR LES TERRITOIRES DE L'AIRE GRENOBLOISE

LES ESPACES DE BIODIVERSITÉ #4, L'EMPLOI #5 ET LES VENTES IMMOBILIÈRES #6 SONT LES TROIS DERNIERS NUMÉROS DE LA COLLECTION NOS DONNÉES EN IMAGE PARUS EN 2021. POUR CHAQUE EPCI ET POUR L'AIRE GRENOBLOISE, CES PLANCHES THÉMATIQUES ILLUSTRENT ET SYNTHÉTISENT LES DONNÉES D'OBSERVATION CAPITALISÉES DANS LE SERVICE D'INFORMATION TERRITORIALE DE L'AGENCE [SIT]. UNE MINE D'INFORMATIONS.

### #4

Janvier 2021

Cette édition porte à la connaissance les sites de biodiversité protégés, gérés et inventoriés de l'aire grenobloise. Ces données sont généralement utilisées pour représenter la connaissance de la trame verte et bleue d'un territoire. ENS, Natura 2000, réservoir biologique, cœur de parc, site classé, inventaire des tourbières, etc. Tous les sites sont recensés en détail.



### #5

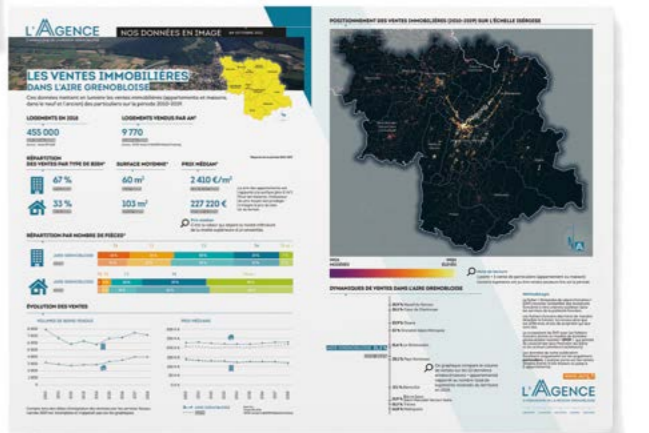
Avril 2021

Dynamique économique, évolution et répartition des emplois, secteurs industriels spécifiques, etc. Cette série dédiée à l'emploi dans l'aire grenobloise révèle les mutations en cours et les fortes disparités sectorielles.

### #6

Octobre 2021

Évolution, répartition, dynamique des ventes par volume et par prix, etc. Ce numéro propose un panorama des ventes des particuliers (appartements et maisons) entre 2010-2019, sur les territoires qui composent l'aire grenobloise.



À PARAÎTRE EN 2022 : Mode d'occupation des sols et Économie touristique



# UN CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION À VOTRE SERVICE



## LA DOC, SES SERVICES ET SES COUPS DE CŒUR

10 000 OUVRAGES, 40 REVUES SONT CONSULTABLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'AGENCE, TOUJOURS RICHE EN NOUVEAUTÉS SUR NOS SUJETS ET NOS MÉTIERS. CE BEL ESPACE D'INFORMATION EST OUVERT À TOUS, PARTENAIRES OU NON DE L'AGENCE, ÉTUDIANTS ET PUBLICS INTÉRESSÉS PAR LES THÉMATIQUES DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'URBANISME, DE LA SOCIÉTÉ... SUR RENDEZ-VOUS, AUPRÈS DE CAROLINE LEROY.



caroline.leroy@aurg.asso.fr

### les coups de coeur 2021



basedoc.aurg.fr

près de 19 000 photos, cartes et illustrations  
sont consultables et téléchargeables sur notre photothèque



baseimages.aurg.fr

### L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

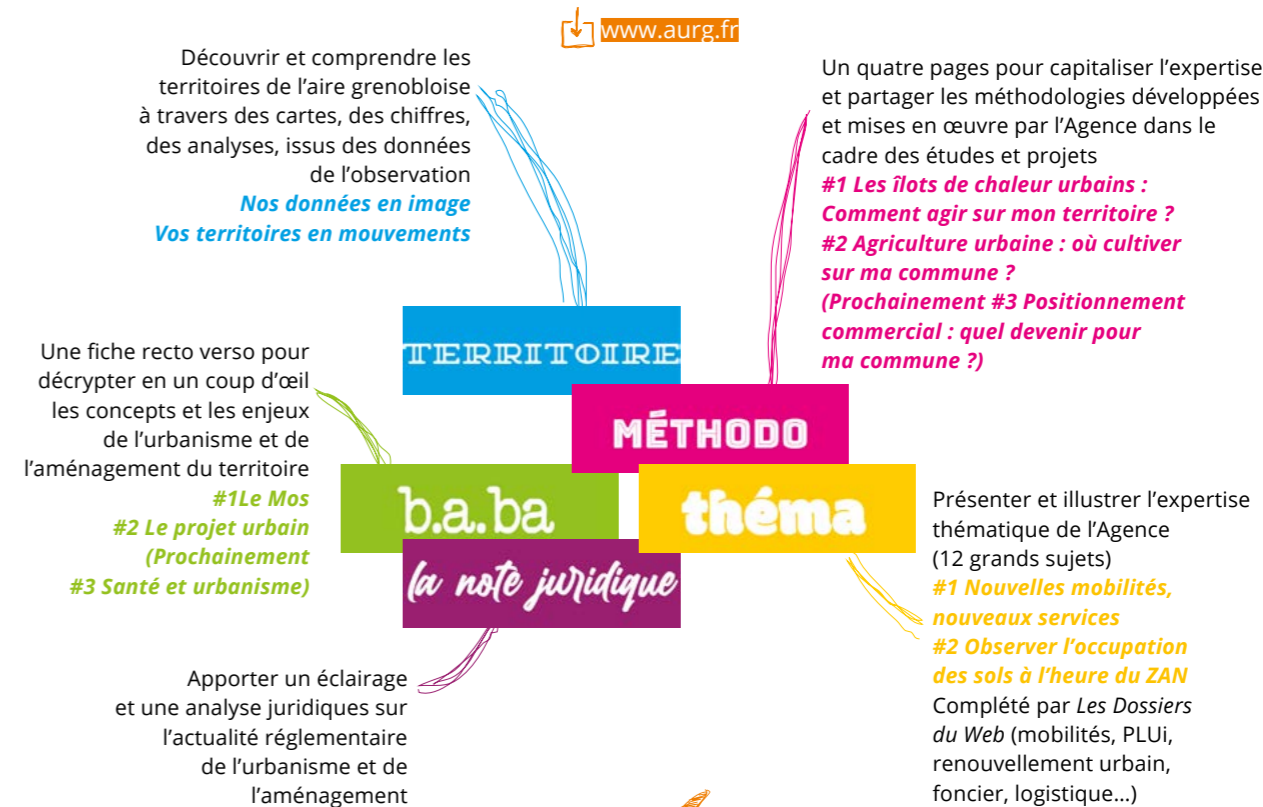
Un **blog** (12 thématiques et 5 focales\*) et une **Newsletter hebdomadaire** pour ne rien manquer de l'actualité de l'urbanisme et de l'aménagement  
\*(ZAN, Crise sanitaire, résilience, Numérique, Futurs)



veille.aurg.fr

## LES COLLECTIONS : UNE GAMME DE PUBLICATIONS POUR (SE) CONNAÎTRE ET (SE) COMPRENDRE

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'INFORMATION DE SES MEMBRES, CAPITALISER LA CONNAISSANCE ACCUMULÉE DANS LES ÉTUDES ET LES PROJETS, PARTAGER LES EXPÉRIENCES INSPIRANTES, L'AGENCE DIVERSIFIE SES PUBLICATIONS ET CLARIFIE SA LIGNE ÉDITORIALE.



envoi sur demande

vous souhaitez être destinataire de nos publications ? faites-nous le savoir

suivez-nous sur les réseaux !

- Youtube 210 vidéos
- Linkedin 2498 abonnés
- Twitter 581 abonnés
- Facebook 522 abonnés
- Instagram (né en 2021) 150 publications 205 abonnés

(re)découvrez grand a le mag

Grand-a.aurg.org

- #1 Territoires
- #2 Risques et résilience
- #3 Big Bang Numérique
- #4 Énergét(h)ique
- #5 Émergences : métropole(s) à venir

abonnez-vous à nos newsletters !

**PROPOS** L'actualité des projets et des territoires

**L'Agence veille pour vous** L'actualité de nos sujets dans la presse et les médias

**Décrypt** La lettre de l'observation qui aide à comprendre la région grenobloise



## L'AGENCE À VOTRE SERVICE

---

### Connaître et s'informer



[www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) LE SITE INTERNET

[grand-a.aurg.org](http://grand-a.aurg.org) GRAND A LE MAG

#1 Territoires, #2 Risques et résilience, #3 Big bang numérique,  
#4 Énergét(h)ique, #5 Émergences : métropole(s) à venir

[veille.aurg.fr](http://veille.aurg.fr) L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

[basedoc.aurg.fr](http://basedoc.aurg.fr) LA BASE DOCUMENTAIRE

### LES RÉSEAUX SOCIAUX

LE CENTRE DE DOCUMENTATION, **sur rendez-vous**

---

### Créer des cartes, disposer de cartes ou photos

[tercarte.aurg.org](http://tercarte.aurg.org) VOS TERRITOIRES À LA CARTE

[baseimages.aurg.fr](http://baseimages.aurg.fr) LA PHOTO-CARTOTHÈQUE

[vizualiz.fr](http://vizualiz.fr) L'APPLICATION WEB CARTOGRAPHIQUE

**L'AGENCE**  
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

---

OBSERVER

PLANIFIER

PROJETER

ANIMER

PARTAGER

Juin 2022

Directeur de la publication :

Frédéric Pontoire

Conception graphique :

Ça crée Val

Cartes et photos : L'Agence

21 rue Lesdiguières

38000 Grenoble

04 76 28 86 00

accueil@aurg.asso.fr

[www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)